



**HAL**  
open science

# Une coopération culturelle et artistique : l'Institut français du Maroc. Entre ambitions diplomatiques et réalités du terrain

Léa Chorot

► **To cite this version:**

Léa Chorot. Une coopération culturelle et artistique : l'Institut français du Maroc. Entre ambitions diplomatiques et réalités du terrain. Sciences de l'Homme et Société. 2018. dumas-02890707

**HAL Id: dumas-02890707**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02890707>**

Submitted on 6 Jul 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# **Une coopération culturelle et artistique : l'Institut français du Maroc**

**Entre ambitions diplomatiques et réalités du terrain**

**CHOROT  
Léa**

Sous la direction de Ridha BOULAABI

Laboratoire : UMR Litt&Arts

UFR LLASIC  
Département Lettres

---

Mémoire de master 2 mention Arts, lettres et civilisations – 30 crédits

Parcours : Diffusion de la culture

*Ce mémoire professionnel fait suite à un stage effectué à l'Institut français d'Essaouira,  
sous la responsabilité de Louisa BABACI, du 04/09/2017 au 28/02/2018*

Année universitaire 2017-2018



# **Une coopération culturelle et artistique : l'Institut français du Maroc**

**Entre ambitions diplomatiques et réalités du terrain**

**CHOROT  
Léa**

Sous la direction de Ridha BOULAABI

Laboratoire : UMR Litt&Arts

UFR LLASIC  
Département Lettres

---

Mémoire de master 2 mention Arts, lettres et civilisations – 30 crédits

Parcours : Diffusion de la culture

*Ce mémoire professionnel fait suite à un stage effectué à l'Institut français d'Essaouira,  
sous la responsabilité de Louisa BABACI, du 04/09/2017 au 28/02/2018*

Année universitaire 2017-2018

Mes remerciements vont à Monsieur Ridha Boulaabi, directeur de ce mémoire, pour son soutien et ses conseils.

À Simo Aknaik, sans qui le projet audiovisuel associé à ce travail n'aurait jamais pu voir le jour.

Aux membres de l'équipe de l'Institut français d'Essaouira, pour leur bienveillance et pour m'avoir accompagnée tout au long de mon expérience de stage.

Enfin, aux professionnels du monde culturel et artistique marocain et français qui ont accepté de me rencontrer, de répondre à mes questions, et qui m'ont transmis leurs riches expériences du terrain.

DECLARATION

1. Ce travail est le fruit d'un travail personnel et constitue un document original.
2. Je sais que prétendre être l'auteur d'un travail écrit par une autre personne est une pratique sévèrement sanctionnée par la loi.
3. Personne d'autre que moi n'a le droit de faire valoir ce travail, en totalité ou en partie, comme le sien.
4. Les propos repris mot à mot à d'autres auteurs figurent entre guillemets (citations).
5. Les écrits sur lesquels je m'appuie dans ce mémoire sont systématiquement référencés selon un système de renvoi bibliographique clair et précis.

NOM : ..... CHOROT ..... PRENOM : ..... LÉA .....

DATE : ..... 20/08/2018 ..... SIGNAT

Mise à jour mars 2016

# Table des matières

|                             |    |
|-----------------------------|----|
| Liste des abréviations..... | 7  |
| Glossaire.....              | 8  |
| Introduction.....           | 10 |

---

|                        |   |                |
|------------------------|---|----------------|
| <b>PREMIÈRE PARTIE</b> | <b>STAGE À L'INSTITUT FRANÇAIS DU MAROC :<br/>AU CŒUR DU RÉSEAU CULTUREL EXTÉRIEUR DE LA FRANCE</b> | <b>.....15</b> |
|------------------------|---|----------------|

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Chapitre 1 : La France hors de ses frontières : un réseau d'institutions culturelles</b> ..... | <b>16</b> |
| <b>1. Origines et organisation de la présence culturelle de la France à l'étranger</b> .....      | <b>17</b> |
| 1.1. Le réseau culturel extérieur de la France.....   | 17        |
| 1.1.1. Définitions.....   | 17        |
| 1.1.2. La Direction Générale de la Mondialisation (DGM).....                                      | 18        |
| 1.1.3. Aux origines : l'AFAA et CulturesFrance.....   | 19        |
| 1.2. Réseau de l'Institut français .....  | 21        |
| 1.2.1. L'Institut français, un service public.....  | 21        |
| 1.2.2. Un centre de la francophonie : l'enseignement linguistique .....                           | 22        |
| 1.2.3. Promouvoir la Francophonie.....  | 23        |
| 1.2.4. Art et culture : l'action culturelle de l'Institut français .....                          | 24        |
| 1.3. La France au Maroc : des institutions culturelles.....                                       | 25        |
| 1.3.1. L'Institut français du Maroc (IFM).....  | 25        |
| 1.3.2. Douze Instituts français et une Alliance française.....                                    | 26        |
| 1.3.3. L'Institut français du Maroc et les arts.....  | 27        |
| <b>2. Essaouira : l'Institut français au cœur d'une ville multiculturelle</b> .....               | <b>28</b> |
| 2.1. Une ville touristique.....   | 28        |
| 2.2. Une ville multiculturelle.....   | 30        |
| 2.3. Une ville culturelle et artistique ?.....  | 31        |
| 2.3.1. Déconstruction d'une image.....  | 31        |
| 2.3.2. Perspectives : vers une prise en compte du facteur culture ? .....                         | 33        |
| <b>3. L'Institut français, le centre culturel d'Essaouira</b> .....                               | <b>34</b> |
| 3.1. De l'Alliance française à l'Institut français.....   | 34        |
| 3.2. Un équipement atypique.....  | 35        |
| 3.3. Les publics de l'Institut français d'Essaouira.....  | 37        |
| 3.4. Programmation et action culturelle de l'IFE .....  | 37        |
| <b>Chapitre 2. Chargée de la culture et de la communication à l'IFE</b> .....                     | <b>39</b> |
| <b>1. Responsable du secteur culturel et artistique</b> .....                                     | <b>39</b> |
| 1.1. Septembre 2017 : une nouvelle direction pour l'IFE .....                                     | 39        |
| 1.2. Travailler en réseau .....   | 40        |
| 1.3. Un poste polyvalent.....   | 41        |
| <b>2. Être en charge de la communication à l'Institut français d'Essaouira</b> .....              | <b>42</b> |
| 2.1. Construire une stratégie de communication .....  | 42        |
| 2.2. Communiquer à Essaouira : une communication de proximité.....                                | 43        |
| 2.3. Nécessité d'une communication interculturelle .....  | 45        |
| 2.3.1. Communiquer avec des publics de cultures et de langues différentes.....                    | 46        |
| 2.3.2. Langues et communication.....  | 47        |
| 2.4. Écritures numériques.....  | 48        |
| 2.4.1. Écriture web .....   | 49        |
| 2.4.2. Réseaux sociaux .....  | 49        |
| Réalisation d'une vidéo de dix minutes : « L'Institut français du Maroc ».....                    | 50        |
| <b>Conclusion de la première partie</b> .....   | <b>52</b> |

|  |  |           |
|--|--|-----------|
| <b>DEUXIÈME PARTIE</b>   | <b>L'INSTITUT FRANÇAIS DU MAROC, ENTRE AMBITIONS DIPLOMATIQUES ET RÉALITÉS DU TERRAIN : UNE COOPÉRATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE ?</b> | ....54    |
| <br>   |  |           |
| <b>Chapitre 1. Multiculturalité et multilinguisme au Maroc.....</b>                                      |  | <b>56</b> |
| <b>1. Paysage culturel du Maroc : à la croisée des cultures.....</b>                                     |  | <b>57</b> |
| 1.1. Le Maroc, un melting-pot.....   |  | 57        |
| 1.2. Protectorats français et espagnol (1912-1956) .....   |  | 58        |
| <b>2. Le Maroc et ses langues : usages et polémiques .....</b>   |  | <b>60</b> |
| 2.1. Héritages linguistiques .....   |  | 60        |
| 2.2. Aujourd'hui : le tourisme alimente le multilinguisme.....   |  | 60        |
| 2.3. Darija, berbère et leurs dialectes .....  |  | 61        |
| 2.4. Politiques linguistiques et polémiques : l'éternel débat des langues au Maroc.....                  |  | 63        |
| 2.4.1. La langue française et l'opinion publique .....   |  | 63        |
| 2.4.2. Les langues et leurs significations sociales .....  |  | 65        |
| 2.4.3. De l'arabisation à une revalorisation de la langue française .....                                |  | 66        |
| 2.4.4. Un débat désamorcé : vers le pluralisme culturel et linguistique .....                            |  | 67        |
| 2.5. La langue française et les arts au Maroc .....  |  | 68        |
| 2.5.1. S'exprimer en français.....   |  | 68        |
| 2.5.2. Pratiques de traduction : quelle diffusion pour les œuvres ? .....                                |  | 69        |
| <b>3. Politiques culturelles du Maroc : entre valorisation du patrimoine et ouverture au monde .....</b> |  | <b>70</b> |
| 3.1. Le Maroc et sa diversité culturelle, un atout pour la coopération internationale.....               |  | 71        |
| 3.2. Une politique culturelle intérieure spécifique .....  |  | 72        |
| 3.2.1. La valorisation du patrimoine culturel matériel et immatériel .....                               |  | 72        |
| 3.2.2. Régionalisation du Maroc : la culture sort des grandes villes .....                               |  | 73        |
| 3.3. La valorisation d'un héritage méditerranéen.....  |  | 75        |
| 3.4. La vocation interculturelle des festivals.....  |  | 76        |
| <br>   |  |           |
| <b>Chapitre 2. Échanges France – Maroc : quelle coopération culturelle et artistique ? .....</b>         |  | <b>79</b> |
| <b>1. De la Francophonie à la coopération culturelle bilatérale franco-marocaine.....</b>                |  | <b>80</b> |
| 1.1. La Francophonie, une aire culturelle et linguistique favorisant la coopération.....                 |  | 80        |
| 1.2. Une coopération culturelle et artistique multilatérale.....   |  | 81        |
| 1.3. France - Maroc : une coopération culturelle bilatérale.....   |  | 82        |
| 1.4. Usages des médias au Maroc : quelle voix pour la France et pour la Francophonie ?                   |  | 83        |
| 1.4.1. Du protectorat à aujourd'hui .....  |  | 83        |
| 1.4.2. Pratiques médiatiques : la victoire du bilinguisme.....   |  | 85        |
| 1.4.3. Quelle place aujourd'hui pour les médias francophones dans la société marocaine ? .....           |  | 85        |
| 1.4.4. Médias francophones et numériques .....   |  | 87        |
| <b>2. Art et culture : pour un dialogue interculturel.....</b>   |  | <b>88</b> |
| 2.1. L'art et la culture au cœur des relations franco-marocaines.....                                    |  | 88        |
| 2.2. L'IFM et l'action culturelle et artistique, digne héritier de l'AFAA ? .....                        |  | 89        |
| 2.2.1. Encourager les résidences artistiques et l'expérience interculturelle .....                       |  | 90        |
| 2.2.2. Sensibiliser les publics à l'art et à l'échange culturel.....                                     |  | 91        |
| 2.2.3. Accompagner les acteurs locaux .....  |  | 92        |
| <br>   |  |           |
| <b>Chapitre 3. Hors des frontières, structurer un espace interculturel ? .....</b>                       |  | <b>93</b> |
| <b>1. La diplomatie culturelle et d'influence : orienter les échanges interculturels .....</b>           |  | <b>94</b> |
| 1.1. Culture et diplomatie d'influence française : un discours politique fluctuant.....                  |  | 94        |
| 1.1.1. Que devient le concept du « soft power » ?.....   |  | 94        |
| 1.1.2. Construire l'image d'une France artistique et innovante : la stratégie diplomatique .....         |  | 95        |
| 1.2. Les Instituts français, des lieux d'influence .....   |  | 97        |
| 1.3. Vers une promotion de la diversité culturelle : les nouveaux enjeux de l'influence ...              |  | 98        |



|   |            |
|---|------------|
| <b>2. Perspectives de l’interculturalité .....</b>  | <b>101</b> |
| 2.1. Interculturel / interculturalité : du concept aux projets culturels et artistiques.....        | 101        |
| 2.2. Le numérique : un outil interculturel.....   | 103        |
| <b>3. Les Instituts français, quelles limites à l’ambition interculturelle ?.....</b>               | <b>104</b> |
| 3.1. L’éducation artistique : vers l’interculturalité ? .....                                       | 104        |
| 3.2. Faciliter les transferts culturels et artistiques France-Maroc, une promesse opérée ?<br>..... | 106        |
| 3.2.1. Un accès à l’espace Schengen limité pour les artistes marocains.....                         | 106        |
| 3.2.2. Entre intérêts diplomatiques et réalités sur le terrain .....                                | 107        |
| 3.2.3. De Paris au contexte local .....   | 108        |
| 3.3. L’art et la compréhension interculturelle : un défi actuel.....                                | 109        |
| <b>Conclusion.....</b>  | <b>111</b> |
| <b>Références bibliographiques et sites internet .....</b>  | <b>113</b> |

## Liste des abréviations

**ADPF** : Association pour la diffusion de la pensée française

**AEFE** : Association pour l'enseignement du français à l'étranger

**AFAA** : Agence française d'action artistique

**AFD** : Agence française de développement

**DALF** : Diplôme approfondi en langue française

**DEL** : Diplôme d'études en langue française

**DGCID** : Direction générale de la coopération internationale et du développement

**DGM** : Direction générale de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du développement international.

**EPIC** : Établissement à caractère industriel et commercial

**MEAE** : Ministère de l'Europe et des affaires étrangères

**IFE** : Institut français d'Essaouira

**IFM** : Institut français du Maroc

**INALCO** : Institut National des Langues et Civilisations Orientales

**OIF** : Organisation internationale de la francophonie

**OSUI** : Office scolaire et universitaire international

**SCAC** : Service de coopération et d'action culturelle

**TCF** : Test de connaissance du français

**UNESCO** : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

## Glossaire

*Il m'a semblé nécessaire de définir ici certains concepts clés employés tout au long de cette étude, ainsi qu'un lexique spécifique, dont les premières occurrences dans le corps du texte seront soulignées par un astérisque.*

**Amazigh** : Langue très répandue sur le territoire marocain, dont les dialectes sont parlés par les berbères.

**Arabe marocain ou darija** : Dialecte arabe parlé au Maroc

**Coopération bilatérale** : Dans son acception liée aux relations internationales, il s'agit d'une collaboration de plusieurs pays dans divers domaines. Dans le cas d'une coopération bilatérale, les échanges en jeu concernent deux pays.

**Coopération multilatérale** : Cette forme de coopération engage un ensemble de pays et d'acteurs internationaux, qui prennent part à un projet commun, souvent pour répondre à des enjeux de développement. Des organismes et des fonds multilatéraux sont alors impliqués dans les processus de coopération.

**Culture** : « La culture est un ensemble complexe qui inclut savoirs, croyances, arts, positions morales, droits, coutumes et toutes autres capacités et habitudes acquis par un être humain en tant que membre d'une société »<sup>1</sup>.

**Dialogue interculturel** : Échanges entre des individus ou des groupes de cultures et de visions du monde différentes, qui impulsent « une dynamique de reconnaissance mutuelle, dans la perspective d'une société inclusive. Contre la fragmentation sociale et l'exclusion, il favorise la cohésion sociale et la construction des identités personnelles et collectives dans un environnement multiculturel »<sup>2</sup>.

**Diffusion culturelle** : Expression utilisée pour évoquer les représentations culturelles et artistiques dans un établissement ou un espace publics ou privés dédiés à l'accueil des productions culturelles et artistiques.

**Diplomatie culturelle** : Correspond à « une science et une pratique des relations politiques entre les États, et particulièrement de la représentation des intérêts d'un pays à

---

<sup>1</sup> Tylor, E. in Seymour-Smith, C., *Macmillan Dictionary of Anthropology*. The Macmillan Press LTD, 1986, cité dans UNESCO, « Apprendre à vivre ensemble » [en ligne] <http://www.unesco.org>.

<sup>2</sup> CONTE, Charles, « Qu'est-ce que le dialogue interculturel ? Un entretien avec Gabrielle Battaini-Dragoni », *Diasporiques*, n°10 [en ligne] [http://www.diasporiques.org/Battaini\\_10.pdf](http://www.diasporiques.org/Battaini_10.pdf), p.18.

l'étranger ». La culture est l'un des outils de la diplomatie, pour construire les relations internationales, par l'implantation à l'étranger de structures culturelles.

**Francophonie** : L'espace francophone correspond aux territoires qui ont en commun la langue française. La Francophonie, avec une majuscule, désigne un « dispositif institutionnel organisant les relations entre les pays francophones »<sup>1</sup>.

**Mondialisation** : Désigne un processus par lequel les échanges de biens et services, capitaux, hommes et cultures, se développent à l'échelle de la planète et créent des interactions de plus en plus fortes entre différentes parties du monde<sup>2</sup>.

**Multiculturalité** : Se distingue de l'interculturalité dans le sens où il ne s'agit pas d'un processus, mais d'un état de juxtaposition des cultures (ethniques, linguistiques, religieuses, etc.), qui coexistent dans une même société.

**Riad** : Maison traditionnelle urbaine au Maroc, construite autour d'un patio ou d'un jardin intérieur et entouré de galeries.

**Résidence de création** : Accueil d'artistes pour « un travail de recherche ou de création [...] La création sera facilitée grâce à la mise à disposition d'un lieu de vie et de création, des moyens financiers, techniques et humains »<sup>3</sup>.

**Soft power** : D'abord appliqué à l'influence des États-Unis sur les autres États, le concept se popularise en France pour traduire la capacité d'influence d'un État ou d'une organisation, et son rayonnement, sur la scène internationale (par le biais d'interventions culturelles, sociales ou humanitaires). Aujourd'hui, le concept tombe en désuétude, peu à peu abandonné au profit de termes moins controversés (on évoque plus volontiers les politiques d'influence, par exemple).

**Souiris** : Habitants d'Essaouira.

**L'Autre** : « L'ensemble, réel et fantasmé, de tout ce qui est extérieur à sa propre culture »<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Organisation Internationale de la Francophonie, « Qu'est-ce que la Francophonie ? » [en ligne] <https://www.francophonie.org>.

<sup>2</sup> *Le Dico du commerce international*, « Définition de la mondialisation » [en ligne] <https://www.glossaire-international.com>.

<sup>3</sup> *Ministère de la Culture*, « Qu'est-ce qu'une résidence d'artistes et comment en bénéficier ? » [en ligne] Paris [consulté le 12/07/2018] <http://www.culture.gouv.fr/Foire-aux-questions/Arts-Plastiques/Qu-est-ce-qu-une-residence-d-artiste-et-comment-en-beneficier>

<sup>4</sup> RAFONI, Béatrice, *La Recherche interculturelle. État des lieux en France* [en ligne] Nancy, PUN, Éditions universitaires de Lorraine, pp.13-26 [consulté le 20/06/2018] <https://journals.openedition.org/questionsdecommunication/4510>.

## Introduction

Diversité culturelle, interculturalité, dialogue entre les cultures, échanges et interconnexions culturels, ces concepts sont considérablement porteurs de sens dans les contextes sociaux actuels et à travers la planète. Ils sont associés à de véritables processus, que toutes les sphères, institutionnelle, associative, privée, se sont appropriés. Car pour affronter les tensions identitaires, les peurs sur lesquelles se fondent les populismes, les menaces de fermeture des frontières, c'est bien à l'échelle nationale et internationale que des mesures doivent être prises, allant dans le sens d'une cohésion sociale et d'une prise en compte de la diversité culturelle.

La proximité et l'imbrication des cultures sur les territoires appellent à considérer les divers phénomènes de contacts culturels qui se jouent à tous les niveaux de la vie quotidienne et sociale des individus. Pour apprécier cette pluralité, chaque État applique des politiques et des méthodes qui lui sont propres, à l'échelle du pays. On note que cela ne va pas toujours dans le sens d'une reconnaissance et de la valorisation de la diversité culturelle. Parfois les politiques peuvent être fondées sur une considération controversée de la diversité culturelle et s'organiser sur des mesures d'assimilation culturelle, c'est-à-dire sur une forme d'acculturation où l'individu est conduit à adopter une nouvelle culture. Toutefois, sur la scène internationale, de véritables politiques et stratégies sont en jeu pour nourrir et favoriser les échanges culturels entre et à l'intérieur des pays, et pour mettre en œuvre le processus de l'interculturalité. À cet égard la France possède un immense réseau culturel extérieur, reconnu et renommé, qui lui assure une influence dans le monde entier. Celui-ci s'intègre à un tissu d'acteurs encore plus grand, celui de la Francophonie\*. Cela pour diffuser des valeurs et un idéal interculturel. L'Institut français est l'une des mesures dédiées à cet objectif.

L'opportunité d'être stagiaire à l'Institut français du Maroc, en tant que chargée de la programmation culturelle et de la communication sur le site d'Essaouira, s'est présentée au cours de mes études en Master Diffusion de la culture à l'Université Grenoble-Alpes. Tout au long des six mois de mon stage, j'ai été plongée au cœur des enjeux de l'Institut français du Maroc, découvrant les spécificités du travail en réseau et les manifestations de la présence culturelle de la France au Maroc. Déjà orienté autour de questions en lien avec

l'espace francophone et des diverses problématiques en fait de coopération dans le domaine culturel et artistique, mon parcours universitaire est également marqué par un stage au sein d'un festival de musiques francophones au Québec. Deux expériences professionnelles complémentaires qui m'ont amenée à interroger les enjeux de l'art et de la culture en contexte interculturel.

L'Institut français est un établissement public à caractère industriel et commercial (ÉPIC) créé par la loi du 27 juillet 2010 relative à l'action extérieure de la France et par le décret n°2010-1695 du 30 décembre 2010. L'Institut français est l'opérateur du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères et de la diplomatie culturelle\* de la France. Sur le terrain, il est sous l'autorité de l'Ambassade de France. C'est un service public, et en cette qualité il est pourvu de missions spécifiques d'intérêts communs. Travailler dans un Institut français, c'est se familiariser avec le fonctionnement d'une institution publique au rayonnement international et présente dans chaque coin du monde. C'est aussi appréhender un certain nombre de problématiques associées d'une part au contexte international, de la coopération bilatérale et multilatérale\* entre les pays, et d'autre part à la situation locale du territoire sur lequel la structure est implantée. Dans le cas précis d'un stage à l'Institut français du Maroc, j'ai pu observer comment se construisent les partenariats culturels et artistiques franco-marocains. J'ai pu rencontrer à la fois des agents du réseau culturel extérieur de la France, des artistes marocains et des artistes français, et être en contact avec l'Institut français de Paris.

Cette expérience immersive m'a donné l'occasion de mettre en perspective les engagements de la France vis-à-vis de ses implications culturelles à l'étranger, et les réalités sur le terrain. D'un côté, les ambitions de la France, qui veut créer du lien entre les cultures, aider au développement culturel et artistique des pays, influencer les sociétés. Comment construire un monde où les cultures cohabitent, un monde ouvert ? Comment instaurer un processus interculturel à l'échelle du monde et de la coopération internationale ? Et d'un autre côté, l'évidence des contraintes du terrain. Les aléas matériels, financiers, humains, culturels, politiques, qui replacent les ambitions diplomatiques et interculturelles de la France au cœur des problématiques sociales et politiques du territoire.

Les transferts culturels et artistiques ne peuvent pas être considérés au même titre que les marchandises. Ils fonctionnent sur d'autres ressorts puisque leur raison d'être se trouve au cœur de motivations humaines et sociales. La culture est à la fois un outil et une

arme douce pour construire les relations dans le monde. Un outil, car le dialogue culturel international se joue sur un plan diplomatique, associant des stratégies et des influences. Et une arme douce, dans le sens où la culture devient un moyen de répondre aux défis de nos sociétés, tout comme les arts spécifiquement, « qui peuvent aider à recréer du lien et de l'ouverture »<sup>1</sup>, contre le racisme, contre toutes les forces visant à restreindre les libertés, à contraindre la pensée, à isoler culturellement les individus.

C'est de cette constatation, selon laquelle il est essentiel de remettre les arts et la diversité culturelle au cœur du discours et des actions sociales, qu'un consensus mondial est né. Un consensus qui semble s'affirmer de plus en plus, orientant les enjeux des relations internationales : les échanges doivent s'opposer à l'uniformisation culturelle et défendre la pluralité, en combattant les fragmentations culturelles ou identitaires au sein des sociétés. Il suffit d'observer la multiplication des initiatives nationales et internationales qui vont dans ce sens, comme la Convention de l'UNESCO sur la diversité culturelle en 2002, pour voir que les relations entre les pays tendent à promouvoir le dialogue interculturel\*. Cela, pour construire des échanges égaux entre les individus et entre les cultures, favoriser la compréhension des uns envers les autres, au cœur des différences et des similarités culturelles. Les finalités sont la création du lien social : permettre à chacun de faire connaissance avec l'Autre\* et, par-là, avec lui-même aussi. Tel est l'idéal de l'interculturalité. Tel est l'idéal, dans les textes et les discours, des structures des réseaux culturels extérieurs comme les Instituts français.

Tout au long de cette étude, il sera question de l'un des axes du réseau culturel extérieur de la France : la coopération culturelle et artistique. Plus précisément, il s'agira d'observer cet axe au cœur des échanges franco-marocains. Comment la France a-t-elle installé sa présence dans le contexte culturel du Maroc, un pays qui est lui-même marqué par la pluralité des influences ethniques et linguistiques ? Dans quelle mesure l'Institut français est-il un vecteur de l'influence de la France, en transmettant, par le biais de l'art, des valeurs, des visions du monde, celles de la culture française et de la Francophonie ? Et jusqu'à quel point des intérêts et des stratégies diplomatiques sont-ils en jeu ?

Situé en Afrique du Nord, le Maroc est au carrefour de l'Europe, du monde arabe et des pays africains. Une situation stratégique qui ne manque pas de créer des occasions de circulation avec ses pays voisins. Échanges économiques, dialogues culturels, le

---

<sup>1</sup> TAMKUTÉ, Kotryna, « Entretien. La culture est la meilleure arme contre le populisme », *Courrier International*, 6 avril 2018 [en ligne] <https://www.courrierinternational.com>.

territoire du Maroc est ouvert aux transferts et au monde. Et le monde est ouvert au Maroc, témoignage de la mondialisation\*, de l'accélération des échanges et de l'interdépendance des pays. Le Maroc est un pays francophone dont l'adhésion à l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) remonte à 1981. Il prend ainsi part à tous les volets de la coopération au sein de la Francophonie, dont les objectifs s'articulent autour de la culture, mais aussi du développement, de la démocratie et des Droits de l'Homme.

L'objectif de ce travail sera de préciser l'activité du réseau culturel extérieur de la France au regard de la structuration de projets culturels et artistiques au Maroc. Les rôles de la présence culturelle de la France au Maroc sont parfois flous et il convient de les mettre en lumière pour mieux comprendre les enjeux d'un tel dispositif à l'étranger. Dans quelle mesure les réalités sur le terrain, dans le monde artistique, correspondent-elles au discours politique de l'État français ? Et que raconte ce discours, que nous apprend-il des intentions de l'État français, par sa présence au Maroc ?

Pour répondre à ces questions, je me suis appuyée sur mon expérience au sein de l'Institut français d'Essaouira et sur des travaux universitaires, des articles de presse, des conventions et des accords de coopération, des témoignages, des ouvrages thématiques, des émissions de radio, des rapports du Sénat portant sur les séances de l'Assemblée nationale. Diverses recherches et études s'intéressent déjà à la question du réseau culturel extérieur de la France, aux enjeux de la Francophonie et à l'avenir de l'Institut français, interrogeant les intérêts diplomatiques et l'influence culturelle de la France à l'étranger. Ce sont néanmoins, souvent, des sources peu récentes, qui ne prennent pas en compte les dernières évolutions des actions du réseau culturel extérieur de la France, dont les axes sont de plus en plus orientés vers une promotion de la diversité culturelle et vers une construction de l'interculturalité. Également, bien que les études concluent souvent sur la nécessité d'observer les liens bilatéraux entretenus par la France en fonction de l'expérience du terrain, il existe peu de travaux de comparaison entre l'ambition diplomatique de la France et la réalité de la mise en œuvre de projets artistiques à l'étranger. Une réalité que l'expérience professionnelle permet d'appréhender. C'est pourquoi je me suis tournée vers des professionnels de la culture et vers des artistes, qui ont nourri mes recherches de leurs expériences et de leurs points de vue. Outre les acteurs culturels et artistiques que j'ai côtoyés tout au long de mon stage, j'ai rencontré dans le cadre d'entretiens, Christophe Pomez, directeur de l'Institut français de Marrakech, Ahmed Belkadi, Doyen de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'Université Ibn-Zhor à Agadir, Yassine Ben Ali, producteur exécutif du Studio de création musical



Planet Essaouira, les musiciens du quintet de jazz français OZMA, l'amateur de musique Abdul Jalil Chakir, Mouna Razi, active dans le milieu associatif d'Essaouira, Cheikh Abdellah, doctorant en Lettres et Sciences humaines, critique et historien de l'art, et Chama Attar, artiste peintre au Maroc. Leurs expériences ont réellement complété mes connaissances du fonctionnement de la coopération franco-marocaine et du contexte culturel du Maroc. Cette étude s'appuie ainsi régulièrement sur leurs témoignages, placés intégralement en annexes.

La première partie de ce travail est consacrée à mon expérience de stage à l'Institut français du Maroc. Il conviendra de présenter la structure avant de détailler les missions qui m'ont été confiées en tant que chargée de la culture et de la communication de l'Institut français d'Essaouira. La deuxième partie questionne les enjeux de la coopération culturelle et artistique franco-marocaine, tout d'abord en la replaçant dans son contexte, celui du paysage culturel et linguistique du Maroc. Le deuxième chapitre sera ensuite l'occasion d'observer la mise en œuvre de projets artistiques dans le cadre de la coopération bilatérale, afin d'en préciser les missions clés. Enfin, il s'agira de voir dans quelle mesure l'Institut français est un intermédiaire, dont l'objectif est de créer des passerelles entre la France et le Maroc, entre les sociétés et les individus, entre les artistes et les publics, et les limites à cette ambition.

## **PARTIE 1.**

### **STAGE À L'INSTITUT FRANÇAIS DU MAROC : AU CŒUR DU RÉSEAU CULTUREL EXTÉRIEUR DE LA FRANCE**

## **Chapitre 1 : La France hors de ses frontières : un réseau d'institutions culturelles**

À l'instar de l'Angleterre, avec le British Council, de l'Allemagne, avec les Instituts Goethe, ou encore de l'Espagne, avec les Instituts Cervantes, la France a implanté à l'étranger des Instituts français. Il s'agit de l'une des institutions du réseau de coopération et d'action culturelles extérieures de la France qui exerce une action à travers le monde. Il a la responsabilité, entre autres, de nourrir les échanges culturels et artistiques sur la scène internationale. Et cela toujours en partenariat avec des organisations internationales (OIF, AFAA, ADPF, AUF<sup>1</sup>, etc.). Il vient compléter l'activité culturelle à l'étranger notamment de l'Agence Française de Développement (AFD) qui « maintenant, a des missions dans la culture »<sup>2</sup>, ainsi que celle des Alliances françaises, considérées comme des structures appartenant au réseau culturel extérieur de la France car elles sont conventionnées, mais qui sont autonomes et ne relèvent pas du service public au même titre que les Instituts français. Comment s'organise le réseau culturel extérieur de la France ? Qui en sont les acteurs et quelles sont les principales actions de l'Institut français, en particulier dans le domaine artistique et culturel puisqu'il s'agit de l'objet de cette présente étude ?

---

<sup>1</sup> Voir : Liste des abréviations, p.7.

<sup>2</sup> Voir l'interview de Christophe Pomez, placée en annexe n°1.

# 1. Origines et organisation de la présence culturelle de la France à l'étranger

## 1.1. Le réseau culturel extérieur de la France

### 1.1.1. Définitions

D'après les chiffres d'un rapport du Sénat publié en mai 2018<sup>1</sup>, le réseau de la France à l'étranger se compose en 2017 de :

- 154 services de coopération et d'action culturelle (SCAC).
- 124 établissements à autonomie financière dont 98 sont pluridisciplinaires. Ce sont les Instituts français.
- 813 Alliances françaises locales dont 383 sont conventionnées avec le Ministère des Affaires étrangères.
- 162 ambassades, qui ont généralement un service dédié au culturel.
- 89 consulats.
- 26 Instituts français de recherche.

L'ensemble de ces institutions assure une présence et une visibilité de la France sur la quasi-totalité du globe. Elles forment un véritable maillage de l'action française à l'étranger et répondent à des enjeux diplomatiques.

Chacune des structures du réseau culturel français à l'étranger possède ses propres particularités juridiques et économiques. Concernant les Instituts français, ils fonctionnent en partie en autonomie financière grâce aux recettes des cours de langue, mais ils reçoivent également des subventions du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (le Quai d'Orsay) et, dans une moindre mesure, du Ministère de la Culture et de la Communication. Selon les chiffres de 2013, « le Ministère des Affaires étrangères finance l'intégralité des 186 millions d'euros du coût de fonctionnement du réseau »<sup>2</sup>. Il finance 95% du budget de l'Institut français. Le Ministère de la Culture et de la Communication, lui, « n'apporte

---

<sup>1</sup> *Sénat*, « Projet de loi de finances pour 2018 : Action extérieure de l'État : Diplomatie culturelle et d'influence » [en ligne] Paris, 2018 [consulté le 02/04/2018] <http://www.senat.fr/rap/a17-110-2/a17-110-24.html>.

<sup>2</sup> CASTELAIN, Jean-Christophe, « Un rattachement symbolique de l'Institut français au Ministère de la Culture », *Le Journal des Arts*, n°442, 2 octobre 2015.

que 1,40 million d'euros »<sup>1</sup>. Ponctuellement, l'Institut français fait également appel au mécénat. C'est donc sur un modèle de financements publics / privés qu'il fonctionne.

Sur le site web de France Diplomatie, on trouve la définition suivante des missions de l'Institut français :

Il est chargé de porter une ambition renouvelée pour notre diplomatie d'influence, de contribuer au rayonnement de la France à l'étranger dans un dialogue renforcé avec les cultures étrangères et dans une démarche d'écoute et de partenariat<sup>2</sup>.

Une définition du réseau des Alliances française, associations de droit local, est également proposée :

Créée en 1883 à Paris, l'Alliance française, partenaire du MEAE, représente aujourd'hui le premier réseau culturel mondial. La coordination du réseau est assurée par la Fondation Alliance française. Les Alliances françaises ont en commun la poursuite de trois missions essentielles : proposer des cours de français, en France et dans le monde, à tous les publics ; mieux faire connaître les cultures françaises et francophones ; favoriser la diversité culturelle<sup>3</sup>.

Bien que les missions des Instituts français et des Alliances françaises soient sensiblement les mêmes, les deux institutions fonctionnent sur des modèles très distincts, le premier étant un réseau public et l'autre associatif.

Le réseau culturel extérieur de la France est à la fois indépendant, en tant que service de l'Ambassade de France, et en même temps aux mains de divers décisionnaires et financeurs. L'Institut français est ainsi sous la cotutelle des deux ministères, dont les opérations sont conduites, nous allons le voir, par la Direction générale de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du développement international (DGM).

### **1.1.2. La Direction Générale de la Mondialisation (DGM)**

Le réseau culturel extérieur de la France est doté d'une administration et de moyens financiers. Les compétences en matière de direction sont attribuées à la DGM, qui succède en 2010 à la Direction générale de la coopération internationale et du développement

---

<sup>1</sup> *Ibid.*

<sup>2</sup> France Diplomatie, « L'Institut français et l'Alliance française, acteurs de l'action culturelle extérieure » [en ligne] [consulté le 14/04/2018] <https://www.diplomatie.gouv.fr>.

<sup>3</sup> *Ibid.*

(DGCID) et qui « exerce la tutelle sur tous les opérateurs intervenant dans ce domaine »<sup>1</sup>. L'ensemble des interventions du MEAE en matière de relations culturelles extérieures sont ainsi régies par cet agent. La DGM propose une politique française de coopération internationale. Ses opérateurs sur le terrain se chargent ensuite de la mettre en œuvre :

Cette direction générale définit et met en œuvre, en liaison avec les administrations concernées et en partenariat avec l'ensemble des organisations internationales et acteurs concernés, l'action de la France relative aux enjeux globaux, au développement durable, à la coopération internationale, à la politique d'influence et aux grandes politiques sectorielles, notamment dans le cadre des enceintes multilatérales relevant de ses domaines de compétence<sup>2</sup>.

La DGM suit les actions des opérateurs placés sous l'autorité de l'Ambassade de France, tel que l'Institut français. En tant que service publique, l'Institut français doit répondre à des objectifs et à des moyens qui font l'objet de conventions.

### **1.1.3. Aux origines : l'Association française pour l'action artistique (AFAA) et CulturesFrance**

L'action et l'influence culturelles de la France à l'étranger ont une longue histoire, ponctuée par la création de plusieurs institutions qui se succèdent - l'AFAA a ainsi laissé sa place à CulturesFrance qui, à son tour, a disparu suite au lancement de l'Institut français - ou qui coexistent, comme l'Institut français et la Fondation des Alliances françaises actuellement. Et avant même l'AFAA, dès 1922 l'action culturelle française extérieure est représentée par l'Association française d'expansion et d'échanges artistiques.

Comme l'Institut français, l'AFAA était placée sous la double tutelle du Ministère des Affaires Étrangères et du Ministère de la Culture. Les priorités de l'AFAA étaient semblables à celles défendues aujourd'hui par le biais du réseau culturel extérieur de la France, notamment concernant les arts et la culture. Et déjà les contextes politique, économique et géopolitique déterminaient les paradigmes de l'AFAA concernant son action culturelle et artistique. Dès la création de l'association, des intérêts diplomatiques émergent, doublés par un désir réel de développer le dialogue international au moyen des arts et de la culture.

---

<sup>1</sup> *Sénat*, « Rapport d'information » [en ligne] [consulté le 29/03/2018] <https://www.senat.fr/rap/r04-091/r04-0914.html>.

<sup>2</sup> *France Diplomatie*, « Direction Générale de la Mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du développement international » [en ligne] <https://www.diplomatie.gouv.fr>.

En 2006 CulturesFrance succède à l’AFAA. Plus précisément, CulturesFrance, résulte de la fusion entre l’AFAA et l’Association pour le développement de la pensée française (ADPF). Selon une définition donnée par *Editions Théâtrales*, « CulturesFrance est l’opérateur délégué des ministères des Affaires étrangères et de la culture et de la communication pour les échanges culturels internationaux »<sup>1</sup>. Association loi 1901, CulturesFrance exerce :

Une mission d’opérateur au service des échanges culturels internationaux et de l’aide au développement culturel dans les domaines des arts de la scène, des arts visuels, des arts appliqués, de l’architecture, du patrimoine, de l’écrit et de l’ingénierie culturelle<sup>2</sup>.

Considéré comme une « agence d’action culturelle »<sup>3</sup>, son rôle est précisément de faire le lien entre les institutions culturelles françaises, le réseau culturel français à l’étranger (Alliances françaises, Ambassades) et les acteurs culturels locaux à l’étranger.

Ce retour sur les origines de l’Institut français nous permet de noter les efforts qui ont été faits depuis les premiers temps de l’action culturelle française à l’étranger pour trouver la formule la plus adéquate à cette ambition. La formule qui accorde à la France une visibilité suffisante pour aller sur le même terrain - celui des relations culturelles internationales - que l’Institut Goethe, l’Institut Cervantes ou encore le British Council ; pour une influence « comparable à celle d’autres agences européennes »<sup>4</sup>. C’est d’ailleurs en raison des « errements »<sup>5</sup> et des « dysfonctionnements constatés à l’AFAA »<sup>6</sup> que CulturesFrance a été créé. Puis, plus récemment, le lancement de l’Institut français atteste de l’évolution d’une expérience associative (CultureFrance) à une gestion publique, une structure « de service »<sup>7</sup>. Aujourd’hui encore, les hauts et les bas du réseau culturel extérieur de la France interrogent sur ses perspectives et sur les futures réformes envisagées.

---

<sup>1</sup> *Editions Théâtrales*, « CulturesFrance » [en ligne] [consulté le 10/03/2018] <https://www.editionstheatrales.fr>.

<sup>2</sup> *Sénat*, « CulturesFrance : des changements nécessaires » [en ligne] [consulté le 25/04/2018] <https://www.senat.fr/rap/r06-061/r06-0612.html>.

<sup>3</sup> SOLIS, René, « L’AFAA devient CulturesFrance », *Libération* [en ligne] 16/05/2006 [consulté le 10/04/2018] <http://next.liberation.fr>.

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> *Sénat*, « CulturesFrance : des changements nécessaires » [en ligne] Paris, 08/11/2006 [consulté le 25/04/2018] <https://www.senat.fr/rap/r06-061/r06-0612.html>.

<sup>6</sup> *Ibid.*

<sup>7</sup> Voir l’interview de Christophe Pomez, placée en annexe 2.

## 1.2. Réseau de l'Institut français

L'Institut français répond à un éventail de missions. Il est pluridisciplinaire, à la fois centre de formation linguistique et centre culturel :

L'Institut français revendique la liberté d'expression et la diversité dans un contexte de mondialisation, tout en affirmant sa compétence et son expertise en matière de promotion de la culture française dans le monde. Il est un outil d'influence et de coopération, et un pôle d'expertise et de conseil.

Il répond à un objectif de promotion de la Francophonie et, comme tout équipement relevant du service public, à un objectif de démocratisation culturelle.

### 1.2.1. L'Institut français, un service public

En 2011, CulturesFrance devient l'Institut français qui, cette fois, se présente sous les traits d'un EPIC. Bernard Kouchner, alors ministre des Affaires étrangères, déclare que « tout a changé. Nous ne sommes plus les rois du monde... Tout le monde pensait qu'une démarche novatrice devait être entamée »<sup>1</sup>. C'est pourquoi, la création de l'Institut français joint l'idée de créer une véritable marque, sur les modèles du British Council, de l'Institut Goethe ou de l'Institut Cervantes, pour assurer l'influence culturelle de la France à l'étranger. La création de l'Institut français répond alors à un besoin d'associer l'action culturelle, artistique et linguistique internationale de la France à une institution bien identifiable. Une nouveauté puisque, avant la réforme en 2011, les institutions aujourd'hui regroupées sous les nom d'« Institut français » portaient divers noms, tels que l'Institut Jules Verne, la Maison française, l'Institut Saint-Exupéry, etc.

La création du réseau de l'Institut français semble répondre à la nécessité de repenser la place de la France, en ce début de siècle, sur la scène des relations culturelles internationales. Lors du lancement de l'Institut français, Frédéric Mitterrand, alors ministre de la culture, s'exprime à ce propos : « nous sommes dans un grand basculement du monde maintenant. La grande question c'est de savoir : entre la Chine et l'Inde qui se parlent, où se trouve la place de la France ? »<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> FORSTER, Siegfried, « CulturesFrance devient l'Institut français et la culture s'élargit », *RFI Afrique* [en ligne] Issy-les-Moulineaux, 21/07/2010 [consulté le 25/02/2018] <http://www.rfi.fr/afrique/20100721-culturesfrance-devient-institut-francais-culture-s-elargit>.

<sup>2</sup> *Ibid.*



Les 98 établissements intégrant le réseau de l'Institut français possèdent, en tout, 137 antennes. L'Institut français du Maroc, par exemple, est doté de douze antennes, dans douze villes marocaines. En tant que service public, attaché à l'Ambassade de France, il intervient dans trois secteurs d'action. Christophe Pomez nous en rappelle les lignes lors de notre entretien : la première est la coopération éducative et linguistique, qui correspond aux actions pour la promotion du français et de la francophonie. La deuxième est la coopération culturelle et artistique. Et le troisième axe est la coopération universitaire et scientifique. Dans chacun de ces domaines, les différents Instituts français ont « un plan d'action très précis »<sup>1</sup>.

### **1.2.2. Un centre de la francophonie : l'enseignement linguistique**

Dans le cadre de la politique de coopération éducative et linguistique instaurée par le MEAE, l'une des priorités de l'Institut français est d'accompagner la formation à la langue française. L'Institut français vient alors compléter les actions de l'Association pour l'enseignement du français à l'étranger (AEFE). Pour reprendre l'exemple de l'Institut français du Maroc, l'objectif est de mettre à niveau la population marocaine, en expression linguistique française, pour multiplier les chances des individus d'accéder aux opportunités internationales, favoriser la communication en termes de partenariats, et renforcer l'influence de la Francophonie.

Lorsqu'il est implanté dans un pays francophone où le français est une langue officielle, l'Institut français acquiert un rôle conséquent en tant que centre de formation. Les enjeux linguistiques de la structure en termes d'enseignement se multiplient pour répondre aux besoins d'apprentissage de la population. Dans le cas du Maroc, la langue française est très présente dans le pays, et elle correspond à une compétence convoitée par les Marocains. Cela explique la constitution d'un réseau aussi dense au Maroc. Ces structures sont non seulement actives dans l'enseignement régulier du français, sous la forme de cours hebdomadaires, mais également dans la formation linguistique des professionnels de tous les domaines. Christophe Pomez explique ce rôle de l'Institut français :

Sur le français, on est dans un contexte d'accompagnement vers un retour du français dans un système d'éducation. Donc on agit sur la formation des enseignants, sur l'accompagnement avec une offre de

---

<sup>1</sup> Voir l'interview de Christophe Pomez, placée en annexe 2.

référence, dans plusieurs secteurs, pour accompagner le gouvernement marocain.<sup>1</sup>

Un dispositif dédié à l'accompagnement aux études supérieures en France, appelé Campus France, est également créé en 2010. Il vise à « favoriser la promotion de l'enseignement supérieur français et l'accueil des étudiants étrangers dans les établissements d'enseignement supérieur »<sup>2</sup>. Attaché au réseau culturel extérieur de la France, au côté de l'Institut français, ce dispositif est l'un des axes d'action en matière d'accompagnement linguistique et d'échanges culturels. Par le biais du programme, Campus France encourage les jeunes, inscrits à l'Institut français ou non, à passer des tests et des certifications en langue française, comme le TCF (Test de Connaissance du Français), le DELF (Diplôme d'Études en Langue Française) ou encore le DALF (Diplôme Approfondi en Langue Française), qui les habilitent à se présenter aux formations de l'enseignement supérieur en France. C'est à l'Institut français que les participants aux programmes de Campus France doivent se rendre pour recevoir un accompagnement individuel.

### **1.2.3. Promouvoir la Francophonie**

On observe deux axes majeurs de l'action culturelle de l'Institut français : la promotion de la Francophonie et le soutien des scènes artistiques et de la création contemporaine. Mais ces deux axes sont intimement liés : dans le cadre des missions du réseau culturel extérieur de la France, l'un ne va pas sans l'autre.

La Francophonie<sup>3</sup> est associée à un espace géopolitique et géolinguistique, sans frontières : une aire culturelle, caractérisée par la présence de ses représentants (organisations, acteurs culturels ou encore structures associatives) tout autour du monde. La Francophonie, c'est d'une part une langue commune, et d'autre part un certain nombre de valeurs.

En tant que centre linguistique, l'Institut français enseigne le français et forme linguistiquement des professionnels de tous les domaines. Au Maroc, par exemple,

---

<sup>1</sup> Voir l'interview de Christophe Pomez, placée en annexe 2.

<sup>2</sup> DE ROBIEN, Gilles, « Création de CampusFrance », *education.gouv.fr*, 2007 [en ligne] Paris, 07/03/2007 [consulté le 18/03/2018] <http://www.education.gouv.fr/cid4720/creation-de-campusfrance.html>.

<sup>3</sup> En partie 2, il sera notamment question des potentialités de la Francophonie dans la structuration de projets interculturels entre la France et le Maroc (cf. chapitre 2 : Échanges France – Maroc : quelle coopération culturelle et artistique ?).

L'Institut français forme les autorités marocaines, afin de leur permettre la mobilité à l'international et de les aider à appréhender pleinement les enjeux de la Francophonie politique, économique et culturelle. Ainsi, l'Institut français de Marrakech propose un « kit d'apprentissage, un module sur le français diplomatique »<sup>1</sup> aux élus et aux politiciens. Toutes ces personnes formées sont ensuite des partenaires potentiels, des interlocuteurs avec qui échanger et penser des projets culturels et artistiques. Cela vise à développer et à dynamiser le réseau de la Francophonie, et par prolongement à en diffuser les valeurs.

Le rôle de l'art et de la culture à l'égard de la promotion de la Francophonie est également considérable. Car c'est bien en valorisant les ressources de l'espace francophone, ses talents, son patrimoine, que l'influence de la Francophonie peut s'étendre. Les scènes artistiques, les centres culturels comme l'Institut français, ne sont-ils pas, en ce sens, des outils privilégiés pour cette action de promotion ?

#### **1.2.4. Art et culture : l'action culturelle de l'Institut français**

Parmi ses objectifs, l'Institut français doit également :

Promouvoir les échanges artistiques internationaux, partager la création intellectuelle française, diffuser le patrimoine cinématographique et audiovisuel français, soutenir le développement culturel des pays du sud, développer le dialogue des cultures via l'organisation de « saisons », « années », ou « festivals » en France et à l'étranger, favoriser la mobilité internationale des créateurs, avec des programmes de résidence, agir pour la diversité culturelle<sup>2</sup>.

Ces objectifs entrent dans le cadre d'une action culturelle et artistique, c'est-à-dire, selon une définition générale de l'action culturelle, que l'Institut français a la mission de favoriser le rapprochement des publics et des œuvres artistiques afin de démocratiser la culture, de créer du lien social, de faire découvrir des projets artistiques aux publics. Pour cela, l'Institut français conçoit une programmation culturelle et artistique, tisse des partenariats, suit la production des événements et des projets, imagine et réalise une communication pour informer les publics de son action culturelle, accueille des publics et des artistes et, en tant que lieu de diffusion, encadre la logistique et la technique des activités.

---

<sup>1</sup> Voir l'interview de Christophe Pomez, placée en annexe 2.

<sup>2</sup> *Institut français*, « Faites notre connaissance » [en ligne] Paris [consulté le 25/02/2018] <http://www.institutfrancais.com/fr/faites-notre-connaissance-0>.

L'Institut français est un intermédiaire entre les artistes, les réseaux d'acteurs culturels et les publics. Dans chaque pays, il propose une programmation culturelle et artistique annuelle, porteuse de valeurs et de l'ambition de faire connaître les artistes francophones : il s'agit des Saisons Culturelles.

C'est également dans sa mission de soutien aux pays de la zone de solidarité que l'Institut français construit une politique d'action culturelle :

L'Institut français poursuit le renforcement des dynamiques en œuvre dans les pays de la zone de solidarité (ZSP) en appuyant la création et en soutenant les manifestations et les opérateurs culturels locaux et en favorisant la diffusion des artistes et des œuvres sur les scènes internationales.

Le Maroc est l'un des pays de la zone de solidarité. Les enjeux en matière d'action culturelle répondent donc à des objectifs précis vis-à-vis du développement du Maroc. Il s'agit principalement de l'accompagnement à la création et du soutien dans la constitution de partenariats et dans l'accès à une diffusion internationale.

### **1.3. La France au Maroc : des institutions culturelles**

#### **1.3.1. L'Institut français du Maroc (IFM)**

On compte un seul Institut français du Maroc (IFM), mais celui-ci est constitué de plusieurs antennes. C'est à Rabat que siège la Direction Générale (DG) de l'Institut français du Maroc. Celle-ci coordonne et administre l'ensemble du réseau de l'Institut français du Maroc. L'IFM est rattaché à l'Ambassade de France au Maroc, au sein du Service de coopération et d'action culturelle (SCAC). Il est ainsi un opérateur du pôle « promotion de la diversité culturelle et appui à l'enseignement supérieur »<sup>1</sup>, l'un des trois pôles d'action de la SCAC.

Chaque site de l'IFM a également à sa tête une direction et une équipe, chargée de l'administration, de la coordination des cours de langues, de la médiathèque, de l'action culturelle et artistique, de la technique, de l'accueil. La DG de l'Institut français du Maroc fait les choix d'orientation pour le réseau, au niveau de chaque volet d'action, et elle valide les demandes de chaque antenne, notamment en ce qui concerne les demandes financières

---

<sup>1</sup> *Ambassade de France*, « Le service de coopération et d'action culturelle (SCAC) » [en ligne] Paris [consulté le 09/06/2018] <https://cf.ambafrance.org>.

pour réaliser des projets de construction, de rénovation des équipements ou pour faire des achats de matériels par exemple. L'action de chaque site de l'IFM est donc filtrée. Les propositions doivent passer par plusieurs étapes et par plusieurs intermédiaires. Cependant, le choix de la programmation culturelle et artistique n'est qu'en partie pilotée par la DG, et ce, seulement lorsqu'il s'agit de la Saison Culturelle. Chaque site est en revanche autonome pour la programmation culturelle locale.

### **1.3.2. Douze instituts français et une alliance française**

On note 39 pays prioritaires dans la stratégie de l'Institut français, dont le Maroc :

Ce sont des pays prescripteurs, ce sont des pays émergents, néo émergents. Ce sont des pays qui sont la façade nord de l'Afrique. Les pays francophones de l'Afrique sont des pays que nous suivons particulièrement<sup>1</sup>.

C'est alors en raison d'une forte politique de soutien au développement culturel du Maroc que l'Institut français du Maroc est aussi dense. En effet, avec ses douze Instituts français, son Alliance française et les services culturels de l'Ambassade française, le Maroc est le pays accueillant le plus grand nombre d'institutions du réseau culturel français. Ce dernier couvre l'ensemble du territoire, du nord au Sud, et bénéficie d'un important rayonnement national favorisé par une activité culturelle et de formation linguistique dynamiques.

Cela aussi parce-que le Maroc concentre une importante communauté francophone, et que l'usage de la langue française y est répandu parmi les Marocains depuis l'instauration du protectorat français au Maroc en 1912. De ce fait, les principales villes marocaines comptent chacune un Institut français, qui en sont des centres culturels majeurs : au nord du Maroc, Rabat, Tanger, Tétouan, Casablanca, Meknès, Oujda, Fès, El Jadida, Kénitra, et au sud, Marrakech, Essaouira, Agadir. Une Alliance française est également installée à Safi, légèrement au nord d'Essaouira.

---

<sup>1</sup> FOUCHER, Bruno, dans SINTES, Fabienne, « La "diplomatie culturelle et d'influence" de la France », *Un Jour dans le monde* [Émission radio]

### 1.3.3. L'Institut français du Maroc et les arts

Dans le domaine artistique, la coopération franco-marocaine s'inscrit notamment dans « un processus d'accompagnement et de professionnalisation de la jeune création artistique marocaine »<sup>1</sup>, par le biais d'appel à projets à destination des associations et des artistes marocains et par un soutien aux initiatives culturelles. L'action de l'IFM correspond également à la promotion des artistes français et francophones au Maroc par le biais de sa Saison Culturelle. Chaque année, l'IFM choisit une thématique pour la saison (septembre à juillet). La Saison Culturelle 2018 France-Maroc, par exemple, reçoit comme thématique « Un monde ouvert ». Les tournées des artistes français et francophones organisées dans le cadre de cette saison sont ainsi placées sous le signe de l'ouverture. Sont ainsi favorisées les initiatives orientées vers la diversité culturelle et vers l'interculturalité.

En amont de l'annonce aux publics de la Saison Culturelle, les équipes des douze sites-antennes de l'IFM sont informés des choix artistiques de la Direction Générale. La programmation culturelle des antennes de l'IFM dépend alors du positionnement des directeurs et des programmeurs de chaque site. Ceux-ci sélectionnent les artistes qu'ils souhaitent accueillir, et éventuellement proposent une action culturelle autour de cet accueil. Les tournées des artistes, au sein du réseau de l'IFM, sont supervisées par la DG mais organisées par les antennes.

Par ailleurs, un certain nombre d'événements programmés sont hors Saison Culturelle France-Maroc, dans le cadre de la programmation locale d'artistes francophones ou non. La plupart du temps il s'agit d'une programmation trimestrielle, bien que ce ne soit pas toujours le cas comme nous le montre l'exemple de l'Institut français d'Essaouira, où la programmation est mensuelle.

---

<sup>1</sup> *L'Observatoire des politiques culturelles* [en ligne] Grenoble [consulté le 20/03/2018] <http://www.observatoire-culture.net/rep-liens/cat-162/p-2.html>.

## 2. Essaouira : l'Institut français au cœur d'une ville multiculturelle

Il convient de préciser le contexte économique et culturel dans lequel est implanté l'Institut français d'Essaouira. Essaouira est une ville côtière de la région de Marrakech-Safi, d'environ 106 500 habitants dans le centre urbain<sup>1</sup>. Elle se situe au sud de Safi, ville portuaire moyenne, à l'ouest de Marrakech, qui a un rayonnement touristique et économique considérable, et au nord d'Agadir, une ville côtière et touristique relativement développée mais dont la vie culturelle est moins dynamique qu'elle ne l'est à Marrakech. Localisée entre ces trois villes, Essaouira possède des spécificités bien à elle. Peu urbanisée et peu industrialisée, l'économie d'Essaouira est fondée sur le tourisme et ses principaux atouts sont liés à son charme de ville ancienne et côtière, à son profil culturel et artistique, et à ses célèbres *spots* de surf.

### 2.1. Une ville touristique

Essaouira attire les visiteurs, venus pour découvrir sa médina (vieille ville), ses remparts classés au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2001, et le style traditionnel marocain de ses rues et de son architecture colorées. Un cadre également plébiscité par les réalisateurs de cinéma, ce qui ne manque pas de contribuer à la célébrité de la ville.

Si Essaouira a été un centre portuaire marocain incontournable au 18<sup>e</sup> siècle, au temps où la ville s'appelait encore Mogador, le dynamisme de la pêche maritime a significativement réduit, et l'économie est aujourd'hui consacrée au tourisme. Son activité d'artisanat, concentrée autour du bois de thuya et de l'huile d'argan, mais aussi du commerce de bijoux berbères, ou encore de tissus traditionnels, s'est largement développée au cours des dernières années. L'hôtellerie, La restauration et les activités nautiques constituent également des ressources importantes en termes de capital économique.

Les attraits d'Essaouira reposent également sur sa réputation artistique. On parle d'Essaouira, la « Ville des peintres »<sup>2</sup>, de ses nombreuses galeries d'art, « Essaouira la

---

<sup>1</sup> Recensement de 2014, *Maroc, portail de données*, « RGPH 2014 (population par régions (16 régions) et provinces) [en ligne] Royaume du Maroc [consulté le 05/05/2018] <http://morocco.opendataforafrica.org>.

<sup>2</sup> JOUNDI, Alice, « Essaouira, la ville des peintres », *Made in Essaouira* [en ligne] Essaouira, 26/08/2015 [consulté le 12/03/2018] <https://essaouira.madeinmedina.com/fr/article-essaouira-la-ville-des-peintres-2058.html>.

muse des artistes »<sup>1</sup>. On évoque aussi régulièrement « l'atmosphère particulière » d'Essaouira, celle qui inspire les artistes, de ses allures de ville hippie et marquée par l'esprit beatnik des années 70 :

À l'aube des années 70, avec Katmandou, l'île de Wight et Woodstock, Essaouira, l'ancienne Mogador, avait attiré les fervents du *peace and love* et abrité une génération de hippies en rupture de ban. C'était l'époque des baba cools aux cheveux longs et pantalons pattes d'éph' qui venaient taquiner leur guitare sur la plage. Ces derniers avaient élu leur spot dans le creux des dunes de Diabet, un hameau de pêcheurs à l'écart de la ville, devenu depuis un lieu de pèlerinage des rebelles nostalgiques du *flower power* et des chevrons de kitesurf<sup>2</sup>.

C'est en partie pour cette notoriété que de nombreux voyageurs pèrègrinent le long des plages et des rues d'Essaouira, pour son histoire artistique et culturelle dont témoigne aujourd'hui la présence d'une communauté d'artistes et la prévalence de l'art dans les mœurs souiries.

Ces voyageurs explorent les mémoires de cette ville *peace*, popularisée par un mode de vie décontractée et *cool*, que l'« esprit surf » a cultivé. Ils viennent pour visiter cette petite ville longeant l'Atlantique, où il fait beau toute l'année. La Cité des Alyzés, ou la Ville du vent, appelée ainsi en raison des courants presque constants de vents qui traversent la ville en période estivale, est aussi largement célébrée pour ses activités nautiques, de surf, kite-surf et windsurf.

Idéalisation ou réalité ? Dans une certaine mesure, les années 70 imprègnent aujourd'hui encore le mode de vie des Souiries (habitants d'Essaouira), qui semble relativement loin de la surconsommation et de la mondialisation économique. En ce sens, les pratiques et les produits traditionnels sont favorisés, bien que l'authenticité soit nettement menacée par les dérives du tourisme. Quand bien même, on y observe la volonté de préserver des savoir-faire et des héritages, qu'il s'agisse de l'artisanat, ou de l'art et de la culture. La culture gnaoua, « devenue le visage musical du Maroc »<sup>3</sup>, est notamment un vivier de la vitalité culturelle d'Essaouira. La musique gnaoua s'écoute encore dans

---

<sup>1</sup> Libération, « Essaouira la muse des artistes » [en ligne] Casablanca, mise à jour : 13/03/2018 [consulté le 15/05/2018] [https://www.libe.ma/Essaouira-la-muse-des-artistes\\_a95891.html](https://www.libe.ma/Essaouira-la-muse-des-artistes_a95891.html).

<sup>2</sup> AMAR, Ali, « Essaouira, le Woodstock africain », *Slate Afrique* [en ligne] Paris, mise à jour : 21/06/2012 [consulté le 11/02/2018] <http://www.slateafrique.com/5561/festival-gnaoua-essaouira-le-woodstock-africain>.

<sup>3</sup> CRÉTOIS, Jules, *Le Monde Afrique*, « La culture gnaoua est devenue le visage musical du Maroc » [en ligne] 2016 [consulté le 11/06/2018] [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/05/17/la-culture-gnaoua-est-devenue-le-visage-musical-du-maroc\\_4921013\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/05/17/la-culture-gnaoua-est-devenue-le-visage-musical-du-maroc_4921013_3212.html).



chaque coin de la ville et se constitue comme un patrimoine transmis aux nouvelles générations. La renommée hippie de la ville est d'ailleurs encouragée par ses habitudes culturelles, les « jam session » et les rituels musicaux et spirituels gnaouas, qui ne cessent de se tenir plus ou moins secrètement, le soir, dans les ruelles de la médina. Les Souiris se plaisent aussi à raconter à qui veut l'entendre les escales de Bob Marley et de Jimmy Hendrix. Alors, au son du guimbre (instrument traditionnel gnaoua), du derbouka, du oud et des guitares folk, la ville profite d'une atmosphère toute particulière, qui séduit et charme toujours un peu plus les voyageurs.

La valorisation des mémoires de la ville semble être une condition de survie de l'économie d'Essaouira : tant que la ville attirera par son charme, le tourisme ne s'épuisera pas. Une préoccupation partagée par le gouvernement marocain, qui envisage le patrimoine culturel matériel et immatériel comme une priorité.

## **2.2. Une ville multiculturelle**

Essaouira est riche d'influences culturelles diverses. Entre un héritage berbère, une présence juive, arabe, andalouse, la ville est multiculturelle et son histoire en dit long sur ses potentialités en matière d'ouverture au monde.

Dans son article « L'Agenda 21 de la culture à Essaouira », Asma Chaabi, maire de la ville de 2003 à 2009, évoque les origines de la diversité culturelle à Essaouira. Selon elle, cette multiculturalité\* remonte à la volonté du Sultan Sidi Mohamed Ben Abdellah, lorsqu'il fonde Mogador en 1765, d'en faire « un centre économique de premier ordre et le premier port commercial de son règne<sup>1</sup> » :

Tout au long de la construction de la ville, le Sultan a veillé à ce que la population de la nouvelle cité soit intégrée à l'activité économique prévue. Il a ainsi fait appel à des familles de l'ensemble du Maroc qui étaient connues pour leur savoir-faire en matière de commerce avec les puissances étrangères prospères à cette époque. Cette sélection s'est faite sans distinction de race ou de religion. Ainsi, des familles juives de tout le Maroc, d'autres originaires d'Espagne ou d'autres pays d'Afrique du Nord ont élu domicile à Essaouira à côté de familles arabes autochtones ou d'Andalousie, en plus des populations berbères de la région et même de celles venues de l'Afrique sub-saharienne.

---

<sup>1</sup> *Culture 21*, « Villes, cultures et développement » [en ligne] Jordi Pascual, 2009 [consulté le 15/06/2018] [https://reseauculture21.fr/wp-content/uploads/2015/07/z\\_report5\\_FR-copie.pdf](https://reseauculture21.fr/wp-content/uploads/2015/07/z_report5_FR-copie.pdf), p.24.

Depuis les germes de l'histoire d'Essaouira, on note tout particulièrement une proximité entre l'islam et le judaïsme, qui fait l'une des spécificités de la ville en matière de diversité culturelle. Conseiller du Roi du Maroc et natif d'Essaouira, André Azoulay évoque ce rapprochement :

La cité des alizés a été pendant le 19<sup>e</sup> siècle, l'un des espaces politiques, culturels et spirituels phares où régnaient une convergence et une fraternité entre islam et judaïsme. C'est à Essaouira qu'islam et judaïsme ont eu la proximité la plus longue et la plus lucide, nourrie, modelée et façonnée par l'enracinement des identités de l'un et de l'autre<sup>1</sup>.

Cette pluralité ethnique et religieuse marque l'identité de la ville et, aujourd'hui encore, s'exprime parmi ses habitants.

### **2.3. Une ville culturelle et artistique ?**

Portant fièrement son célèbre Festival International Gnaoua et Musiques du Monde, depuis la première édition en 1998, et reconnue pour son atmosphère qui inspire les artistes, Essaouira est associée à l'image d'une ville hautement culturelle et artistique.

#### **2.3.1. Déconstruction d'une image**

Pourtant, la réalité du contexte culturel et artistique de la Cité des Alizés est loin de coller tout à fait à cette image. Manque d'infrastructures, problématiques de la ruralité en ville, retard des volontés politiques : les lieux de diffusion, de création et d'expérimentation sont rares à Essaouira, bien qu'ils soient très désirés par le milieu artistique et culturel souiri. Le secteur de l'industrie culturelle et artistique peine à s'y développer.

Commençons par observer le paysage culturel et artistique de la ville dans ses grandes lignes. En tout et pour tout, seulement deux centres culturels de diffusion sont implantés à Essaouira : l'Institut français et Dar Souiri. Signifiant littéralement « maison des habitants d'Essaouira », l'espace de Dar Souiri appartient à l'Association Essaouira Mogador, qui est un regroupement d'associations locales. Régulièrement, l'Institut français et l'Association Essaouira Mogador s'associent pour monter des projets,

---

<sup>1</sup> *HuffPost Maroc*, « Le vibrant hommage d'André Azoulay à Essaouira » [en ligne] Edition MG, Rabat, 28/10/2016 [consulté le 20/05/2018] [https://www.huffpostmaghreb.com/2016/10/28/andre-azoulay-hommage-essaouira\\_n\\_12687598.html](https://www.huffpostmaghreb.com/2016/10/28/andre-azoulay-hommage-essaouira_n_12687598.html).

notamment dans le cadre de festivals ou lorsqu'il s'agit d'accueillir un événement culturel extérieur. Ils soutiennent également des initiatives locales, en mettant à disposition des lieux et éventuellement des moyens.

La vie culturelle et artistique d'Essaouira est également nourrie par quelques projets associatifs ou issus de la régionalisation culturelle<sup>1</sup> du Maroc. Le conservatoire de musique d'Essaouira, le Studio de musiques Planet Essaouira, le Bastion (lieu d'exposition), la Maison des enfants, la Vallée Verte de Talmest (association locale culturelle et sociale implantée dans un village de la région d'Essaouira) sont, par exemple, de potentiels acteurs culturels et artistiques porteurs d'initiatives.

Des festivals de renommée nationale ou internationale y ont également lieu. L'un d'eux est très célèbre, le Festival Gnaoua et Musiques du monde, qui se tient tous les ans au début de l'été. C'est un festival éclectique, principalement musical, mais où diverses expressions artistiques ont leur place. Il est entièrement gratuit et accessible à tous. Les autres festivals d'Essaouira bénéficient d'une moindre renommée, mais ils attirent tout de même des publics fidèles et nombreux. Il s'agit du festival des Andalousies Atlantiques, des Nuits photographiques d'Essaouira, du Printemps musical des Alyzés et du Festival Hadra et musiques trans.

En termes d'action culturelle et de sensibilisation auprès des scolaires et du tout public, peu d'initiatives sont proposées. Notamment car il n'existe pas au Maroc de programme comparable à celui de l'EAC (Éducation artistique et culturelle) en France. La sensibilisation aux arts ne fait ainsi pas partie du parcours scolaire des élèves. De fait, un nombre conséquent de Souiris ne sont pas en contact avec l'art dans leur vie quotidienne. Pourtant l'art a des potentialités réflexives, de distanciation, de remise en question des perceptions de la réalité, largement considérées, dans le monde entier, comme un facteur de la cohésion et de la tolérance au sein des sociétés.

Aux problèmes économiques et sociaux (dont il n'est pas question ici mais qui font l'objet de critiques virulentes, de l'évocation des « projets sinistrés »<sup>2</sup> à la « lente décrépitude »<sup>3</sup> d'Essaouira), alimentés par une gestion de la ville qui ne favorise ni le développement de la formation universitaire, ni la croissance en matière de modernisation,

---

<sup>1</sup> Cf. Partie 2 de ce mémoire (Chapitre 1., 3.2.2., p.76).

<sup>2</sup> KHALLAD, Abdelali, « La lente décrépitude d'Essaouira, Libération [en ligne] Casablanca, 01/07/2016 [consulté le 08/04/2018] <https://www.libe.ma>.

<sup>3</sup> *Ibid.*

s'ajoute ainsi une réelle envie, parmi les acteurs concernés de la ville, de dynamiser la vie culturelle et artistique d'Essaouira, encore très ralentie.

### 2.3.2. Perspectives : vers une prise en compte du facteur culture ?

Les acteurs culturels et les publics d'Essaouira sont en demande d'une diversification de l'offre culturelle et artistique. Une offre qui n'est pas adaptée à la population jeune, installée dans la ville notamment pour étudier à l'Université Cadi Ayyad-Maroc, l'École Supérieure de Technologie (EST), ou pour exercer dans le domaine des sports nautiques, un secteur attractif et professionnalisant. Ils doivent se déplacer à Marrakech ou à Agadir, à environ trois heures de route, pour se rendre à une séance dans une salle de cinéma ou pratiquer un cours de théâtre, par exemple. L'offre culturelle n'est pas non plus toujours appropriée à une population plus âgée, notamment pour les non-pratiquants de la langue française, qui ne fréquentent pas d'eux-mêmes les événements francophones proposés par l'Institut français. Yassine Ben Ali évoque les besoins de la ville en termes d'action culturelle :

On a fait le premier studio musical de la ville. Il n'y a pas beaucoup d'infrastructures par rapport au nombre d'artistes, de places pour s'exposer non plus. Casa ce n'est pas la même chose, Marrakech ce n'est pas la même chose, Agadir non plus. Parce que ce sont des grandes villes, où les infrastructures existent. C'est pareil partout dans le monde.

La politique d'André Azoulay se concentre sur la création d'infrastructures au profit des arts et des cultures et sur le soutien des initiatives culturelles locales. L'objectif est d'impulser un nouvel élan à la ville : « André Azoulay décrète que la culture, la création artistique, les musiques et le patrimoine seront le fer de lance de la renaissance souirie »<sup>1</sup>.

Dans toutes ses contradictions, Essaouira est de fait une ville qui fait rayonner les valeurs de l'ouverture aux cultures, du partage et du dialogue interculturel, eu égard à « son identité plurielle »<sup>2</sup> et à « sa notoriété universelle »<sup>3</sup>, mais qui n'est pas encore en mesure de répondre à certains besoins collectifs essentiels, entre autres à celui d'une offre culturelle pour tous, diversifiée et pertinente.

---

<sup>1</sup> SEBTI, Abdelahad, « André Azoulay : le festival symbolise la dignité retrouvée », *Zamane* [en ligne] 07/03/2018 [consulté le 12/05/2018] <http://zamane.ma>.

<sup>2</sup> KHALLAD, Abdelali, « La lente décrépitude d'Essaouira », *Libération* [en ligne] 01/07/2016 [consulté le 08/04/2018] [https://www.libe.ma/La-lente-decrepitude-d-Essaouira\\_a76399.html](https://www.libe.ma/La-lente-decrepitude-d-Essaouira_a76399.html).

<sup>3</sup> *Ibid.*

On voit que l'implantation d'une antenne de l'Institut français à Essaouira mobilise des enjeux en matière d'accès à la culture, liés à ce paysage bien spécifique. On peut alors questionner le défi que représente la présence d'un Institut français dans un tel environnement culturel et économique. Pourquoi le gouvernement français a-t-il souhaité conventionner une antenne de l'Institut français à Essaouira ? Celui-ci représente-t-il une perspective réelle pour la coopération franco-marocaine, en raison justement de la situation particulière d'Essaouira, une ville où les cultures sont toujours en dialogue ? L'Institut français est-il un outil pour le développement culturel et artistique de la ville ?

### **3. L'Institut français, le centre culturel d'Essaouira**

À Essaouira, l'Institut français est le seul équipement relevant d'un réseau culturel extérieur européen. Si l'on compte six Instituts Cervantes, deux Instituts Goethe et un espace du British Council au Maroc, aucun d'entre eux ne s'est implanté à Essaouira.

#### **3.1. De l'Alliance française à l'Institut français**

La structure n'a obtenu le statut d'Institut français que récemment, en 2014, lorsque son conventionnement en tant qu'Alliance française a été révisé. La décision d'en faire un Institut français a été adoptée, et le fonctionnement de la structure a évolué en conséquence.

Cette initiative fait suite à de nombreux rebondissements d'ordre économiques et humains, qui semblaient mener l'Alliance française d'Essaouira, inaugurée en 2005, directement à sa perte. Déjà en poste à l'époque où la structure était une Alliance française, les membres de l'équipe de l'Institut français d'Essaouira (IFE) évoquent la succession tourmentée de plusieurs personnes à la direction et à la présidence :

L'Alliance se portait mal économiquement, elle se dirigeait vers sa chute. Le directeur, la présidente, le CA et l'équipe étaient en conflit permanent. Les *burn-out* au sein de l'équipe se suivaient et le manque d'énergie pour faire tourner les activités culturelles se faisait ressentir<sup>1</sup>.

Il devenait urgent de proposer un changement pour donner une nouvelle impulsion à la structure. C'est donc en concertation étroite avec la Direction Générale que la dernière directrice de l'Alliance française d'Essaouira, prenant son poste en 2013 et aspirant à

---

<sup>1</sup> Propos recueillis auprès de Christine Favre, responsable de la médiathèque de l'IFE.

redynamiser la structure, sollicite l'intégration de celle-ci au réseau de l'Institut français du Maroc. Un cas rare, dans le contexte économique actuel, où la baisse du budget alloué aux Instituts français conduit davantage à fermer des sites plutôt qu'à en ouvrir.

Depuis la transition, les missions de l'équipement sont restées sensiblement les mêmes. La gratuité des événements culturels a été maintenue et l'équipe de l'Alliance française est restée en poste. Néanmoins, l'évolution du statut entraîne la suppression du CA, ainsi que le rapprochement du site avec le réseau des Instituts français et avec l'Ambassade de France. Ne relevant plus d'une association de droit local, l'équipe de l'Institut français d'Essaouira est dès lors tenue de suivre les directives de la DG de l'IFM, et de lui rendre des comptes : se conformer aux orientations des stratégies hiérarchiques, suivre un budget attribué par la DG, lui faire suivre des statistiques et des bilans, et défendre les missions culturelles et linguistiques portées par l'IFM, notamment en s'associant à la Saison Culturelle.

En 2014, Essaouira se voit ainsi équipée de l'un des douze sites de l'Institut français du Maroc. Il faut cependant noter que dans l'esprit des habitants, la structure est aujourd'hui encore associée à l'Alliance française. La plupart des personnes rencontrées dans la rue ne sauraient ainsi pas répondre à la question « où se situe l'Institut français ? », mais ils peuvent parfaitement indiquer « l'Alliance française ». Il faudra du temps, et surtout un effort de communication, pour que l'équipement soit connu en tant qu'Institut français. Le plan de communication doit intégrer cette donnée et mettre l'accent sur l'évolution du statut, pour ne pas encourager une incompréhension pouvant conduire à une perte des publics. Donner une information sur l'actualité culturelle de l'Institut français n'aurait ainsi aucun sens et aucun impact, si la cible (les publics) n'identifie pas la structure. D'où l'importance d'encourager des actions auprès des publics directement, pour les connaître et pour créer des liens de proximité<sup>1</sup>.

### **3.2. Un équipement atypique**

Comme l'Institut français d'El Jadida (installé dans une ancienne église), l'Institut français d'Essaouira se singularise par son inscription dans le patrimoine matériel du Maroc. Logé dans un riad\* de la médina, qui a également été le toit de l'ancien consulat français à Essaouira, l'édifice de l'Institut français est classé au patrimoine mondial de

---

<sup>1</sup> Cf. Partie 1 de ce mémoire, (Chapitre 2., 2., p.44).

l'UNESCO. L'identité de l'institution se construit alors en partie autour de cette spécificité.

Son architecture est typiquement dans la tradition marocaine : des galeries sont organisées en colonnades autour d'un patio central et le toit est aménagé en terrasse<sup>1</sup>. Cet édifice est situé en plein cœur de la médina, entouré des commerces traditionnels que l'on retrouve communément dans les médinas marocaines.

Au rez-de-chaussée, le patio est ouvert sur l'étage. Il fait office de salle de spectacles, salle de projections et espace d'exposition. Il accueille tous les types d'événements artistiques, moyennant quelques aménagements tels que l'installation de praticables ou d'un écran. La jauge du lieu est de seulement 200 places debout et elle est réduite à 60 places lors d'une configuration assise. Un certain nombre d'événements sont ainsi délocalisés dans des lieux bénéficiant de jauges plus importantes, la plupart du temps dans la salle de l'Association Essaouira Mogador, à Dar Souiri. Installé dans un riad traditionnel de la médina, Dar Souiri peut accueillir deux fois plus de places que l'Institut français.

Au premier étage de l'IFE, une galerie accueille les expositions. Le travail d'un nouvel artiste y est présenté chaque mois. Il s'agit la plupart du temps de photographies, peintures ou illustrations, parfois d'installations. La galerie peut également faire office de salle de réunion ou recevoir des ateliers d'action culturelle et artistique et des formations. Une petite salle de projection y est attenante, dédiée à la diffusion de vidéos et de projets visuels accompagnant le travail des artistes exposés.

En tant que lieu de travail, l'Institut français d'Essaouira est atypique. Les colonnades de ses galeries, la vue panoramique, en terrasse, sur les toits des autres riads de la médina<sup>2</sup>, les motifs géométriques au sol, nous rappellent sans cesse le caractère patrimonial de l'édifice. L'intérêt historique et architectural du lieu, ajouté à sa position, en plein cœur de la vieille ville, font de l'Institut français une véritable attraction touristique. Tout au long de la journée, des visiteurs venus pour découvrir sa valeur pittoresque en parcourent les espaces, constatant à l'occasion la vocation culturelle et artistique du lieu. Les touristes de passage à Essaouira sont ainsi nombreux à fréquenter les événements culturels, séances de cinéma, spectacles, vernissages, conférences, organisés à l'Institut français. Ils viennent alimenter la mixité d'un public déjà hétérogène.

---

<sup>1</sup> Voir : Photographie du patio de l'Institut français d'Essaouira, placée en annexe 10.

<sup>2</sup> Voir : photographie de la terrasse de l'Institut français d'Essaouira, placée en annexe 10.

### **3.3. Les publics de l'Institut français d'Essaouira**

Qui dit Institut français, dit expression francophone. Les apprenants (l'ensemble des inscrits aux cours de langue de français dispensés par l'Institut) sont en large majorité de nationalité marocaine et résidant à Essaouira. Quant aux publics des événements culturels, on peut se risquer à en observer quelques catégories : les Souiris, la communauté française, les francophones de nationalités diverses, les touristes, les étudiants (apprenants, élèves de l'OSUI<sup>1</sup>, étudiants de l'EST).

Les événements attirent rarement un public parfaitement mixte. On observera plutôt la dominance d'une catégorie ou d'une autre selon la programmation. Le propre de l'Institut français étant justement de se positionner au cœur de la rencontre entre les cultures, les événements proposés répondent en général à un objectif d'interculturalité. L'idéal recherché étant surtout les projets qui n'isolent pas les cultures.

Pourtant, la programmation ne répond pas toujours à cette aspiration. Selon des données statistiques observées au cours de la période de mon stage, les publics de nationalité française fréquentent plus spontanément les événements de la Saison Culturelle, tandis que les initiatives portées par des Marocains de la région d'Essaouira trouveront davantage leurs publics parmi les locaux. Cela, néanmoins, ne saurait s'appliquer à l'ensemble des événements. D'ailleurs, certains projets proposés à l'IFE attirent des publics véritablement mixtes.

### **3.4. Programmation et action culturelle de l'Institut français d'Essaouira**

L'une des missions de l'Institut français d'Essaouira est de diffuser des spectacles, et de répondre à une exigence de démocratisation culturelle. En revanche, dans l'état actuel des choses, il n'est pas un lieu de création. Mais puisqu'il se doit, dans sa mission de service public, de rendre accessible la culture à tous et de ne pas se réduire à être un lieu de consommation, l'IFE diversifie son offre culturelle : spectacles, cinéma,

---

<sup>1</sup> Office scolaire et universitaire international



expositions, ateliers, rencontres, formations culturelles et artistiques, la structure est investie à la fois d'une mission de diffusion et d'action culturelle.

Chaque mois, en parallèle de ses activités linguistiques, l'Institut français d'Essaouira est le lieu d'activités culturelles et artistiques en partenariats avec les acteurs culturels locaux ou internationaux. Selon un calendrier culturel mensualisé et pluridisciplinaire, les publics peuvent y trouver une offre en arts vivants, littérature, cinéma, jeune public, ou arts visuels, pour ne citer que les disciplines les plus courantes de la programmation.

Des projets avec les scolaires ou avec le tout public viennent ponctués l'offre, pour répondre à des missions de médiation culturelle et de sensibilisation à l'art. Ce sont par exemple des *workshops* avec les artistes, des rencontres de classes des écoles de la ville avec des écrivains, des *masterclass*, ou encore des ateliers d'expression proposés par la médiathèque. Ces initiatives sont espacées dans le temps et elles pourraient être développées et faire vivre davantage de partenariats. Le contexte et l'économie d'Essaouira ne sont néanmoins pas ceux d'une ville comme Marrakech, et il s'agit surtout d'adapter l'offre culturelle à la ville, tout en dynamisant au mieux l'action culturelle.

Pour coordonner l'ensemble des activités culturelles et artistiques, et mettre en œuvre la programmation et les besoins de communication de l'Institut français d'Essaouira, un poste de stagiaire a été créé il y a quatre ans. Avant, ces compétences relevaient d'un contrat local. C'est ainsi que j'ai intégré l'équipe de l'IFE pour six mois, en tant que chargée de la culture et de la communication.

## **Chapitre 2. Chargée de la culture et de la communication à l’Institut français d’Essaouira**

Mon poste à l’Institut français d’Essaouira était polyvalent et répondait à diverses missions. La communication de la structure (confection d’outils de communication, relations avec les publics et avec les partenaires) a de loin été la priorité dans mon travail. Mais j’ai également assisté l’organisation de chaque événement de la programmation culturelle, concernant les étapes de production et la logistique de projets.

La partie qui suit est un aperçu de mes activités au cours de mon stage et du quotidien d’un chargé de la culture et de la communication dans un Institut français au Maroc. Il s’agira de voir, dans un premier temps, ce que signifie être responsable du secteur culturel et artistique de l’IFE, et dans quelle mesure la personne à ce poste est en charge du bon déroulement des événements culturels et artistiques. Pour préciser ensuite les aspects et les enjeux de la communication de l’IFE.

### **1. Responsable du secteur culturel et artistique**

#### **1.1. Septembre 2017 : une nouvelle direction pour l’Institut français d’Essaouira**

En septembre 2017, le mois de mon arrivée à l’IFE en tant que stagiaire, Louisa Babaci prend la direction de l’Institut français d’Essaouira, succédant à Anne Dubourg, dont le mandat a duré quatre ans et au cours duquel l’Alliance française d’Essaouira est devenue l’Institut français d’Essaouira.

Une nouvelle direction amène inévitablement des changements au sein de la structure. Dans un premier temps, l’arrivée de Louisa Babaci a généré un processus de réflexion autour des actions et du fonctionnement existants. Et dans un deuxième temps, il a été question d’une réorganisation à plusieurs niveaux. Les priorités de la structure pour le nouveau mandat ont été établies, notamment au niveau des cours de langue, qui représentent le principal financement de l’IFE. L’offre de cours de français a ainsi été développée.

Quant aux activités culturelles et artistiques du site, l’évolution a été très progressive. Lors de son arrivée, la nouvelle directrice a d’abord confirmé les choix

antérieurs d'orientation de la programmation culturelle, avant d'innover au fur et à mesure. Elle découvrait le contexte culturel marocain, ainsi que celui d'Essaouira. Il s'agissait donc pour elle, au préalable, d'appréhender ce nouvel environnement. Le développement des activités culturelles et des outils a été d'autant plus progressif qu'il m'a également fallu me familiariser avec les missions de mon poste, avec le contexte culturel et avec la société marocaine, avant d'être à mon tour en capacité d'être force de propositions en matière de stratégie de communication et de programmation culturelle.

Quelques orientations de la nouvelle direction peuvent être mentionnées ici. La volonté de développer une offre davantage en lien avec la culture locale, notamment la culture du surf, a été évoquée. Il a également été question du souhait d'élargir les actions de médiation artistique, en particulier à l'égard des publics scolaires. Enfin, renforcer le travail en réseau, en alimentant les partenariats avec les autres antennes de l'IFM, sera un objectif du mandat. Cette dernière ambition a suscité de nombreux échanges et transferts avec les autres sites de l'IFM tout au long de mon stage, qui m'ont donné à observer un véritable travail en réseau.

## **1.2 Travailler en réseau**

Dès mon arrivée à l'Institut français, j'ai eu la chance de participer au séminaire de rentrée de l'Institut français du Maroc à Rabat, en tant que responsable de mon secteur. Au cours de cette réunion, j'ai été amenée à rencontrer les responsables de la communication, ainsi que les responsables de la culture, de chaque site de l'Institut français du Maroc. Le séminaire a également été l'occasion pour moi de mettre des prénoms et des visages sur des intitulés de postes, de mieux identifier l'organigramme de la structure très hiérarchique de l'Institut français, et de mesurer les positions diplomatiques de chacun.

La constitution de groupes de travail par secteur a permis de dresser le bilan de l'année écoulée et de faire le point sur les nouvelles stratégies et objectifs en termes de culture et de communication. J'ai alors pu découvrir les spécificités du travail en réseau de l'IFM, tel que le protocole d'application de la charte graphique à laquelle tout acte de communication extérieure engagé par l'un des sites de l'institution doit se référer. La charte graphique évolue et fait régulièrement l'objet d'une reconfiguration. Actuellement, en 2018, il s'agit de la charte mise en œuvre en 2017. Tout autour du monde, les Instituts français appliquent sensiblement la même charte graphique, selon les consignes de

l'Institut français de Paris. Les outils de communication sont ainsi uniformisés. Faire partie du réseau des Instituts français, c'est donc se conformer à une ligne éditoriale, c'est utiliser des logos communs, la typographie « Proto Grotesk » pour chaque texte écrit et diffusé, ou encore le code « RVB 0, 153, 204 » chaque fois que la couleur bleue est utilisée sur un support.

Le travail en réseau est également un moyen de mettre en commun des compétences et de travailler en étroite collaboration avec des équipes qui partagent les mêmes problématiques. Les employés en poste dans les autres sites de l'IFM ont été des interlocuteurs et un soutien essentiels tout au long de mon stage, pour m'apporter les ressources et les précisions nécessaires à mon travail. Ces échanges professionnels ont été indispensables, en particulier pour ne pas me sentir isolée, au regard de l'autonomie de mon poste.

### **1.3. Un poste polyvalent**

Il peut paraître étonnant, pour un Institut français, c'est-à-dire pour une institution publique, de confier à un stagiaire la double mission de responsable culture / communication. La raison d'un tel choix en ressources humaines s'explique par l'existence d'un quota de contrats locaux à l'échelle de l'Institut français du Maroc. Lorsque celui-ci est atteint, ce qui est le cas pour l'IFM, aucun poste ne peut être créé dans un site sans qu'il n'y ait une suppression de poste au sein du même site ou d'une autre antenne. Il faut alors confier la mission à un stagiaire ou à un Volontaire International en Entreprise (VIE), dont une partie de la rémunération est prise en charge par le gouvernement français.

Le stage étant tout au plus d'une durée de six mois, le statut de stagiaire n'est pas favorable à ce poste. En effet, le temps est alors bien trop court pour appréhender le contexte culturel d'Essaouira, s'appropriier les dossiers, et appliquer une stratégie de communication. Tous les six mois, il faut à nouveau former une personne chargée de la culture et de la communication, ce qui représente une charge de travail supplémentaire pour l'équipe et un obstacle à un fonctionnement optimal de la structure. La portée des actions de communication s'en voit de fait nettement réduite. C'est pourquoi la direction envisage fortement le recrutement d'un VIE, qui sera en fonction pour deux ans.

Les missions du stagiaire sont néanmoins partagées par les autres membres de l'équipe. Ainsi, la programmation culturelle est à l'initiative de la direction. Et les

formalités administratives et d'accueil des artistes sont l'affaire de l'administratrice. La communication externe de la structure, des événements culturels, de la médiathèque, dans une certaine mesure des cours de langue, est quant à elle sous la responsabilité du stagiaire. La constitution d'une base d'archives photographiques et audiovisuelles, ou encore la gestion des séances de cinéma jeunes et adultes, de la programmation à la réalisation technique, sont également déléguées au stagiaire.

La personne en stage s'acquitte donc de missions diverses, qui nécessitent une polyvalence et une planification du travail, pour que chaque projet soit réalisé dans les meilleures conditions possibles. Il a également été essentiel, tout au long de ma mission, de mettre en œuvre une communication en interne efficace, afin que chaque membre de l'équipe soit toujours informé de l'activité culturelle et artistique de l'IFE. Cela permet aussi d'être au fait des besoins quotidiens de l'équipe, en particulier en termes de communication des différents secteurs (cours de langue, médiathèque) et de soutien technique et logistique.

## **2. Être en charge de la communication à l'Institut français d'Essaouira**

### **2.1. Construire une stratégie de communication**

Quels sont les outils utilisés pour la communication de l'Institut français d'Essaouira ? Quels en sont les points forts et les points faibles ? Vers quelles cibles et vers quels objectifs doit tendre la stratégie de communication de la structure ? La personne chargée de la communication doit se poser ces questions et évaluer les ressources existantes.

Dans le cas de l'Institut français d'Essaouira, un paramètre est évident : le plan de communication doit être capable de pallier au manque médiatique de la ville et à la faiblesse des moyens de diffusion en général. Après un état des lieux, il s'agit alors d'ouvrir la réflexion sur la stratégie à suivre pour communiquer vers l'extérieur. Des objectifs et des axes de communication doivent être établis pour chaque cible (public) identifiée. Quel est le but de la communication vis-à-vis des publics, est-ce de les informer, de les attirer, de les sensibiliser, ou encore de les impliquer et de les inviter à participer aux actions de l'IFE ? Comme nous le verrons, concernant l'IFE, il est essentiel de prendre en compte la diversité des publics, et de soigner la visibilité des actions de la structure.

L'étape suivante consiste à définir les moyens de communication, à déterminer les supports à privilégier (notamment réseaux sociaux, presse, médiation, *prints*). Sur quels outils repose la communication de l'IFE ? Ce sont en particulier les supports *prints* (affiches, flyers), les réseaux sociaux et les sites touristiques, qui assurent la communication culturelle de la structure. Mais ces outils sont-ils les plus appropriés ? Les publics locaux se sentent-ils concernés par l'activité de l'Institut français de la ville, si la communication passe avant tout par des sites touristiques ? Car ces derniers sont bien les principaux partenaires médiatiques de l'IFE. Il s'agit de *Made in Essaouira* (en ligne) et de *Vivre Essaouira* (en ligne et format papier), deux agendas touristiques et culturels francophones à destination du tout public, mais qui malgré tout sont quasi exclusivement lus par des voyageurs et des publics internationaux. On peut ainsi questionner la pertinence des pratiques de communication en place.

Un calendrier de communication doit ensuite être réfléchi, afin de mener une action efficace qui atteint ses cibles dans les temps. À ce propos il convient de préciser que la stratégie de communication à l'Institut français d'Essaouira fonctionne sur une temporalité qui lui est propre. En effet, alors que les Instituts français communiquent généralement sur une période de trois mois, l'Institut français d'Essaouira a une stratégie de « dernière minute ». La programmation des événements hors Saison Culturelle est plus ou moins tardive. Parfois, elle s'effectue d'un mois à l'autre, d'où une diffusion mensualisée du programme culturel<sup>1</sup>. Cette stratégie est née de contraintes subies, mais finalement, les efforts sont déplacés sur d'autres modes de communication, tel que le bouche à oreilles et la communication de proximité.

Ces spécificités mises à part, le plan de communication de l'IFE adhère aux mêmes paradigmes que tout autre équipement culturel. Il repose globalement sur trois méthodes : la communication conventionnelle, l'e-communication et la médiation. La communication conventionnelle fait usage des divers médias, canaux, supports matériels à disposition. L'e-communication repose sur les supports web, et la médiation sur un rapport direct entre la structure et les publics, par l'intermédiaire d'un représentant de la structure ou d'un intervenant extérieur. Centre culturel de petite envergure, niché dans une rue très visitée de l'ancienne médina, l'IFE a déjà, par son implantation, une forte proximité avec les habitants, mais aussi avec les touristes. La stratégie de communication doit donc prendre en compte ces paramètres de mixité culturelle.

---

<sup>1</sup> Voir : Exemple d'un programme mensuel, placé en annexe 11.

## 2.2. Communiquer à Essaouira : une communication de proximité

En matière de communication culturelle, le cas spécifique d'Essaouira mérite de s'y attarder. La ville n'est pas un pôle culturel comme peuvent l'être Marrakech, Casablanca, ou bien la capitale marocaine, Rabat. Les stratégies de communication doivent donc prendre en compte l'échelle et l'aménagement de la ville. Et, bien que le pôle de communication du réseau de l'Institut français du Maroc conçoive divers outils gracieusement mis à la disposition des personnes chargées de la communication au sein de chaque site, ces outils ne sont pas tous applicables au cas d'Essaouira. Aucune radio ni émission télévisée locales, une presse peu développée, un choix limité du format des impressions *prints*, pas d'espace réservé à la diffusion : le travail de communication à l'IFE nécessite de bien connaître les moyens à disposition.

Comme les relations presse était l'une des missions essentielles du poste<sup>1</sup>, j'ai rapidement été amenée à questionner les besoins de l'Institut français d'Essaouira vis-à-vis d'une communication auprès des partenaires médiatiques. Si peu nombreux soient-ils, les médias locaux doivent toujours être tenus au courant de la programmation culturelle de l'Institut. De même que les médias nationaux s'ils sont concernés par l'événement et s'il est pertinent de les solliciter. Le fait d'informer les partenaires médiatiques permet, d'une part, un acte de « publicité » en amont, et d'autre part une possible médiatisation en direct ou ultérieurement impulsées par la présence de journalistes lors de l'événement.

Les médias locaux étant en nombre restreint, il faut compenser le manque médiatique par une communication de proximité. C'est-à-dire qu'il convient de développer une communication avant tout centrée sur le local, et fondée sur une relation proche avec les publics. Il est fondamental de bien choisir ses outils, et de se concentrer sur les méthodes efficaces en la matière : bouche à oreille, accrochage aux murs et dans les commerces, réseaux sociaux, *mailings* ciblés, médiation auprès des visiteurs. Une diversité d'outils permet d'asseoir une diffusion et de choisir ses réseaux. Il s'agit, en somme, de mettre l'accent sur une stratégie de médiation, de favoriser les relations publiques, et de faire jouer les rapports de proximité déjà existants. Les invitations remises en mains propres, la communication au sein de l'Institut, dans les classes et dans les

---

<sup>1</sup> Voir : Exemple d'un article de presse à propos d'une exposition à l'IFE, placé en annexe 12.

différents espaces de l'équipement, le contact direct avec les visiteurs qui s'aventurent dans le hall : les idées pour communiquer sont multiples et constamment à réinventer.

Le plan de communication doit alors prendre en compte le rayonnement local de l'Institut français d'Essaouira avant tout. En revanche, il demande également de saisir les spécificités que suscite le contexte multilinguistique et multiculturel de la ville et du Maroc en général.

### **2.3. Nécessité d'une communication interculturelle**

Ces spécificités peuvent prendre la forme de contraintes. Mais dans les faits, il s'agit surtout de mettre en œuvre une communication qui fonctionne en prenant en compte les différences culturelles et linguistiques. Il est essentiel d'ouvrir les portes de l'Institut français aux locaux, les Souiris dans le cas de l'IFE, et plus largement aux publics marocains. Il faut à tout prix éviter l'entre-soi culturel au sein du lieux. Pourtant, les populations locales d'Essaouira reprochent particulièrement ce phénomène et déplorent souvent un manque d'ouverture de l'IFE vis-à-vis des non francophones. C'est donc d'une communication interculturelle dont il est question, si la démarche de l'IFE s'inscrit dans une volonté d'ouverture à tous : la stratégie de communication doit prendre en compte la diversité culturelle, son objectif étant d'impulser l'interaction entre les cultures et d'ouvrir la structure vers l'extérieur, favorisant les échanges culturels et les entrées et sorties de publics hétérogènes. C'est bien vers cette ambition que tend l'Institut français du Maroc : permettre aux publics locaux de découvrir des travaux artistiques, et être vecteur de véritables rencontres entre les cultures. Comment la structure doit-elle communiquer pour que la programmation culturelle parvienne à toutes les oreilles de la ville ? Comment donner l'image d'un lieu ouvert, accessible et interculturel, et dépasser la projection pour construire un véritable centre culturel vivant, lieu où l'échange est réel, voire où des communs existent, tels que la langue et les espaces ?

La communication externe et interne à la structure peut en effet créer du partage et des ressources communes (sur un lieu de transmission et de mise en présence de l'Autre), lorsque son application concerne la médiation et moins la médiatisation.



### 2.3.1. Communiquer avec des publics de cultures et de langues différentes

Le tout est d’instaurer des procédés de communication qui s’adressent à l’ensemble des publics et à chacun des individus, en mettant également un point d’honneur à enrichir les échanges entre les publics. L’IFE est en lui-même un lieu où cohabitent les langues, les identités culturelles, les croyances religieuses, les appartenances sociales, ou encore les rapports à l’art. C’est donc tout naturellement que le processus de communication de la structure peut se nourrir de cette atmosphère multiculturelle. Celui-ci doit également désamorcer les craintes vis-à-vis de la culture française, culture de l’Autre.

À ce niveau-là, le communicant a un rôle pour construire un dialogue entre les publics. C’est tout l’enjeu de la médiation, une démarche qui favorise la bienveillance en valorisant les disparités culturelles. L’équipe de l’IFE doit aller auprès des publics pour faire connaître les activités du lieu et en transmettre une image positive. Un plan de médiation bien mené permet non seulement d’assurer une visibilité à la structure, auprès des institutions, des partenaires et des habitants de la ville, mais également de créer du lien avec et entre les publics.

Comment s’adresser à des publics dans le cadre d’une communication interculturelle ? Le communicant doit prendre en compte les codes des destinataires lorsqu’il transmet un message. En cela la communication est toujours interculturelle. Les individus, les groupes sociaux, possèdent leurs propres codes culturels, c’est-à-dire un ensemble de conventions permettant de produire et de recevoir des messages, ainsi que des « normes d’interprétation »<sup>1</sup>. En ce sens, les interactions avec les groupes, et entre les groupes, produisent leurs propres niveaux de signification, et chacun doit essayer de se faire comprendre et de comprendre l’autre. Il est alors essentiel, pour tout geste communicatif et en vue de s’adresser à des publics, de s’adapter aux codes culturels du destinataire.

D’un point de vue théorique, communiquer dans une structure française à l’étranger suppose une appropriation du contexte local, des pratiques de réception des publics, de leur manière d’appréhender le message. Mais surtout, cela suppose de connaître les usagers du lieu, d’identifier ce qu’ils attendent de l’IFE, qu’ils soient apprenants, visiteurs, adhérents à la médiathèque, ou encore étudiants, pour ne citer que quelques usages. Cela amène à réfléchir aux procédés pour entrer en contact avec eux, car

---

<sup>1</sup> JAKOBSON, Roman, *Essais de linguistique générale, Les fondations du langage*, Les Éditions de Minuit, 1963, p.213.

tout message « requiert un code, commun, en tout ou au moins en partie, au destinataire et au destinataire<sup>1</sup> ». Notamment, l'Institut français du Maroc ne doit pas renvoyer l'image d'un lieu qui n'est pas familier aux Marocains, qui rompt avec l'islam et célèbre seulement la culture française, au risque d'exacerber les craintes et la méfiance. Et plus encore lorsque le contexte est multilingue, les choix de communication sont déterminants.

### 2.3.2. Langues et communication

Lorsque l'on met en place un plan de communication au Maroc, on peut se demander quelle langue doit être utilisée. Certains Instituts français communiquent dans la langue du pays où ils sont implantés, car il n'est possible de faire un usage exclusif du français, en tant que langue pour la communication culturelle, que dans le cas des pays francophones. Concernant le Maroc et ses multiples usages linguistiques, qui feront l'objet d'une réflexion en deuxième partie de cette étude, il est effectivement pertinent de se poser la question de la langue, et de la traduction ou non des textes et des messages de communication.

La langue française étant d'usage courant au Maroc, la communication de l'IFE est la plupart du temps réalisée en français lorsqu'il s'agit de la programmation culturelle. En revanche, concernant la communication pour informer sur les cours de langues, l'utilisation du bilinguisme français – arabe, voire du trilinguisme avec l'amazigh\* (langage berbère), est souvent de rigueur. La règle du jeu, à l'Institut français du Maroc au moins (un fonctionnement analogue dans les autres Institut français du monde est à confirmer), consiste à faire un usage quasi systématique de la langue française dans l'enceinte du lieu. À la médiathèque, dans les classes, à l'occasion des événements, le français est requis. Il est également privilégié pour la communication interne et externe de la structure. Toutefois, et comme il convient d'être toujours attentif à ce que le message atteigne les publics ciblés, un certain nombre de communiqués culturels font l'objet d'une traduction en arabe<sup>2</sup> ou en langue amazigh. Au cours de mon stage, les informations essentielles pouvaient donc être traduites lorsque nous l'estimions nécessaire. L'événement organisé pour le Nouvel an amazigh, par exemple, a justifié une traduction partielle en arabe et en amazigh des textes de communication<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> *Ibid.*

<sup>2</sup> Voir : Exemple d'une communication traduite en français et en arabe, placée en annexe 13.

<sup>3</sup> Voir : Flyer (verso) pour la communication de l'événement « Nouvel an amazigh », placé en annexe 14.

La question de la traduction du français vers l'arabe pose évidemment de nombreuses questions qui m'ont conduite, en particulier au début de mon stage, à réfléchir aux multiples situations linguistiques, auxquelles je devais trouver une réponse en matière de communication. Faut-il proposer une traduction systématique ? Et si non, quels textes doivent-ils être traduits ? La traduction doit-elle se limiter à une communication en amont de l'événement, dans une visée informative et pragmatique ? Ou doit-elle également être appliquée aux textes, telle que la présentation de l'artiste d'une exposition<sup>1</sup>, ou au mot d'introduction des artistes avant une représentation ? Tant d'interrogations qui requièrent souvent une observation au cas par cas. Plusieurs critères entrent en jeu pour déterminer la pertinence de proposer une traduction et, si traduction il y a, pour choisir la solution la plus adaptée : le public ciblé, les attentes des artistes, les pronostics de fréquentation, l'achalandage, etc. Mais il s'agit de ne jamais oublier que l'objectif d'une communication culturelle est aussi d'informer les publics et que, bien que le français soit d'usage courant au Maroc, de nombreux Marocains ne sont pas francophones :

La plupart des gens ne peuvent pas lire l'affiche si elle est écrite en français. Alors, pour eux, c'est rien. Ils ne peuvent pas lire pour se dire « tiens, cette activité française, peut-être que c'est intéressant, peut-être que je peux y aller avec mon enfant »<sup>2</sup>.

La communication de l'Institut français doit ainsi être à l'image de l'ambition interculturelle défendue par l'institution parisienne. Elle doit justifier de réels efforts pour aller auprès des publics locaux et briser les barrières des différences culturelles et des langues, en approchant tous les outils à sa disposition.

## 2.4. Écritures numériques

En tant que *community manager*, et comme l'une de mes missions était de rédiger l'ensemble des communiqués et des textes de présentation des projets et des événements, je devais évaluer le potentiel interculturel (social, linguistique) de chaque nouvel acte de communication. L'utilisation des supports numériques, notamment, est déterminé par une stratégie spécifique en contexte interculturel. Déjà parce qu'ils sont émergents, et parce qu'ils présentent des ressources considérables en termes de connexion entre les individus.

---

<sup>1</sup> Voir : Exemple de présentations d'artistes pour une exposition, placée en annexe 15.

<sup>2</sup> Voir l'interview de Mounia Razi, placée en annexe 6.

Dès lors, des enjeux apparaissent : comment le média numérique permet-il d'informer, tout en créant du lien avec les publics ?

#### **2.4.1. Écriture web**

En tant que chargée de la communication, la mission d'alimenter le site web de l'IFE me revenait. Sous la forme d'un WordPress, le site web suivait l'identité et la charte graphique de celui de l'Institut français du Maroc. En revanche, il était nécessaire de le mettre à jour, quotidiennement, selon la programmation culturelle de l'IFE. Écrire des articles, publier du contenu, à propos des spectacles, séances de cinéma, conférences, rencontres, expositions, etc. Joindre des ressources numériques (extraits de films ou de spectacles, bande son, titre musical) était toujours pertinent pour renforcer l'adhésion du lecteur. Le support web permet ainsi de créer une communication plurielle, constituée de ressources écrites, audiovisuelles, presse. Régulièrement des questions se posaient à l'égard de la manière dont nous devons communiquer via le site web. Devions-nous proposer des articles bilingues ? Et le site web était-il réellement opérant, dans une ville comme Essaouira où la communication de proximité semble être l'approche la plus pertinente ? Concrètement, c'est surtout la complémentarité du site web et des réseaux sociaux qui permet de s'adresser à tous les publics.

#### **2.4.2. Réseaux sociaux**

L'usage des réseaux sociaux est très judicieux dans le cadre de la communication de l'Institut français d'Essaouira, notamment car ils sont un moyen d'alimenter la communication de proximité. Se créent alors des communautés par le biais notamment des « groupes » sur Facebook ou des « hashtags » sur Instagram. Les réseaux sociaux peuvent en général créer du lien entre les internautes lorsque ceux-ci partagent des intérêts ou des références communs. Dans le cas de l'IFE, par exemple, les principaux publics informés via les réseaux sociaux sont les apprenants des cours de langues. Les publications doivent être adaptées à leurs intérêts (à la fois l'actualité des cours de langue et la vie de l'IFE).

Les réseaux sociaux permettent de mieux connaître les publics et d'évaluer leurs attentes. Ils sont également un moyen pour construire l'identité de la structure, au travers des choix de publications, du ton employé, des messages adressés aux internautes. Il s'agit

d'une communication interactive, qui donne lieu à un dialogue spontané et à des échanges d'idées et d'informations. Aussi, ils favorisent la communication de « dernière minute » : il devient bien plus facile de médiatiser un événement tardivement, lorsque les publics peuvent être informés instantanément.

La prise en main de divers supports de communication m'a amenée à appréhender les enjeux de chacun d'entre eux et à évaluer leur portée selon l'acte de communication. J'ai notamment pris conscience des potentialités des supports audiovisuels et de leur fort impact, en matière de communication, lorsqu'ils sont réalisés professionnellement et en réponse à une véritable démarche. Par exemple, les vidéos, les photographies, les objets sonores, ne peuvent pas se réduire à illustrer des propos de communication. Ils sont avant tout vecteur d'émotions ; ils capturent un instant et, lorsqu'ils sont diffusés, activent des souvenirs. Le support audiovisuel fait particulièrement sens en tant qu'outil pour créer du lien, puisqu'il redonne vie à des moments vécus et partagés. C'est pourquoi il semble pertinent d'en faire usage sur les réseaux sociaux, d'une part pour alimenter les effets de communautés, et d'autre part pour attirer l'attention des publics sur le potentiel de la culture à produire des instants privilégiés et à susciter la cohésion.

À cet égard, mon stage m'a donné l'occasion d'approfondir les emplois et les techniques de l'audiovisuel. J'ai ainsi souhaité continuer à développer mes connaissances en la matière, tout en les mettant au service de mon projet de fin d'études. L'idée de réaliser une vidéo pour introduire des témoignages et mettre en images certains enjeux du réseau culturel extérieur de la France est ainsi née de cette motivation.

### **Réalisation d'une vidéo de dix minutes : « *L'Institut français du Maroc* »**

Mon expérience de stage à l'Institut français du Maroc a généré des opportunités de rencontres, au sein du réseau culturel extérieur de la France, mais pas seulement, avec des acteurs culturels et des artistes aussi. Ces rencontres ont été déterminantes dans la construction de ma réflexion. Progressivement, le projet de réaliser un objet audiovisuel m'a semblé faire sens pour nourrir ce travail. Dans le sens où cette étude repose à la fois sur une expérience professionnelle, dans le cadre de ma formation en production et communication culturelles, et sur un processus de recherche. L'objet dont il est question, une vidéo illustrant les enjeux de l'Institut français du Maroc, témoigne de cette dualité.

Il se situe en effet entre l'exercice journalistique, documentaire, et le support de recherche. Sa réalisation a fait appel à la fois à une investigation dans des perspectives de recherche et à des compétences techniques.

Le projet a été de donner à voir certaines réalités du terrain et d'illustrer le rôle d'intermédiaire de l'Institut français, à l'échelle des partenariats culturels et artistiques entre la France et le Maroc. Comme l'idée était de dresser un portrait des grandes lignes de la présence culturelle de la France au Maroc, via l'Institut français, et en fonction d'expériences de terrain personnelles et professionnelles, j'ai choisi de mettre en avant plusieurs témoignages<sup>1</sup> pour diversifier les points de vue : celui de Christophe Pomez, directeur de l'Institut français de Marrakech, celui des musiciens du quintet de jazz français OZMA qui évoquent leur résidence\* à l'IFM, celui de Chama Attar, artiste peintre souirite, et celui de Mounia Razi, active dans le milieu associatif artistique et sportif d'Essaouira. Le critique et historien de l'art casaoui Cheikh Abdellah évoque également l'impact de la coopération franco-marocaine sur le développement du Maroc. Ces points de vue, issus du réseau culturel extérieur de la France et d'expériences professionnelles associatives, culturelles, artistiques, françaises ou marocaines, sont complémentaires sur la question des échanges culturels et artistiques entre la France et le Maroc.

Lien vers la vidéo :

<https://www.youtube.com/watch?v=WGHrhsIKGzk>

---

<sup>1</sup> L'intégralité des témoignages est placée dans les annexes (annexe 1 à annexe 9).

## Conclusion de la première partie

Partir au Maroc, dans un contexte professionnel, a été une expérience riche et hautement formatrice. Ce pays imprégné d'une multitude d'influences a été un terrain d'exploration et de découvertes quotidiennes tout au long de mon stage. Le paysage culturel et artistique d'Essaouira est passionnant. Les mesures de politiques culturelles qui y sont mises en oeuvre peuvent être amplement commentées tant les défis à cet égard sont nombreux. Dans tous ses paradoxes, Essaouira donne à la fois l'exemple d'une ville qui doit sortir d'un engourdissement culturel et artistique, et en même temps celui d'une histoire culturelle très riche. L'implantation d'un Institut français dans le contexte d'Essaouira, compte tenu de tous les enjeux que cela suppose, aurait ainsi pu être l'objet unique d'un mémoire. L'étude du cas de l'IFE pourrait suffire à identifier les forces et les périls d'une telle institution, tant il est l'exemple même d'un lieu qui n'accomplit pas pleinement ses promesses d'espace interculturel, tout en mettant en oeuvre et en prenant à sa charge un certain nombre d'initiatives nécessaires au dialogue culturel et à la mise en réseau d'artistes et d'opérateurs culturels à l'international.

Les quelques insuffisances que l'on peut relever dans l'effort de valorisation des partenariats locaux et dans l'intégration de ceux-ci à des programmes de soutien et de financement me sont apparues comme une réelle contradiction à l'ambition de coopération annoncée par l'Institut français. Essayer de mieux comprendre les motivations de l'Institut français du Maroc et les enjeux qui se dessinent en arrière-plan était pour moi une manière de clôturer cette expérience dans un lieu institutionnel et diplomatique. L'exercice de ce mémoire m'a donné une compréhension plus fine du fonctionnement vertical de l'Institut français et des enjeux de pouvoirs accordés par le système hiérarchique éminemment complexe et déterminant dans l'inscription du site sur le territoire.

L'Institut français du Maroc étant un réseau, il convenait néanmoins de ne pas limiter ce travail à l'étude du seul cas de l'Institut français d'Essaouira. Sa situation, celle d'un centre culturel implanté dans une ville entre ruralité et urbanité, serait en outre trop spécifique pour en faire un cas général. Afin de replacer dans le contexte culturel marocain les enjeux d'une coopération culturelle et artistique, il était essentiel d'envisager l'Institut français

du Maroc, sinon dans toute son exhaustivité, au moins selon une perspective nationale. Comme je ne pourrais pas prétendre formuler une opinion concernant la vie culturelle et les échanges humains et artistiques des autres sites de l'IFM, soit parce que je ne les ai pas fréquentés, soit parce que je les ai trop peu étudiés pour m'accorder cette légitimité, il s'agira moins de statuer sur les potentialités de chaque site en matière d'ouverture interculturelle mais plutôt d'avoir une vue d'ensemble du réseau et de la posture de la France lorsqu'elle s'inscrit au cœur du monde culturel marocain. L'Institut français d'Essaouira constitue néanmoins un exemple, sur lequel cette étude s'appuiera régulièrement.



## **PARTIE 2.**

### **L'INSTITUT FRANÇAIS DU MAROC, ENTRE AMBITIONS DIPLOMATIQUES ET RÉALITÉS DU TERRAIN : UNE COOPÉRATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE ?**

Aujourd'hui, moins de dix ans après son lancement, l'Institut français est une expérience encore récente. Plusieurs projets de réformes ont déjà été testés ou envisagés, notamment dans l'idée de le rapprocher du modèle de l'Institut Goethe, avec un détachement de l'Ambassade. Il s'agirait, par exemple, de n'avoir qu'un Institut français « pilote », à Paris, avec des antennes partout dans le monde. Le président français Emmanuel Macron a également évoqué récemment l'idée de fusionner les Alliances française et l'Institut français. En bref, le fonctionnement du réseau est encore en réflexion.

En créant l'Institut français en 2011, la France a renouvelé sa diplomatie culturelle, en la fondant sur la valorisation de la richesse de la diversité culturelle, celle de la France et celle du monde. Au regard des projets et des partenariats culturels menés entre la France et le Maroc, il est possible d'interroger les paramètres, mais aussi la pertinence de la formule choisie pour la diplomatie culturelle française, dans son fonctionnement hiérarchique, gouvernemental, ses objectifs en tant que service public. Dans quelle mesure les Instituts français sont-ils des « passeurs de culture » ?

Il faut ainsi commencer par contextualiser les enjeux des arts et de la culture au Maroc, en revenant sur les grandes lignes de l'histoire culturelle du pays et sur la nature des politiques culturelles marocaines. Pour voir, ensuite, quel a été le rôle de la France au Maroc, dans la constitution du paysage culturel, artistique et médiatique, et comment la coopération franco-marocaine continue, aujourd'hui et au travers de l'art, à unir les deux pays. Pour, enfin, questionner les perspectives de la diplomatie culturelle de la France au Maroc et ses ambitions.

## Chapitre 1. Multiculturalité et multilinguisme au Maroc

Le Royaume du Maroc entend préserver, dans sa plénitude et sa diversité, son identité nationale une et indivisible. Son unité, forgée par la convergence de ses composantes arabo-islamique, amazighe et saharo-hassanie, s'est nourrie et enrichie de ses affluents africain, andalou, hébraïque et méditerranéen. La prééminence accordée à la religion musulmane dans ce référentiel national va de pair avec l'attachement du peuple marocain aux valeurs d'ouverture, de modération, de tolérance et de dialogue pour la compréhension mutuelle entre toutes les cultures et les civilisations du monde<sup>1</sup>.

Extrait du préambule de La Nouvelle Constitution marocaine de 2011, ce paragraphe souligne les engagements du Maroc en matière de reconnaissance de la diversité culturelle. Une diversité qui est constitutive au contexte culturel marocain, riche des multiples influences qui l'ont construit. Le préambule de la Nouvelle Constitution signifie la nécessité de prendre en compte et de valoriser cette pluralité des influences et des cultures qui s'expriment sur le territoire marocain. Il introduit des valeurs interculturelles, celles de l'ouverture, de la tolérance et du dialogue.

Il est essentiel de voir, dans un premier temps, le rapport qu'entretient la société marocaine avec les diverses cultures qui la constituent, notamment avec la culture française. Pour mieux comprendre, ensuite, les spécificités de l'Institut français du Maroc et, par prolongement, le rôle d'une coopération culturelle et artistique comme celle de la France et du Maroc.

Il convient alors de s'intéresser à l'identité culturelle du Maroc en elle-même. Comment les acteurs culturels, associations et institutions, s'impliquent-ils dans la sauvegarde de chacun des héritages culturels et linguistiques du Maroc, tout en accueillant les nouvelles influences ? Comment cette pluralité est-elle reçue au sein de l'opinion publique, et prise en charge par le gouvernement ?

---

<sup>1</sup> *Ambassade du Royaume du Maroc en France*, « La Constitution, édition 2011 » [en ligne] [http://www.amb-maroc.fr/constitution/Nouvelle\\_Constitution\\_%20Maroc2011.pdf](http://www.amb-maroc.fr/constitution/Nouvelle_Constitution_%20Maroc2011.pdf), p.5.

## **1. Paysage culturel du Maroc : à la croisée des cultures**

### **1.1. Le Maroc, un melting-pot**

Le Maroc est un pays d'Afrique du Nord, qui fait partie du Maghreb et du monde arabo-musulman. Séparé des terres de la Mauritanie par le Sahara au sud, de l'Espagne par la Méditerranée au nord, bordé par l'océan Atlantique à l'ouest et voisin de l'Algérie, le Maroc se situe, d'un point de vue géographique, au confluent entre l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient. Une position à la croisée des continents et des civilisations, déjà déterminante au vu de la pluralité des influences qui ont imprégné le Maroc tout au long de son histoire. Une histoire culturelle et collective qui est de fait un véritable champ d'investigation. Quels en sont les chapitres clés qui nous permettent de mieux comprendre le contexte culturel du Maroc ?

La ville d'Essaouira, que l'on vient d'étudier sous le prisme de sa multiculturalité, offre un aperçu du contexte culturel du Maroc, en termes d'identités et d'héritages. L'histoire d'Essaouira est certes bien spécifique et exclusive en ce qui concerne les origines de son métissage, en particulier religieux, mais elle témoigne de la diversité culturelle au sein de la société marocaine. Ce sont les phénomènes de nomadisation, les conquêtes arabes, les colonisations européennes, qui ont principalement forgé ce contexte multiculturel marocain. Une histoire mouvementée et passionnante, infiltrée par diverses nuances religieuses, d'innombrables influences ethniques et culturelles, ainsi que par la coexistence des tribus et le règne de multiples dynasties.

L'histoire du Maroc est marquée par plusieurs périodes de colonisations et de conquêtes, orientales et occidentale, et ce dès l'Antiquité avec les présences phéniciennes, romaines et byzantines. Mais surtout, on retient que l'épisode de l'islamisation, qui commence au 7<sup>e</sup> siècle et continue tout au long du 8<sup>e</sup> siècle, a considérablement participé à alimenter la multiculturalité sur le territoire marocain. Cette islamisation, conduite par les peuples arabes musulmans au cours de leurs conquêtes, touche l'ensemble des territoires d'Afrique du nord, et « il faudra aux armées de l'Islam plus d'un demi-siècle de lutte

presque continue pour s'implanter définitivement au Maghreb »<sup>1</sup>. Concernant le Maroc, la progression des occupations arabes s'accompagne d'une arabisation très progressive du territoire. Une ambition qui rencontre des résistances de la part des populations berbères qui, tout en se convertissant sans réserve à l'islam, sont néanmoins hostiles aux envahisseurs arabes.

Avant les conquêtes musulmanes, le Maroc est sous l'influence des peuples berbères, ainsi que du christianisme et dans une moindre mesure du judaïsme. Mais l'islamisation transforme le paysage religieux et culturel du Maroc. Et encore davantage lorsque, au 8<sup>e</sup> siècle, une conquête est lancée sur les territoires ibériques voisins du Maroc, à savoir l'Espagne actuelle. Conduite par les nouvelles armées musulmanes du Maroc, constituées de berbères tout autant que de guerriers arabes, cette conquête donne lieu à la création d'un nouvel espace sous domination musulmane : *Al-Andalus*. Dès lors, « les destins des deux rives du détroit devinrent indissociables, et l'on assista, tout au long des siècles que dura l'Islam andalou, à un mouvement incessant d'échanges et d'interpénétration »<sup>2</sup>.

La société marocaine se construit alors à partir du métissage des cultures. Totalement islamisées, les populations berbères ne remettent pas en cause la conversion du Maroc à la religion musulmane et, sous cette identification du culte, le Maroc s'uniformise. Et ce n'est qu'au 20<sup>e</sup> siècle, avec les mouvements de colonisation des Français et des Espagnols, que des influences occidentales, non musulmanes, recommencent à irriguer le Maroc, changeant la donne du paysage culturel et linguistique du pays.

## **1.2. Protectorats français et espagnol (1912-1956)**

Le 30 mars 1912, le Traité franco-marocain de Fès signe le début du protectorat français au Maroc, et la même année, le 27 novembre 1912, le Traité franco-espagnol de Madrid accorde à l'Espagne le contrôle sur la zone nord du Maroc. La partie du Sahara (aussi appelée Sahara occidental) qui est aujourd'hui encore objet de conflits d'appartenance, entre intérêts algériens, attachement marocains et aspiration à

---

<sup>1</sup> TOURI, Abdelaziz *et al*, *Le Maroc andalou : à la découverte d'un art de vivre*, (Collection L'art islamique en Méditerranée), Ministère des Affaires Culturelles du Royaume du Maroc, 2010, p.7.

<sup>2</sup> *Ibid.*

l'indépendance, était alors également sous domination espagnole. Quant au territoire entre le nord du Maroc et le Sahara, il était sous l'administration française. Cette période de colonisation, qui s'étend tout au long des deux guerres mondiales, prend fin le 2 mars 1956, date à laquelle « la France reconnaît l'indépendance du Maroc »<sup>1</sup>. Et c'est un mois plus tard que « l'Espagne officialise l'abandon de la zone nord du pays qu'elle contrôlait et la rétrocède au nouvel état souverain marocain »<sup>2</sup>. C'est enfin seulement en 1975 que l'Espagne rend le Sahara au Maroc.

Depuis, des liens privilégiés perdurent entre le Maroc et la France, et entre le Maroc et l'Espagne. Des liens qui sont économiques, d'une part, mais également culturels. Ce sont également des pratiques, nées de l'expérience européenne, qui se sont ancrées dans les habitudes de la société marocaine, à l'échelle de la vie quotidienne et de la vie administrative et institutionnelle. Et enfin, les années de colonisation de la France et de l'Espagne ont naturellement laissé une empreinte de la culture européenne, alimentant sensiblement le contexte multiculturel du Maroc.

Aujourd'hui, alors, les langues françaises et espagnoles sont couramment parlées par un grand nombre de Marocains. Les villes de l'extrême nord du Maroc, comme Tanger et Tétouan, sont largement bilingues hispano-marocain. Et au cours du protectorat, le gouvernement français a mené une politique de formation et de diffusion de la langue française au Maroc. Le français a notamment été instauré comme étant la langue à employer dans de nombreux domaines, et sa pratique a été encouragée par une réforme du système scolaire, accordant une place privilégiée à la langue française dans l'enseignement. L'usage des pratiques administratives françaises a également été favorisé, formatant tous les secteurs au modèle français.

Ainsi, même si une politique d'arabisation a été mise en œuvre suite à l'indépendance, pour redonner sa place à la langue arabe et aux traditions marocaines, le français est encore très utilisé dans les secteurs de l'administration, de la banque, de l'éducation, du commerce, des sciences, de la culture.

---

<sup>1</sup> CRESPO, Gérard, *Les Espagnols au Maroc, 1859-1975 : de la guerre d'Afrique à l'indépendance du Sahara Espagnol*, Édilivre, 2016, p.10.

<sup>2</sup> *Ibid.*

## **2. Le Maroc et ses langues : usages et polémiques**

Il est nécessaire, en vue de dresser le portrait de la coopération culturelle et artistique entre la France et le Maroc, de prendre le temps de s'intéresser au contexte linguistique du Maroc et aux nombreuses problématiques qui le constituent. La situation linguistique du Maroc, à savoir le multilinguisme, est en effet déterminante pour notre étude, d'une part pour connaître l'environnement dans lequel vient s'implanter l'Institut français du Maroc. Et d'autre part, car cette situation engendre des questionnements identitaires et culturels, et motive des mesures en termes de politiques culturelles

### **2.1. Héritages linguistiques**

Au fur et à mesure que des populations se sont installées et imposées démographiquement au Maroc, l'usage linguistique est devenu un champ de diversité. On distingue aujourd'hui plusieurs groupes linguistiques au Maroc, descendant des héritages ethniques et culturels qui y ont été représentés. Qu'elles soient de tradition orale, c'est le cas de la langue amazigh et du dialecte arabe marocain, ou orale et écrite, comme l'arabe, le français et l'espagnol, chacune de ces langues est la marque d'une affirmation culturelle qui survie au Maroc. Le fait que tous ces langages persistent à coexister sur le territoire prouve avant tout un attachement des citoyens marocains au patrimoine culturel qu'elles embrassent et à la diversité qui s'y exprime.

Et le plurilinguisme marocain n'est pas récent. Depuis l'Antiquité, le Maroc est un territoire ouvert à des influences orientales et européennes. Avant même les conquêtes arabes, avant le 7<sup>e</sup> siècle donc, le Maroc accueillait déjà plusieurs groupes culturels et plusieurs expressions linguistiques : le berbère en premier lieu, puis la langue des Carthaginois, lorsqu'ils se sont installés sur le continent, ainsi que le latin. Dès lors, des phénomènes de domination se sont observés, marquant déjà l'histoire linguistique du Maroc par des conflits et des déséquilibres.

### **2.2. Aujourd'hui : le tourisme alimente le multilinguisme**

Au-delà d'être le témoin de la diversité des civilisations du Maroc, le multilinguisme est également un fait économique, lié à l'enjeu du tourisme. Les Marocains, et on l'observe tout particulièrement dans le sud, dans les régions de Marrakech et d'Agadir, sont en contact régulier avec les voyageurs internationaux. Connaître la langue et la culture des touristes, pour favoriser les échanges et l'économie du tourisme, est ainsi indispensable. Il n'est pas rare, alors, pour un marocain vivant en ville, de parler parfaitement les langues vernaculaires du Maroc, à savoir l'arabe marocain et l'amazigh, tout en ayant une parfaite maîtrise de l'arabe classique, appris à l'école, ainsi que du français et de l'anglais. Les Marocains sont ainsi eux-mêmes, en tant qu'individu, les témoins de la diversité des usages linguistiques et des emprunts culturels.

### 2.3. Darija, berbère et leurs dialectes

L'arabe, le berbère, et la darija\* actuels sont issus des langues chamito-sémitiques, parlées dès l'Antiquité en Afrique du nord et au Moyen-Orient.

On rencontre les berbérophones surtout en Afrique du Nord, notamment dans le Sahara et principalement au Maroc (40 à 45%) et en Algérie (25 à 30%)<sup>1</sup>. D'après une définition de l'INALCO, l'Institut national des langues et civilisations orientales, « on peut le considérer [la langue berbère] comme la langue autochtone du Nord de l'Afrique »<sup>2</sup>. Mais on retrouve l'usage de dialectes berbères ailleurs dans le monde, et au sein des populations kabyles, notamment présentes en France. Environ la moitié des citoyens marocains font un usage courant du berbère, réparti en plusieurs dialectes. La langue berbère s'accompagne d'un alphabet, pourvu des caractères *tifinaghts*. La possibilité de la transcrire à l'écrit permet notamment à une littérature en langue amazigh d'exister. Les médias, également, s'approprient cette langue, participant à sa valorisation. La chaîne de télévision 2M, populaire au Maroc, par exemple, propose des programmes en langue berbère. Et depuis 2011, l'amazigh est une langue officielle du Maroc, au même titre que l'arabe.

L'autre moitié des Marocains, celle qui n'hérite pas de la langue berbère, s'exprime quotidiennement en arabe marocain (aussi appelé darija). Il s'agit d'une langue vernaculaire utilisée dans la vie de tous les jours pour communiquer à l'oral. Ce dialecte

---

<sup>1</sup> INALCO, « Langue berbère » [en ligne] Paris : Université Sorbonne [consulté le 06/06/2018] <http://www.inalco.fr/langue/berbere-langues-berberes>.

<sup>2</sup> *Ibid.*



est né des interférences lors des mouvements migratoires et des colonisations. Il s'est construit à partir de plusieurs influences linguistiques : l'arabe littéraire, les parlers locaux et les langues européennes. L'arabe marocain est ainsi parsemé de termes français (au sud), espagnols (au nord), voire portugais. Sa retranscription à l'écrit est possible, notamment par l'utilisation de la graphie arabe. Une graphie qui s'accommode « pour la notation du dialectal » cependant, on constate « qu'il n'existe pas d'orthographe codifiée »<sup>1</sup>. On note également la banalisation de sa transcription phonologique pour une communication sur les réseaux sociaux. La question de l'introduire à l'école, comme c'est déjà le cas pour l'amazigh, a été évoquée à maintes reprises, les arguments en sa faveur étant que l'enseignement dans une langue maternelle serait simplifié par rapport à un enseignement en arabe littéraire. Cette dernière étant envisagée comme une langue plus complexe et archaïque que l'arabe dialectal. Mais à ce jour, il n'est pas d'actualité d'en faire une langue de l'enseignement.

L'arabe littéraire, qui regroupe l'arabe standard moderne et l'arabe classique, n'est pas la langue pratiquée au quotidien par les Marocains, puisqu'ils emploient l'amazigh ou l'arabe dialectal pour s'exprimer à l'oral et de manière courante. Mais l'arabe, dit moderne ou standard, est la langue de l'enseignement et celle du domaine politique. Elle tend également à être « la langue de la presse, de la recherche, de l'édition et de l'expression littéraire »<sup>2</sup>, questionnant, dans une certaine mesure, l'avenir de la langue française au Maroc. Depuis que la première Constitution du Maroc, en 1962, a accordé à l'arabe le statut de langue officielle du pays, le français pourrait être en train « de perdre de l'espace en faveur de l'arabe standard et de l'arabe marocain »<sup>3</sup>. Surtout au sein des jeunes générations, que les années éloignent de l'influence du protectorat français.

La diversité linguistique marocaine, où se mêlent la langue arabe (dont les usages sont eux-mêmes pluriels, comme nous l'avons vu, puisqu'il existe un arabe classique et un arabe moderne), l'arabe dialectal, les nombreux parlers berbères, le français, l'espagnol, le portugais, l'anglais, génèrent des phénomènes de contact entre les langues. Ces contacts sont un fait de la rencontre entre les divers groupes ethniques du Maroc et de la société moderne, car celle-ci s'inscrit dans la proximité des cultures et dans la généralisation des nouvelles technologies (affectant une forme avancée de connexion

---

<sup>1</sup> JALALY, Ez Eddine, *Initiation à l'arabe parlé au Maroc*, Paris, L'Harmattan, 2010, p.11.

<sup>2</sup> JANJAR, Mohamed-Sghrir, « Une division du travail intellectuel sur une base linguistique » dans ADNAN, Yassin, BENNIS, Mohammed, EL HAKMAOUI Jalal *et al.*, *Maroc : la guerre des langues* (Collection Les questions qui fâchent), Casablanca, En Toutes Lettres, 2018, p.59.

<sup>3</sup> *Ibid.*

entre les individus). D'ailleurs, les multiples interactions entretiennent la vitalité des langues, qui se nourrissent notamment des emprunts linguistiques et qui la font évoluer. Mais la coexistence dont il est question ici amène aussi, naturellement, une série de problématiques quant aux usages linguistiques au Maroc, au respect de la diversité et de l'équité des langues. Des tensions et des polémiques se cristallisent autour du motif linguistique.

## **2.4. Politiques linguistiques et polémiques : l'éternel débat des langues au Maroc**

La société marocaine évolue avec une diversité linguistique qui lui est propre. Elle se construit à partir de la coexistence sur le territoire de plusieurs communautés culturelles et des phénomènes de colonisation. Cela engendre « un paysage instable, tendu et travaillé régulièrement par des polémiques passionnées »<sup>1</sup>. La cumulation des langues interroge naturellement sur la manière dont les Marocains s'approprient les usages linguistiques dans leur vie quotidienne, notamment concernant l'administration, l'éducation, l'information. La juxtaposition de plusieurs langues officielles et secondes, couplée à une forte analphabétisation des populations rurales (à la fin du 20<sup>e</sup> siècle, plus de 40% des citoyens marocains sont analphabètes<sup>2</sup>), font de la question linguistique une préoccupation majeure de l'État et des citoyens marocains.

Et surtout, lorsqu'il est question de l'Institut français du Maroc, le débat sur la pluralité linguistique est quasi systématiquement abordé. Il faut ainsi se pencher sur la question des langues pour mieux comprendre les préoccupations et les craintes que génère l'Institut français du Maroc, en tant qu'outil de l'influence française : l'influence de l'Autre, et celle de l'ancien colonisateur.

### **2.4.1. La langue française et l'opinion publique**

Lors de notre entretien, Christophe Pomez, directeur de l'Institut français du Maroc, rappelle que « la première chose à étudier, lorsque l'on arrive dans un pays pour

---

<sup>1</sup> JANJAR, Mohamed-Sghrir, « Une division du travail intellectuel sur une base linguistique » dans ADNAN, Yassin, BENNIS, Mohammed, EL HAKMAOUI Jalal *et al.*, *Maroc : la guerre des langues*, éd.cit.

<sup>2</sup> *Ibid.* p.65.

exercer, c'est son rapport à la langue »<sup>1</sup>. Les conditions pour mettre en œuvre des projets et des partenariats sont en effet très différents selon l'usage qui est fait de la langue française dans le pays. Or, comme nous l'avons vu, le Maroc entretient un rapport spécifique à la langue française :

En dépit de son statut de langue étrangère introduite tardivement dans le pays (1912), le français est doté d'un grand poids politique, jugé d'ailleurs excessif par l'opposition nationaliste d'hier ou celle islamiste d'aujourd'hui<sup>2</sup>.

Au Maroc, où la compétence multilingue est avérée dans les milieux urbains, l'omniprésence du français, dans les domaines scientifiques, administratifs, politiques, médiatiques et éducatifs, héritage du Protectorat, est parfois remise en question. Ajoutée à l'absence formelle des expressions dialectales dans le fonctionnement institutionnel, ce sentiment d'injustice, palpable, est source de revendications nationalistes :

Des voix s'élèvent, au sein de l'opinion, contre la francophonie. Celle-ci constitue évidemment une force politique, culturelle et économique et partager une même vision de plusieurs enjeux du monde contemporain renforce la position des deux parties. Mais le français, par l'histoire de son implantation au Maroc et de son enseignement, apparaît à l'opinion très lié à une élite. Après les printemps arabes, une opposition à toutes les valeurs qu'elle véhicule s'est faite jour, y compris contre le français et la francophonie<sup>3</sup>.

La situation du français au Maroc est très complexe. D'un côté, la langue française est l'objet de débats et de polémiques, et de l'autre, elle est synonyme de développement et d'ouverture, étant privilégiée de nombreuses familles marocaines pour l'éducation des enfants. Au Maroc, la langue française n'est pas seulement celle des institutions publiques et du tourisme, elle est également l'une des langues des Marocains, introduite dans la vie quotidienne marocaine au cours du 20<sup>e</sup> siècle, lorsque l'enseignement était en français. De fait, « on estime que 40% de la population marocaine peut s'exprimer en français »<sup>4</sup> et qu'une large partie d'entre eux s'informe et communique régulièrement en français.

Néanmoins, les revendications nationalistes mises à part, et en observant le contexte linguistique du Maroc, nous pouvons noter qu'une véritable légitimité est

---

<sup>1</sup> Voir l'interview de Christophe Pomez, placée en annexe 2.

<sup>2</sup> JANJAR, Mohamed-Sghrir, « Une division du travail intellectuel sur une base linguistique » dans ADNAN, Yassin, BENNIS, Mohammed, EL HAKMAOUI Jalal *et al.*, *Maroc : la guerre des langues*, édi.cit.

<sup>3</sup> *Sénat*, « France et Maroc : un partenariat stratégique pour la jeunesse » [en ligne] Paris [consulté le 23/05/2018] <http://www.senat.fr/rap/r15-439/r15-4394.html#toc6>.

<sup>4</sup> *Ambassade de France*, « La France au Maroc » [en ligne] Mise à jour : 15/12/2015 [consulté le 25/05/2018] <http://ma.ambafrance.org/Presentation-10127>.

octroyée à la langue française. Et que, surtout, le bilinguisme arabe-français est reconnu comme une richesse de la société marocaine, en raison de l'ouverture à l'international que le français permet, et de sa valeur sur le marché du travail.

#### **2.4.2. Les langues et leurs significations sociales**

L'administration marocaine, le domaine bancaire ou les sciences, offrent un exemple intéressant des problématiques de la pluralité linguistique. Les termes administratifs et techniques, en français, ne sont pas traduits dans les dialectes marocains. Cela peut être une contrainte à la communication et à la compréhension. Cet exemple illustre dans quelle mesure la pluralité linguistique peut toucher à des sensibilités socio-politiques : les langues mettent en évidence des significations sociales, exacerbant la crainte des inégalités entre les locuteurs. Ainsi, la situation linguistique du Maroc se construit sur des représentations et des oppositions, « entre langue maternelle et langue savante, langue orale et langue écrite, langue prestigieuse et langue banale »<sup>1</sup>.

Comme les usages des langues sont souvent le miroir d'un imaginaire social, elles incarnent des significations, participant à créer des représentations communes. Moyen d'expression par excellence, le langage et ses pratiques reproduisent les tensions rencontrées dans une société. Rien d'étonnant alors à ce que les polémiques se cristallisent autour de la question des langues et des usages linguistiques, bien que souvent, l'origine du débat se trouve ailleurs. C'est surtout parce que la langue peut représenter l'appartenance à une communauté culturelle que des revendications apparaissent à ce propos, liées à l'identité, aux égalités sociales, à l'influence exercée par des groupes culturels. C'est la fracture sociale, peut-être, qui est en cause : les langues peuvent témoigner des rapports de force au sein d'une société.

La pluralité des expressions linguistiques, au Maroc, peut ainsi créer des oppositions, être à l'origine d'une fragmentation culturelle et idéologique de la société. Tout comme elle peut être, à l'inverse, valorisée pour les potentialités interculturelles qu'elle génère.

---

<sup>1</sup> ENNAJI, Moha, « Multiculturalisme, genre et participation politique au Maroc », *Diogène* n° 225, [en ligne] Paris, PUF, 2009 [consulté le 03/06/2018], p. 55-69.

### 2.4.3. De l'arabisation à une revalorisation de la langue française

À partir du milieu du 20<sup>e</sup> siècle, lorsque le Maroc retrouve son indépendance et que le processus d'arabisation est engagé par l'État, la volonté politique est alors :

D'une part, la reconquête du terrain occupé profondément par le français et, d'autre part, l'unification linguistique que seul l'arabe classique paraissait à l'époque, en mesure de réaliser<sup>1</sup>.

La politique d'arabisation lancée par l'État est à l'origine de polémiques, notamment concernant l'incohérence entre les langues de l'enseignement secondaire et les études supérieures, qui révèle un « déphasage linguistique » :

Entre le secondaire où l'essentiel des enseignements se fait en langue arabe et le supérieur où l'arabisation n'a concerné qu'une partie des sciences humaines à l'exclusion des autres champs scientifiques, technologiques et professionnels<sup>2</sup>.

Un mouvement en faveur de la restructuration du modèle de l'enseignement linguistique au Maroc a été lancé, accordant une plus grande place à l'enseignement des langues étrangères, en particulier au français, à l'anglais et à l'allemand.

Comme « l'apprentissage d'une langue est nécessairement une confrontation avec la culture de l'autre »<sup>3</sup>, l'enseignement linguistique est très lié aux débats concernant la valorisation et la légitimité, au Maroc, d'une expression linguistique plutôt qu'une autre. De nombreuses thèses et études scientifiques ont analysé les enjeux de la politique d'arabisation, interrogeant les constructions identitaires et les opinions au sein de la société marocaine. Ces études concernent les représentations, ce que les débats projettent dans chaque langue : la modernité (les langues européennes) contre la tradition (les langues arabes), la langue de l'élite (le français) contre la langue du peuple (l'arabe dialectal), par exemple.

---

<sup>1</sup> NISSABOURI, Abdelfattah, *L'arabisation : politique et enjeu de pouvoir au Maroc* dans *Parole et pouvoir 2 : Enjeux politiques et identitaires* [en ligne] Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005 [consulté le 27/05/2018] <https://books.openedition.org/pur/31029?lang=fr>.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> GROUX, Dominique (dir.), *Quarante ans d'interculturel en France, La Revue française d'éducation comparée* n°14, Paris, L'Harmattan, 2016, p.32

#### 2.4.4. Un débat désamorcé : vers le pluralisme culturel et linguistique

Mais la société marocaine et les opinions n'ont-elles pas évoluées, depuis l'instauration de cette politique, et dépassées ce « conflit opposant francisant et arabisant », cette dichotomie devenue « obsolète »<sup>1</sup> ? :

En tant que confrontation entre les derniers représentants du régime colonial et les défenseurs de l'Indépendance d'une part, ou lutte entre les partisans de la modernisation et les adeptes de la tradition d'autre part<sup>2</sup>.

Le débat sur la légitimité du français a-t-il toujours lieu d'exister ? L'Institut français est-il, aujourd'hui, au cœur d'un conflit linguistique ? Yassin Adnan évoque son incompréhension à l'égard des polémiques, et invite à reconsidérer le débat :

Pourquoi des voix persistent-elles à poser la question de la langue dans notre pays avec une certaine crispation, comme si nous n'avions pas encore quitté la période de la colonisation française et du début de l'Indépendance, quand le mouvement national marocain adhérait, corps et âme, à l'idéologie fondée sur l'arabité et l'islam, qu'il considérait comme un moyen de résistance face à l'occidentalisation et à l'aliénation et face aux tentatives d'effacement de l'identité nationale des Marocains ?

Le débat actuel n'est-il pas, surtout, animé par un objectif de promotion du « consensus linguistique »<sup>3</sup> ? Un consensus qui irait au-delà de la confrontation entre les cultures linguistiques, et qui fonderait l'identité marocaine sur le pluralisme, sur la diversité linguistique et culturelle.

En somme, le rapport aux langues en général, et à la langue française spécifiquement, au Maroc, est une question personnelle que chacun expérimente à sa façon, selon son éducation, son milieu social, ses aspirations, ses pratiques culturelles, etc. Ce que nous pouvons noter, en revanche, c'est l'émergence, dans la sphère professionnelle et de l'éducation, en particulier, d'un encouragement au multilinguisme comme à la diversité culturelle, pour une ouverture au monde. Le bilinguisme arabe-français (plutôt dans le sud du Maroc) ou arabe-espagnol (dans le nord) est ainsi favorisé, que ce soit dans

---

<sup>1</sup> ADNAN, Yassin, « Un *Bayt Al-Hikma* marocain. Pour une littérature citoyenne et multilingue », dans ADNAN, Yassin, BENNIS, Mohammed, EL HAKMAOUI Jalal *et al.*, *Maroc : la guerre des langues* (Collection Les questions qui fâchent) Casablanca, En Toutes Lettres, 2018, p.35.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> *Ibid.*

les médias ou à un niveau professionnel. La langue anglaise est également de plus en plus privilégiée dans de nombreux milieux professionnels.

Et finalement, c'est cette même diversité que l'Institut français invite à considérer, par le biais de la pluralité francophone et des multiples partenariats culturels franco-marocains. Mettant fin, en théorie, aux craintes d'un « entre-soi » français, ou d'une promotion de l'hégémonie de la langue française.

## **2.5. La langue française et les arts au Maroc**

### **2.5.1. S'exprimer en français**

La raison principale de conserver la langue française au Maroc semble être un choix, des autorités et des institutions marocaines, de préserver les liens avec l'Europe et avec l'espace francophone en général, de nouer des contacts. Du côté des professionnels de la culture et de l'art, les enjeux vis-à-vis de l'usage de la langue française sont similaires : celle-ci permet une identification au réseau francophone, qui crée des liens non seulement avec l'Europe, mais également avec l'ensemble des autres pays francophones, notamment en Afrique.

Ainsi, de nombreux écrivains, tous comme les médias d'ailleurs, et justement du fait de ces mêmes potentialités de diffusion internationale, utilisent la langue française. Voire la revendiquent comme étant la langue la plus adaptée pour l'écriture littéraire. Marie Dollé observe que « quand un écrivain change de langue, il choisit en principe une langue qui assure à ses œuvres la meilleure diffusion possible »<sup>1</sup>. La langue de l'écrivain n'est alors pas nécessairement sa langue maternelle, celle de sa patrie. Elle peut être, plutôt, celle qui accorde la meilleure visibilité à son travail. Et celle qui convient le mieux aux enjeux et aux valeurs que l'écrivain souhaite signifier. S'exprimer en français, dans les domaines culturels, comme dans tout autre domaine, peut venir d'un désir de voir sa pensée, son projet, diffusés au-delà des frontières de l'aire arabophone. Tout comme cela peut également venir, pour de multiples raisons, d'un besoin de ne pas s'exprimer dans la langue arabe. Choisir la langue française, pour un artiste, un écrivain, n'est-il pas aussi un choix politique ? L'écrivain Abdellah Taïa avoue avoir envisagé le français « comme une

---

<sup>1</sup> DOLLÉ, Marie, *L'Imaginaire des langues*, Paris, L'Harmattan, 2001, p.58.

planche de salut. Une planche pour fuir, se distinguer »<sup>1</sup>. Car s'exprimer en français, c'est également adhérer aux références portées par cette langue. Que ce soit dans une démarche d'opposition à la langue arabe ou non, l'expression en langue française est un choix, que diverses motivations personnelles peuvent susciter.

### 2.5.2. Pratiques de traduction : quelle diffusion pour les œuvres ?

Le phénomène de traduction est un bon exemple pour observer des problématiques de diffusion. Comment exprimer les nuances littéraires ? Comment adapter les codes ? Dans la sphère culturelle et artistique en général, lorsqu'il est question d'exportation des œuvres, on observe le défi de la quête du bilinguisme parfait ou la peur de la fuite des talents vers l'Europe.

En ce sens, la collaboration franco-marocaine est essentielle. Elle peut désamorcer les craintes et ouvrir des opportunités de diffusion aux travaux artistiques. Les processus de traduction de l'arabe vers le français, ou du français vers l'arabe, nous montrent comment la complémentarité des langages peut s'exprimer dans le domaine artistique. Ainsi, dans son témoignage « La langue française, langue de l'autre, mais aussi la mienne », Zakia Iraqui Sinaceur exprime la richesse d'un travail de traduction :

La collaboration de deux locutrices natives de l'arabe et du français s'est avérée d'une grande richesse. La complémentarité des langues considérées nous a permis de percevoir les spécificités et les subtilités que dévoilent les genres de la littérature orale<sup>2</sup>.

L'exemple de la littérature est ainsi parlant pour observer dans quelle mesure les problématiques du multilinguisme s'appliquent au domaine artistique. Qu'il s'agisse d'une traduction ou non, quelle langue choisir pour transposer l'esthétique voulue ? Dans quelle mesure les langues, et par là les cultures, peuvent-elles se compléter ?

Il peut alors paraître vain de questionner sans cesse la légitimité des langues, et d'avancer des arguments liés à la perte de l'identité, dans des sociétés qui se veulent de plus en plus orientées vers l'interculturalité. Au contraire, le multilinguisme représente un véritable atout en matière de coopération. La complémentarité linguistique est elle-même une ressource pour la création artistique et pour la diffusion des œuvres. D'ailleurs, savoir

---

<sup>1</sup> TAÏA, Abdellah, « Aimer et tuer : pourquoi j'écris en français ? », dans ADNAN, Yassin, BENNIS, Mohammed, EL HAKMAOUI Jalal *et al.*, *Maroc : la guerre des langues*, éd.cit.

<sup>2</sup> IRAQUI SINACEUR, Zakia, « La langue française : langue de l'autre, mais aussi la mienne », dans ADNAN, Yassin, BENNIS, Mohammed, EL HAKMAOUI Jalal *et al.*, *Maroc : la guerre des langues*, éd.cit.



si la langue a un rôle ou non, dans la construction identitaire de l'individu ou de la société, est une question à laquelle des universitaires se sont consacrés<sup>1</sup>, mais dont la complexité est certaine.

Après avoir brièvement rappelée l'histoire du Maroc, dans ses grandes lignes, nous pouvons voir comment s'est construit le métissage de la société marocaine : ce sont toutes les influences extérieures qui ont participé à créer une identité culturelle marocaine. Le Maroc est un espace où se sont rencontrées diverses populations, autochtones, migrants, colonisateurs, nomades. C'est un creuset de religions et d'origines culturelles. Pourtant, cette mixité est également fédératrice, et une identité marocaine s'est progressivement construite, puisant ses fondements dans l'islam, d'une part, suite à l'arabisation du Maroc, et dans les cultures traditionnelles, d'autre part, qui constituent le patrimoine commun. La cohabitation, l'interpénétration des cultures et des langues, est justement l'un des axes de la politique culturelle du Maroc, qui met un point d'honneur à la sauvegarde des patrimoines culturels. Une politique culturelle naissante, qui va dans le sens d'une reconnaissance de la diversité culturelle et de la nécessité de préserver les liens avec le reste du monde, et avec l'Europe en priorité.

### **3. Politiques culturelles du Maroc : entre valorisation du patrimoine et ouverture au monde**

Le Maroc est une monarchie constitutionnelle dirigée par le roi Mohammed VI depuis 1999, et structurée selon le système parlementaire. Un premier ministre au pouvoir exécutif est désigné par le roi au sein du parti arrivé en tête des élections. C'est donc par le biais du suffrage universel que se constitue un gouvernement, composé de divers ministères, organisés selon leurs compétences. Un Ministère de la Culture et de la Communication et un Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale sont dédiés, entre autres, à la mise en œuvre d'une politique culturelle au Maroc. Une politique culturelle qui est encore récente, à l'échelle de l'histoire du pays. Elle semble reposer sur deux fondamentaux : d'une part une ouverture internationale et

---

<sup>1</sup> Cf notamment CHARAUDEAU, Patrick, « Langue, discours et identité culturelle », *Ela. Études de linguistique appliquée* n° 123-124, Paris, Klincksieck, 2001, p. 341-348.

interculturelle et d'autre part la sauvegarde d'une identité marocaine, constituée par le patrimoine matériel et immatériel.

### **3.1. Le Maroc et sa diversité culturelle, un atout pour la coopération internationale**

La coopération avec les autres Etats, dans tous les domaines, est une priorité pour le gouvernement marocain. Le Maroc est ainsi membre de plusieurs organisations internationales, telles que la Ligue Arabe, depuis 1958, l'Union pour la Méditerranée, ou l'Organisation Internationale de la Francophonie. Il développe, en outre, « des relations fortes avec l'Union Européenne et les États-Unis »<sup>1</sup>.

Qu'il s'agisse du patrimoine, de l'artisanat, de la littérature ou bien des expressions artistiques, on observe une aspiration du gouvernement marocain et des acteurs culturels à mettre en valeur la richesse culturelle du Maroc. Pour aller dans le sens de cette ambition, des projets de partenariats entre l'Europe et le Maroc sont initiés, par le biais des opérateurs culturels. En 2017, par exemple, l'exposition « Manuscrits rares et inédits, Splendeurs de l'écriture au Maroc » se tient à l'Institut du Monde Arabe, une institution culturelle parisienne consacrée à la valorisation des cultures arabes, en partenariat avec la Direction des Archives Royales du Maroc. Cet événement met en avant plusieurs facettes de la culture marocaine à travers la découverte d'un patrimoine manuscrit. La diversité culturelle du Maroc y est alors encore une fois célébrée, à l'occasion de la présentation de cette exposition :

Porteur de valeurs universelles, le Maroc nous invite, à travers ses trésors inédits, à mieux connaître sa particularité et son identité politique et culturelle irriguée par plusieurs affluents : arabo-islamique, amazigh, saharo-hassani, africain, andalou, hébraïque et méditerranéen<sup>2</sup>.

Il a bien déjà été question, à plusieurs reprises, de créer un réseau culturel extérieur du Maroc, mais cette proposition est encore à l'état de projet. Si l'intention d'ouverture internationale est réelle, cela semble plutôt être à l'échelle de la politique intérieure que se jouent les véritables enjeux en termes de politique culturelle.

---

<sup>1</sup> GUINARD, Bernard (dir.), *Objectif Maroc. Petit guide à l'usage des professionnels du spectacle vivant* [en ligne] Lyon, NACRe Rhône-Alpes, 2011 [consulté le 24/04/2018] [http://www.la-nacre.org/fileadmin/user\\_upload/Ressources\\_et\\_documentation/Fiches\\_pays/Objectif-Maroc\\_web\\_01.pdf](http://www.la-nacre.org/fileadmin/user_upload/Ressources_et_documentation/Fiches_pays/Objectif-Maroc_web_01.pdf).

<sup>2</sup> SIMOU, Bahija, Directrice des archives royales et commissaire générale de l'exposition « Manuscrits rares et inédits, Splendeurs de l'écriture au Maroc », dans une présentation de l'événement [en ligne] Paris, *Institut du Monde Arabe*, 2017 [consulté le 03/06/2018] <https://www.imarabe.org>.

### 3.2. Une politique culturelle intérieure spécifique

Le paysage géopolitique du Maroc donne ainsi à voir un pays ouvert au monde et à la coopération internationale dans des domaines variés. Mais on observe également les germes d'une politique culturelle intérieure spécifique au Maroc. Celle-ci ne manque pas de s'inspirer des mesures des gouvernements européens, notamment en matière de décentralisation culturelle, tout en présentant ses propres spécificités, liées aux contextes économique et religieux, entre autres. Le premier axe de la politique culturelle marocaine concerne la protection et la promotion du patrimoine culturel marocain. Le deuxième axe porte sur « les affaires culturelles »<sup>1</sup>.

#### 3.2.1. La valorisation du patrimoine culturel matériel et immatériel

Le Ministère de la Culture du Maroc est créé en 1968. Il est en charge à la fois du domaine du patrimoine culturel et du développement de l'action culturelle et artistique. Mais le Ministère de la Culture marocain semble avant tout avoir mis une véritable priorité à la valorisation du patrimoine matériel et immatériel, en témoignent les efforts pour préserver l'architecture historique et les traditions :

Le patrimoine collectif du Maroc a toujours été considéré comme une composante de notre mémoire. Notre mémoire civilisationnelle et culturelle. Chaque ville essaie de contribuer à la manifestation de ce patrimoine, et au Maroc, actuellement, on parle beaucoup du patrimoine immatériel<sup>2</sup>.

Ainsi, « dès l'indépendance (2 Mars 1956), la volonté du Roi a été de mettre en valeur les origines et le passé »<sup>3</sup>. Cela, dans l'objectif de construire une identité sur les fondements des cultures traditionnelles marocaines et dans le but, également, d'une « valorisation touristique »<sup>4</sup>. Un récent programme de développement des musées d'arts modernes et d'arts contemporains sur le territoire marocain, notamment, répond à l'objectif de donner accès aux œuvres et de diversifier l'offre artistique. Les mesures prises en faveur de la préservation du patrimoine à Essaouira nous donnent également un exemple du modèle en place : classé au patrimoine culturel de l'UNESCO, le centre historique de la ville est considéré comme un atout culturel. Sa conservation fait alors

---

<sup>1</sup> Voir l'interview de Cheikh Abdellah, placée en annexe 9.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> GUINARD, Bernard (dir.), *Objectif Maroc. Petit guide à l'usage des professionnels du spectacle vivant* [en ligne] éd.cit.

<sup>4</sup> *Ibid.*

l'objet d'une convention avec l'UNESCO, mais aussi d'une attention toute particulière de l'État et de plusieurs fondations.

### **3.2.2. Régionalisation du Maroc : la culture sort des grandes villes**

Lorsque la reconnaissance de la diversité des expressions culturelles et artistiques se limite aux seules grandes villes, elle ne touche alors pas la totalité de la population d'un pays. Or, la culture est un facteur de dynamisme en milieu rural. C'est pourquoi des politiques de décentralisation culturelle sont conduites par les États, pour favoriser une implication de tous les citoyens dans la vie culturelle. En France, le mouvement de décentralisation culturelle a eu lieu dans les années 1980. Au Maroc, c'est au cours des années 90 qu'une telle politique a été initiée. Celle-ci a notamment mené à l'instauration de seize Directions Régionales de la culture et à la création de Maisons de la culture et de Conservatoires de musique régionaux. Mais cette politique de régionalisation est toujours en phase de lancement. Elle a pour ambition d'encourager la créativité culturelle et artistique, de favoriser la construction d'infrastructures, et de valoriser les richesses culturelles du Maroc. L'intervention de Bensalem Himmich, ministre de la culture au Maroc entre 2009 et 2012, semble avoir encouragé l'aménagement du territoire dans les régions, en vue d'une diffusion et d'une production culturelle et artistique plus large :

L'administration culturelle a été restructurée en donnant de plus larges prérogatives aux régions nouvellement créées. Le soutien aux associations culturelles a été réaffirmé dans les domaines du théâtre et des arts plastiques<sup>1</sup>.

Aujourd'hui, « 60% des compétences de l'État marocain sont transférées aux collectivités »<sup>2</sup>. Les objectifs, spécifiquement à la décentralisation culturelle, sont de renforcer les compétences des villes et des organismes municipaux, de doter les régions de responsabilités culturelles et de moyens humains et financiers, pour étendre les actions du Ministère de la Culture à l'ensemble du pays. Au Maroc, la régionalisation culturelle est un moyen de prendre en compte la diversité du territoire et de favoriser le développement de la société. Comme il s'agit de placer ou de replacer la culture au cœur de la vie de chacun, les mesures s'appliquent à de nombreux champs du service public et

---

<sup>1</sup> GUINARD, Bernard (dir.), *Objectif Maroc. Petit guide à l'usage des professionnels du spectacle vivant [en ligne]* éd.cit.

<sup>2</sup> Voir l'interview de Christophe Pomez, placée en annexe 2.

du secteur associatif (système éducatif, politiques de sauvegarde du patrimoine, milieu artistique).

Enfin, il faut avant tout compter sur la détermination des structures territoriales, davantage que sur des mesures politiques, pour impulser un véritable mouvement de décentralisation. Or au Maroc, cette ambition est encore incertaine, étant donné le chemin à parcourir, et au vu du contexte social et économique du pays :

L'émergence d'une classe moyenne urbanisée ne doit cependant pas faire oublier que le Maroc reste un pays largement rural, qui souffre encore d'un déficit de capital humain et de déséquilibres socio-économiques et territoriaux importants<sup>1</sup>.

D'importantes disparités, en termes de moyens accordés aux projets culturels et dédiés aux infrastructures, sont observées, selon les villes et les régions. Les villes multiculturelles et économiquement influentes, comme Casablanca, Marrakech ou Rabat, bénéficient de moyens supérieurs - relativement au nombre d'habitants et au rayonnement de la ville - aux villes moins influentes et plus rurales, telle qu'Essaouira. Et d'autre part, l'ambition de décentralisation culturelle est incertaine, en vue des manques à l'échelle des équipements hors des principales villes marocaines, en particulier en termes d'infrastructures, de budgets et d'action culturelle auprès des publics.

Néanmoins, la prise en compte de la nécessité de décentraliser la culture témoigne d'une implication de l'État marocain, qui mise en partie sur le facteur culturel pour développer le pays. Les défis sont nombreux. Il faut faire face au manque de moyens et à l'insuffisance des formations pour les professionnels de la culture. Mais la culture est un outil du dialogue interculturel et de l'émancipation personnelle, et c'est bien pour cela qu'elle est essentielle à la société marocaine, comme à toute autre société, et qu'elle entre dans les préoccupations politiques, sociales et économiques du pays, ainsi que dans les programmes de coopération culturelle et artistique avec l'Europe.

L'identification des priorités en matière de politique culturelle nous permet de saisir la situation du Maroc à cet égard, ainsi que les besoins en termes de développement du réseau et de l'action culturels et artistiques. Car c'est bien dans un souci de soutien à

---

<sup>1</sup> KATEB, Alexandre, « Le Maroc, entre diplomatie d'influence et stratégie d'émergence », La Tribune [en ligne] 03/04/2013 [consulté le 15/06/2018] <https://www.latribune.fr/opinions/tribunes/20130403trib000757293/le-maroc-entre-diplomatie-d-influence-et-strategie-d-emergence-.html>.

l'épanouissement culturel du Maroc que la France intervient via l'Institut français. Une intervention justifiée, si l'on regarde les efforts du Maroc, pour coopérer avec l'Europe.

### **3.3. La valorisation d'un héritage méditerranéen**

L'une des manifestations de la politique culturelle marocaine, en matière de sauvegarde du patrimoine, est la mise en valeur de l'espace méditerranéen et de la diversité de ses cultures.

Si l'on considère l'espace resserré autour du pourtour ouest de la Méditerranée, à savoir le Portugal, l'Espagne, le sud de la France, l'Italie et le Maghreb, dont le Maroc et l'Algérie, les interconnexions ont été nombreuses au cours de l'histoire. Et l'actualité vient alimenter les apports culturels déjà denses entre les rives de la Méditerranée, puisque le contexte de la crise des migrants incite les artistes et les acteurs culturels à impulser une revalorisation des liens du foyer de l'espace culturel de la Méditerranée.

On note ainsi, en France, une ambition à faciliter la structuration de projets au sein de l'espace Méditerranéen, à en promouvoir les perspectives interculturelles et à permettre la mobilité des artistes. Les institutions (salles de spectacles, Maisons de la Culture), comme les structures associatives, sont ainsi à l'initiative de nombreux projets de sensibilisation aux similarités et aux différences propres aux cultures de la Méditerranée. À ce mouvement vers la tolérance s'ajoute une visée solidaire, et souvent militante. Les projets sont alors également porteurs d'une pensée politique et sociale. Ainsi, en France, la tendance des saisons artistiques des salles de spectacles, depuis 2016, est largement orientée vers cette ambition. Les programmations culturelles y sont volontiers teintées de cette note militante et de la perspective de remettre l'humanité au centre de tous les enjeux.

Cette ouverture à la culture de l'Autre est également notable au Maroc, au vu des multiples initiatives en faveur de la promotion de l'espace Méditerranéen. Ainsi, La Fondation Trois cultures de la Méditerranée, créée en 1998 sur l'initiative du Gouvernement régionale de l'Andalousie et du Royaume du Maroc, défend des principes « tels que la paix, le dialogue et la tolérance »<sup>1</sup>. Cette Fondation produit notamment deux événements annuels à Essaouira, Le Printemps Musical des Alyzés et le Festival des Andalousies Atlantiques. Ces festivals célèbrent l'ouverture internationale, à travers des

---

<sup>1</sup> Association *Essaouira Mogador*, « Fondation Trois Cultures », *Catalogue du Festival Printemps musical des Alyzés*, 15<sup>e</sup> édition, 2015, p.13.

concerts, souvent gratuits, et des ateliers. En cela, ils incarnent une lutte contre l'isolement culturel. Musiques andalouses, orchestres symphoniques de musiques de chambre, art lyrique, ces événements sont l'occasion de susciter la curiosité des habitants et de les sensibiliser à d'autres cultures. Ces « musique venues d'ailleurs »<sup>1</sup>, selon les termes du gouverneur d'Essaouira, Jamal Mokhtatar, sont le motif d'un rapprochement des cultures et des religions à travers une reconnaissance mutuelle.

C'est également « l'échange d'idées et d'expériences qui contribuent au rapprochement des peuples des deux rives de la Méditerranée »<sup>2</sup>. À l'occasion du Festival des Andalousies Atlantiques, le partenariat régulier entre plusieurs fondations, dont la Fondation Trois Cultures et la Fondation Alyzés, permet la fusion de compétences et de réseaux artistiques. L'intention commune des organisateurs du festival étant de mettre en valeur « l'héritage andalou parti de son berceau hispano-marocain et porté par les conquistadors jusqu'en Amérique Latine, en traversant l'Atlantique »<sup>3</sup>.

Au regard de ces divers projets, nous sommes donc en plein cœur du phénomène de l'interculturalité. Et, si nous avons pris l'exemple de la programmation culturelle d'Essaouira, il faut préciser que des événements célébrant les cultures de l'espace Méditerranéen ont lieu dans divers lieux du Maroc tout au long de l'année.

### **3.4. La vocation interculturelle des festivals**

Miroir des enjeux qui traversent les sociétés à un moment donné de leur existence, les festivals sont de plus en plus marqués par la quête d'un idéal interculturel. Le Maroc ne fait pas exception et le contexte multiculturel du pays motive ce mouvement.

Dans la liste des festivals artistiques qui ont lieu au Maroc, on retrouve ainsi un certain nombre d'événements qui défendent des valeurs communes, liées à la diversité culturelle, à la tolérance, et au vivre ensemble. L'une des premières manifestations consacrées à ces vocations est le Festival international des musiques sacrées de Fès, créé en 1974. Alain Weber, directeur du festival en 2017, en explique la portée :

Pour la première fois, un pays de culture arabe et de tradition musulmane organisait un festival qui représentait un lieu de rencontre de toutes les croyances. Le mélange de cette culture francophone arabisante et

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p.11.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p.13.

<sup>3</sup> *Association Essaouira Mogador*, « Festival des Andalousies Atlantiques » [en ligne] Essaouira, 2015 [consulté le 27/05/2018] <http://www.essaouiramogador.org/festival-des-andalousies-atlantiques>.

amazighe donne une ouverture extraordinaire sur le monde. Le public marocain a su, à la fois, prendre conscience de son héritage musical traditionnel et s'ouvrir à des traditions culturelles occidentales et françaises<sup>1</sup>.

Dans la même veine interculturelle, le festival Timitar, à Agadir, s'inscrit dans un esprit de dialogue interculturel par le biais de la diversité musicale :

Timitar invite les publics du Maroc et du monde à partager un voyage musical riche et intense réunissant artistes Amazighs et artistes du monde à Agadir. Le succès de Timitar, chaque année salué pour l'engouement qu'il provoque, tient autant à l'exigence de sa programmation qu'à sa capacité à faire dialoguer les cultures du monde<sup>2</sup>.

L'idée de faire « de la musique un instrument de rassemblement, d'union et de dialogue entre les cultures »<sup>3</sup> invoqué par les organisateurs du festival Timitar, s'observe également dans les objectifs de plusieurs autres festivals marocains, qu'il s'agisse de la musique, du théâtre, de la danse, de la littérature, du cinéma, ou de toutes autres expressions ou hybridations artistiques.

Le Festival International des Arts et Cultures (FIAC), par exemple, qui a lieu à Agadir depuis trois ans, se donne l'ambition de faire découvrir des répertoires et des influences qui ont façonné l'identité du Maroc. Déjà, les termes « arts » et « cultures » sont mis au pluriel, suggérant la multiplicité des expressions convoquées au cours de la manifestation. Ainsi, lors de la troisième édition du FIAC, en 2018, les cultures gnaoua, amazigh, andalouse, et d'autres venues d'Europe, ont été représentées. À l'occasion d'un entretien avec Ahmed Belkadi, Doyen de la Faculté des Lettres et des Sciences humaines de l'Université Ibn-Zhor d'Agadir et organisateur du festival, celui-ci évoque l'objectif premier du FIAC :

Le volet musique est l'axe principal de ce festival. Via la musique on peut échanger, dialoguer, on peut faire passer un certain nombre de messages vers la culture et surtout, le message le plus important, c'est l'interculturel d'un côté, et d'un autre côté, c'est la tolérance, l'échange d'idées. Voilà l'objectif principal de ce festival<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Sénat, « L'éducation et la culture au coeur de la relation France-Maroc : relever ensemble les défis contemporains » [en ligne] Paris, 02/03/2017 [consulté le 12/04/2018] [http://www.senat.fr/rap/r16-450/r16-450\\_mono.html#toc32](http://www.senat.fr/rap/r16-450/r16-450_mono.html#toc32).

<sup>2</sup> Festival Timitar, « L'esprit de Timitar » [en ligne] Agadir [consulté le 03/06/2018] [http://www.festivaltimitar.ma/plus\\_sur\\_timitar.html](http://www.festivaltimitar.ma/plus_sur_timitar.html).

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> Voir l'interview de Ahmed Belkadi, placée en annexe 1.



Les festivals participent à la célébration d'un Maroc comme étant un lieu d'échange privilégié. Aujourd'hui, le visage du Maroc est celui d'un pays qui, loin d'être isolé, prend part aux relations internationales. Les événements culturels et artistiques rappellent la position géographique stratégique du pays, puisqu'ils mettent à l'honneur les diverses influences venues des continents voisins. On constate un engagement sincère à l'endroit de la diversité culturelle et du dialogue interculturel, porté par un discours de tolérance.

Le contexte culturel du Maroc se distingue ainsi par l'essor actuel de sa politique culturelle, qui professionnalise progressivement le secteur culturel et artistique, et qui encourage des initiatives. Il favorise également la coopération culturelle internationale, par le biais de ses liens avec l'Europe et par ses pratiques linguistiques. Et à cela s'ajoute le phénomène de la mondialisation, l'accès aux nouvelles technologies, qui entraînent une multiplication des échanges et une simplification des réseaux de circulation. Comment, dans ce contexte culturel spécifique et en évolution, se construit la coopération culturelle et artistique entre la France et le Maroc ?

## Chapitre 2. Échanges France – Maroc : quelle coopération culturelle et artistique ?

La coopération bilatérale entre la France et le Maroc est particulièrement enracinée :

La France, comme on le sait, a occupé, depuis plus d'un siècle, la place de partenaire économique principal du Maroc. Elle a souvent été le premier fournisseur, le premier client et l'investisseur étranger majeur. Elle est également le pays dont les grandes écoles assurent la formation d'une bonne partie des cadres et élites économiques et techniques du Maroc. Ces liens se trouvent renforcés par la présence d'une forte communauté marocaine en France, et par le fait que les résidents français au Maroc ont toujours constitué la plus importante communauté étrangère dans le pays<sup>1</sup>.

Économiquement et culturellement, d'autres pays pourraient être plus attirants pour les Marocains, à commencer par les pays du Golfe, dont les « similitudes culturelles<sup>2</sup> » avec le Maroc et le paysage économique fournissent des opportunités. Mais les conventions et les nombreux partenariats franco-marocains, dans tous les domaines - l'art et la culture ne faisant pas exception - alimentent continuellement les échanges entre la France et le Maroc, renforçant les liens entre les deux pays.

Il s'agit ainsi d'observer la coopération franco-marocaine selon l'angle des échanges culturels et artistiques, pour voir ensuite dans quel mesure un véritable dialogue interculturel est en jeu. Il convient d'étudier comment la France soutient le développement culturel du Maroc, de constater que les phénomènes d'influences sont nombreux, et que la Francophonie offre un cadre favorable à la coopération culturelle bilatérale franco-marocaine.

---

<sup>1</sup> JANJAR, Mohammed-Sghir, dans ADNAN, Yassin, BENNIS, Mohammed, EL HAKMAOUI Jalal *et al.*, *Maroc : la guerre des langues*, éd.cit.

<sup>2</sup> KHACHANI, Mohamed, *La Migration marocaine dans les pays du Golfe*, 2009, [en ligne] Fiesole, Institut universitaire européen, 2009 [consulté le 02/06/2018] <http://cadmus.eui.eu/handle/1814/12838>.

# **1. De la Francophonie à la coopération culturelle bilatérale franco-marocaine**

## **1.1. La Francophonie, une aire culturelle et linguistique favorisant la coopération**

Membre de l'OIF, le Maroc prend part aux enjeux de l'espace francophone, d'ordre linguistiques, culturels, politiques et économiques. La francophonie, « c'est d'abord et avant tout une notion purement linguistique : c'est l'ensemble des "parlants-français" »<sup>1</sup>. Mais une « Francophonie politique, regroupant les États et gouvernements qui ont la langue française en partage »<sup>2</sup> doit également être évoquée. À la tête de la Francophonie, l'OIF a une mission principale :

Donner corps à une solidarité active entre les 84 États et gouvernements qui la composent (58 membres et 26 observateurs). Une communauté de destin consciente des liens et du potentiel qui procèdent du partage d'une langue, le français, et des valeurs universelles.

On peut envisager les acteurs de la Francophonie comme un regroupement d'agents (organisations, institutions, associations) de différentes natures, qui réfléchissent et agissent ensemble, dans l'ambition de créer des partenariats allant dans le sens d'un certain nombre de valeurs. Ces valeurs constituent en elles-mêmes la culture francophone : la solidarité, les droits de l'homme, la liberté d'expression, le respect de la diversité, entre autres. Le champ d'action de la Francophonie est très large, mais il se cristallise notamment autour de la diffusion de cette culture francophone et de la promotion de la langue française et de la diversité culturelle et linguistique.

Représentée à l'échelle mondiale, la Francophonie est pilotée par un certain nombre d'acteurs et d'institutions, qui ont impulsé la création de dispositifs et de mesures en faveur du dialogue entre les cultures. Comme les opérateurs de la Francophonie sont implantés sur tous les continents, ils vivent avec les acteurs culturels locaux et appréhendent les problématiques du contexte local. Ensemble, ces acteurs de la Francophonie créent un réseau de coopération, où les enjeux de chaque pays, de chaque société, peuvent donc être pris en compte. Cette donnée favorise la compréhension entre

---

<sup>1</sup> DUVERNOIS, Louis, LEPAGE, Claudine, *Sénat, Rapport d'information 2016-2017 n°436* [en ligne] Paris [consulté le 12/05/2018] <https://www.senat.fr/rap/r16-436/r16-4361.pdf>, p.41.

<sup>2</sup> *Ibid.*

les cultures et multiplie les opportunités d'échanges, internationaux comme locaux, notamment dans le domaine artistique et culturel. La présence de représentants de la Francophonie sur chaque aire géoculturelle renforce l'influence de la culture francophone dans le monde. En somme, la Francophonie est née de la reconnaissance d'une culture commune et de ses potentialités fédératrices.

C'est pourquoi l'espace francophone est envisagé comme un atout pour agir ensemble, créer des liens et structurer des projets culturels et artistiques à l'échelle internationale et locale. La France, à cet égard, joue un grand rôle dans la mise en œuvre du réseau des acteurs de la Francophonie. Les opérateurs de la politique culturelle extérieure française s'impliquent aux côtés de la Francophonie, puisque les valeurs partagées sont les mêmes, et que les échanges internationaux se nourrissent du dynamisme de l'espace culturel francophone.

## **1.2. Le réseau francophone : une coopération culturelle et artistique multilatérale**

La mondialisation, souvent perçue au début du 20<sup>e</sup> siècle comme une menace de domination portée par la culture anglo-saxonne, a constitué une peur pour les acteurs et les usagers de la francophonie. Les efforts pour la préservation du patrimoine et de l'influence culturelle francophones à travers le monde ont alors redoublé. Dans le domaine culturel et artistique, la Francophonie fait l'objet de politiques adaptées et d'une précaution toute particulière à étendre l'influence dans une stratégie globale et mondiale.

Le réseau francophone est un espace de développement des projets artistiques, grâce aux nombreux programmes de soutien des initiatives. Du côté de l'Institut français du Maroc, les agents multilatéraux de la Francophonie interviennent régulièrement dans les partenariats avec les acteurs culturels locaux. Porteurs et accompagnateurs de projets à l'étranger, les acteurs de la Francophonie participent à dynamiser la scène artistique internationale. Ils s'engagent également dans l'accueil des artistes d'expression francophone, au moyen de centres culturels, salons, festivals. Cela alimente encore davantage le métissage culturel et l'ouverture, qu'elle soit vers les autres cultures ou vers les autres disciplines. Le Tarmac, par exemple, est une scène française dédiée à la création contemporaine francophone internationale, recevant des artistes du monde entier.

Et finalement, que la Francophonie soit menacée, dans le contexte de la mondialisation, ou qu'elle soit l'avenir des échanges culturels internationaux, elle correspond aujourd'hui à une culture en partage, qui se nourrit des partenariats culturels et artistiques :

Force est de constater que la survie de la francophonie dépend de son éternel renouvellement par l'apport de nouveaux ingrédients, qui permettent de former une nouvelle francophonie<sup>1</sup>.

### **1.3. France - Maroc : une coopération culturelle bilatérale**

Dans le contexte des relations internationales, les coopérations bilatérales, de leur côté, apportent une concrétisation des ambitions d'échanges et donnent lieu à de véritables projets interculturels, préservant ainsi les valeurs de la Francophonie.

La relation bilatérale entre la France et le Maroc touche plusieurs domaines. Les deux pays ont signé de multiples accords, économiques, politiques, culturels, relatifs à la sécurité, ou encore dans le domaine des nouvelles technologies et des énergies renouvelables. Par exemple, les 16 et 17 novembre 2017, 11 accords de coopération bilatéraux franco-marocains ont été signés par le Premier ministre français, Edouard Philippe, et par le chef du gouvernement marocain, Saâd Eddine El Othmani, à Rabat, dans le cadre de la Haute commission mixte<sup>2</sup>. Qu'en est-il de cette coopération en ce qui concerne les arts et la culture ?

Nous avons déjà étudié l'implication du Maroc sur la scène internationale, s'agissant de la coopération culturelle. Il s'agit de voir maintenant comment la France, en particulier, a joué et continue à avoir un rôle important dans la politique culturelle du Maroc, unissant les deux pays en tant que partenaires privilégiés sur le plan culturel et artistique.

La présence de la France au Maroc, avant tout, se concrétise dans une perspective de soutien au développement du territoire marocain. Elle s'illustre par l'implantation du réseau des institutions culturelles sur le territoire marocain, qui correspondent aux principaux relais de la coopération France – Maroc et qui sont des structures d'appui pour

---

<sup>1</sup> OGATA, Rintaro, *Pratiques et enjeux de l'interculturel, Le Français dans le monde* n°415 janvier-février 2018, Paris, CLE International, 2018, p.35.

<sup>2</sup> *InfoMédiaire*, « Maroc/France : La Haute commission mixte en novembre, Edouard Philippe présent » [en ligne] 10/10/2017 [consulté le 27/05/2018] <https://www.infomediaire.net/marocfrance-la-haute-commission-mixte-en-novembre-edouard-philippe-present>.

les artistes, français comme marocains. Les Instituts français sont des moteurs de la coopération, tout comme les Alliances françaises, par ailleurs également mentionnées sous le nom d'Alliances franco-marocaines, un nom qui évoque déjà l'idée de partenariat. On note une implication conséquente de la France en termes de soutien aux projets culturels et artistiques au Maroc. Il ne s'agit pas de projets ponctuels et isolés, mais d'une participation active de la France à la vie culturelle dans la plupart des villes marocaines.

Les relations entre la France et le Maroc évoluent ainsi à la fois au cœur d'un processus bilatéral, et du mouvement multilatéral de la Francophonie. Les acteurs de la Francophonie (les institutions, comme l'OIF, les organisations, et la France) dans l'ensemble veulent jouer un rôle dans la modernisation du Maroc, c'est-à-dire dans le processus d'appropriation des valeurs qui sont celles de la liberté, de l'équité sociale, des droits de l'homme, de la démocratie et du droit à la culture.

#### **1.4. Usages des médias au Maroc : quelle voix pour la France et pour la Francophonie ?**

La présence de la France et de la Francophonie au Maroc se dématérialise et se portent sur les médias, qui jouent leur rôle dans la diffusion de la culture francophone, déjà omniprésente dans les villes marocaines. Les médias contribuent à cet égard à constituer un espace d'expression et d'influence conséquent.

##### **1.4.1. La France et les médias au Maroc : du protectorat à aujourd'hui**

Les pratiques médiatiques francophones au Maroc sont introduites avec l'instauration du Protectorat français. Il s'agit donc, à ce moment, de médias franco-français. Par la suite, la cible des médias francophones s'élargit vers les publics marocains. Et après le retour à l'indépendance du Maroc, on note une coexistence des médias en langue arabe et en langue française. La période post-colonisation s'accompagne d'un renouvellement des supports médiatiques et des lignes éditoriales, favorisant la pluralité des voix francophones et non francophones, qui ne se limitent plus, alors, à la sphère franco-française :

L'espace public marocain est passé d'une situation de domination des médias liés au Protectorat français, à celle où règne la presse partisane qui a laissé place à une certaine diversité imposée par la libéralisation et l'ouverture politique<sup>1</sup>.

Il faut, dans un premier temps, revenir sur la période du protectorat, qui est déterminante dans l'émergence des pratiques francophones au Maroc. On assiste alors à un essor du journalisme au Maroc, avec l'édition de titre de presse initiée par des groupes de presse français. Au début du 20<sup>e</sup> siècle, c'est ainsi une presse en langue française qui s'épanouit au Maroc. Et tout au long de cette période de domination française, la presse est même utilisée par le gouvernement français pour asseoir son pouvoir, celle-ci étant considérée comme « un organe du pouvoir politique français en place et non comme un quatrième pouvoir »<sup>2</sup>.

Sur le modèle de la presse, des médias audiovisuels d'expression française émergent au cours du protectorat, occupant une place de taille dans le paysage de l'audiovisuel au Maroc. Est ainsi créé *Radio Maroc* en 1928, dont les émissions sont diffusées en langue française. Et dans la sphère de la télévision, les premières occurrences télévisées au Maroc sont initiées par la société française Telma en 1954, qui cessera son activité deux ans plus tard en raison de l'indépendance.

On voit qu'un usage politique et diplomatique détermine d'emblée le rôle des médias sous le protectorat, envisagés comme un instrument d'influence de la France au Maroc. Les sociétés françaises renouvellent l'offre médiatique au Maroc et assoient, par ce biais, un empire culturel et économique. Évoluant dans ce contexte politique tout au long du 20<sup>e</sup> siècle, les médias ne pouvaient être, au moins jusqu'à l'indépendance du Maroc, que fortement influencés par l'opinion et les valeurs françaises, s'inspirant du journalisme français. Il existait bien des voies parallèles pour accéder à une information indépendante et en langue arabe, mais celles-ci étaient réprimées par le gouvernement français, invitant à la production, à la diffusion et à la clandestinité de celles-ci.

Sous dominations française et espagnole, la culture marocaine devait trouver sa place. Les journalistes et les artistes ont contribué à former un discours autour de cette

---

<sup>1</sup> FATHALLAH, Daghami, PULVAR, Olivier, TOUMI, Farid, « Médias et publics au Maroc », *Les Enjeux de l'information et de la communication* n°13, Grenoble, GRESEC, 2012, pp.86-98 [en ligne] <https://www.cairn.info/revue-les-enjeux-de-l-information-et-de-la-communication-2012-1-page-86.htm>.

<sup>2</sup> *Ibid.*

présence européenne : un discours allant dans le sens du protectorat ou, au contraire, s'opposant à l'hégémonie européenne. Mais dans tous les cas, les médias, comme les arts, ont joué un rôle essentiel dans la manifestation des expressions marocaines, pour « faire entendre des points de vue sur la situation politique et culturelle du pays »<sup>1</sup>.

#### **1.4.2. Pratiques médiatiques au Maroc : la victoire du bilinguisme**

L'étude en particulier des pratiques radiophoniques et audiovisuelles des Marocains permet de mettre en évidence certaines spécificités de la culture linguistique dans les médias. En février 2018, une étude publie ses statistiques<sup>2</sup> : après la station *Radio Mohammed VI du Saint Coran*, qui est la plus écoutée au Maroc, arrive *Med Radio*, une radio d'informations et d'actualité qui émet en arabe et en français. *2M*, qui est une station radio et une chaîne TV, est également une source d'information très populaire au Maroc. Or il s'agit d'un média arabe-français-berbère. On observe finalement un développement des médias bilingues ou trilingues, qui semble de circonstances, en vue de l'ambition du Maroc de s'ouvrir au monde.

#### **1.4.3. Quelle place aujourd'hui pour les médias francophones dans la société marocaine ?**

En matière de présence culturelle, les médias jouent un rôle considérable. Et notamment, ils constituent un espace où peut s'exprimer la francophonie. Au Maroc, on distingue deux grands modèles de médias francophones : les médias marocains qui ont une programmation d'expression en langue française et les médias français.

En 2012, le ministre marocain de la communication, El Khalfi, réaffirme les motivations d'un réseau médiatiques multilingues au Maroc :

Nous avons un million de Marocains qui vivent en français en plus de trois autres qui résident dans le monde et il faut bien communiquer avec eux en employant les langues qu'ils maîtrisent selon les pays dans lesquels ils vivent.

---

<sup>1</sup> ABDELLAH, Cheikh, lors du colloque « Singularité et développement du mouvement littéraire et artistique à Essaouira », organisée par l'Association Essaouira Mogador.

<sup>2</sup> Médias 24, « Audiences radio : voici les chaînes les plus écoutées au Maroc » [en ligne] Casablanca, 03/02/2018 [consulté le 07/06/2018]  
<https://www.medias24.com/MAROC/ECONOMIE/ECONOMIE/180180-Audiences-radio-Voici-les-chaines-les-plus-ecoutees-au-Maroc.html>.



Une certaine légitimité semble être accordée aux médias francophones, dans la mesure où ils contribuent à générer une société multilingue. Ceux-ci sont loin d'être uniquement dédiés aux communautés francophones. Ils s'adressent tout autant à des publics marocains. Il suffit d'observer le nombre conséquent de médias francophones pour s'apercevoir de leur grande influence au Maroc, et du fort lectorat. Ce phénomène pose évidemment de nombreuses questions politiques et sociales, notamment vis-à-vis du projet éditorial des médias francophones au Maroc (presse écrite, radio, télévision et médias numériques et connectés). Sont-ils ancrés dans la vie sociale marocaine, prenant part aux débats d'actualité ? Sont-ils des porte-paroles de l'opinion publique marocaine ? Et par ailleurs, choisir le français comme langue de diffusion n'est-il pas un parti pris ? Cela relève-t-il d'un choix éditorial, politique, ou d'une simple volonté d'informer dans toutes les langues du territoire ? Autant de questions qui dépassent le cadre de notre étude mais qui invitent à questionner la place de la francophonie dans la vie de la société marocaine.

De son côté, la France a construit un réseau médiatique francophone diffusé à travers le monde. Le groupe médiatique France Médias Monde, piloté par la DGM, a une diffusion internationale. Il « supervise et coordonne les activités des radios et télévisions publiques détenues par l'État français »<sup>1</sup> à l'échelle internationale. France Médias Monde réunit la chaîne d'information trilingue France 24, la radio mondiale RFI et la radio en langue arabe Monte Carlo Doualiya. Aux actions de France Médias Monde s'ajoute celle de TV5 Monde, une chaîne internationale francophone.

L'audience significative des médias francophones publics au Maroc témoigne de la place conséquente de la langue française dans les pratiques culturelles des Marocains, ainsi que de l'influence des communautés et du milieu francophones au Maroc. Cette audience est la marque d'une ouverture au monde, comme l'exprime El Khalfi :

Le Maroc a choisi la voie de l'ouverture, il le restera car il est appelé à consolider cette ouverture dans les domaines de l'audiovisuel, des langues, de l'économie, du commerce et des technologies<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> *France Diplomatie*, « Opérateurs du MEAM », [en ligne] Paris, mise à jour : 02/2016 [consulté le 29/04/2018] <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/le-ministere-et-son-reseau/operateurs-du-meae>.

<sup>2</sup> *Challenges*, « Maroc : le français aura une place importante sur les TV publiques (ministre) » [en ligne] Mise à jour : 17/04/2012 [consulté le 15/05/2018] [https://www.challenges.fr/media/maroc-le-francais-aura-une-place-importante-sur-les-tv-publiques-ministre\\_296385](https://www.challenges.fr/media/maroc-le-francais-aura-une-place-importante-sur-les-tv-publiques-ministre_296385).

Une ouverture que les médias numériques ne font que confirmer et alimenter.

#### 1.4.4. Médias francophones et numériques

La préférence de plus en plus marquée des médias pour le bilinguisme donne lieu à une offre médiatique démocratisée et élargie. Au Maroc, l'expression francophone a ainsi une place de choix, que ce soit sur les ondes, sur les écrans ou sur papier, au côté des autres expressions linguistiques représentées dans la société. Ceci contribue effectivement à maintenir l'influence des cultures francophones, et par là, inévitablement, de la France aussi. Or les nouveaux médias (journaux en ligne, blogs, réseaux sociaux, plateformes audiovisuelles, etc.) multiplient davantage les sources d'informations et les modes de transmission. Ils renouvellent les pratiques médiatiques et de communication, ce qui représente un défi pour la promotion de la culture francophone. Une véritable « stratégie de la Francophonie numérique »<sup>1</sup>, avec l'identification d'axes d'intervention, est alors mise en œuvre pour « agir pour la diversité dans la société de l'information »<sup>2</sup>. Selon un rapport de l'OIF suite à la « XIV<sup>e</sup> Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage », qui a eu lieu à Kinshasa en 2012, la stratégie de la Francophonie numérique vise :

À contribuer à l'émergence d'une société de l'information démocratique, inclusive, ouverte et transparente qui favorise la diversité culturelle et linguistique et l'intégration de la Francophonie dans l'économie numérique. Cette vision se veut conforme aux valeurs humanistes de la Francophonie, notamment le partage et la solidarité<sup>3</sup>.

Par le biais de son réseau culturel extérieur, la France prend part à cette vaste stratégie, en mettant le numérique au centre de ses priorités :

Le numérique est une priorité stratégique de l'Institut français et du réseau culturel français à l'étranger : il est à la fois un vecteur de diffusion de la culture, un sujet culturel à part entière mais également un outil de création illimité et d'échange avec les publics<sup>4</sup>.

Les médias numériques sont un nouvel eldorado pour l'expression francophone. Ils alimentent l'influence déjà bien ancrée de la Francophonie, ainsi que de la France, au

---

<sup>1</sup> *Organisation Internationale de la Francophonie*, « Horizon 2020 : Stratégie de la Francophonie numérique. Agir pour la diversité dans la société de l'information » [en ligne] Paris, 2012 [consulté le 25/06/2018] <https://www.francophonie.org/Horizon-2020-nouvelle-strategie.html>.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> *Institut français*, « Prospective numérique », [en ligne] Paris [consulté le 20/05/2018] <http://www.institutfrancais.com/fr/cooperation-numerique>.

Maroc comme ailleurs dans le monde. D'ailleurs, la diffusion de la culture et des arts passe par les médias. Ceux-ci contribuent à faire connaître des initiatives et à sensibiliser, à communiquer autour de projets culturels et artistiques. La présence en masse de médias francophones apparaît comme une richesse pour impliquer les publics dans un dialogue entre les cultures et entre les disciplines artistiques, pour communiquer autour des initiatives culturelles de la Francophonie.

## **2. Art et culture : pour un dialogue interculturel**

### **2.1. L'art et la culture au cœur des relations franco-marocaines**

Communément, la culture se présente comme un atout de la coopération entre les pays. Elle est souvent revendiquée comme un moyen de « lutter contre les préjugés et contre le repli sur soi »<sup>1</sup>, devenant un sujet « parfaitement d'actualité dans ce monde où l'on voit naître des mouvements inquiétants »<sup>2</sup>.

Un rapport du Sénat, publié en 2017, détaille les enjeux de la culture et de l'éducation dans les relations franco-marocaines. Divers arguments sont évoqués, concluant en faveur d'une multiplication des initiatives culturelles et artistiques au sein de la coopération bilatérale, motivée par l'idée que :

Les artistes sont les vigies de notre monde en pleine tourmente. Leurs œuvres peuvent déranger mais permettent à nos sociétés de se regarder et d'imaginer le futur en fraternité<sup>3</sup>.

L'ambition de la France, via l'Institut français, est bien de développer la création et la diffusion artistique au Maroc. C'est pourquoi, selon Christophe Pomez, « aujourd'hui [à l'Institut français] toute programmation culturelle, toute diffusion culturelle, est élevée à un enjeu de collaboration »<sup>4</sup>. Des collaborations artistiques qui mettent en jeu les acteurs des deux pays, comme l'illustre l'expérience de partenariat de l'Institut français de

---

<sup>1</sup> KHIARI, Bariza, Présidente de l'Institut des cultures d'Islam en 2017, « L'éducation et la culture au cœur de la relation France-Maroc : relever ensemble les défis contemporains », *Rapport d'information n°450 (2016-2017)* [en ligne] 2 mars 2017 [consulté le 02/06/2018] [http://www.senat.fr/rap/r16-450/r16-450\\_mono.html#toc32](http://www.senat.fr/rap/r16-450/r16-450_mono.html#toc32).

<sup>2</sup> FOUCHER, Bruno, Président de l'Institut français en 2017, *Ibid.*

<sup>3</sup> KHIARI, Bariza, Présidente de l'Institut des cultures d'Islam en 2017, « L'éducation et la culture au cœur de la relation France-Maroc : relever ensemble les défis contemporains », *Rapport d'information n°450 (2016-2017)* [en ligne], éd.cit.

<sup>4</sup> Voir l'interview de Christophe Pomez, placée en annexe 2.

Marrakech et du festival de danse contemporaine *On marche*, « créé il y a onze ans par deux artistes marocains formés au Maroc et en France, [qui] repose sur un échange entre les deux pays<sup>1</sup> ».

Le directeur de l'Institut français de Marrakech nous invite à envisager la culture dans ses potentialités d'ouverture à l'autre. Il explique que l'une des priorités de l'IFM est bien d'instituer l'art et la culture au cœur de la vie quotidienne des Marocains, dans une démarche de sensibilisation et d'éducation :

La culture est essentielle. Il n'y a aucune stratégie de développement économique sans la prise en compte du facteur culturel. [...] Donc le facteur culturel est très important. Et il est très important dans le dialogue. Notre coopération culturelle aujourd'hui, entre la France et le Maroc, c'est de lutter aussi contre toutes les formes de radicalisation quelles qu'elles soient dans notre société<sup>2</sup>.

Ahmed Belkadi insiste également sur « la collaboration permanente entre l'Institut français, le service culturel d'Espagne via le Consulat, et les établissements universitaires »<sup>3</sup>, dans le cadre de projets artistiques, tels que le FIAC. On note alors que l'Institut français du Maroc est au cœur d'une coopération artistique multiple, non plus seulement bilatérale avec le Maroc, mais également avec les réseaux d'action culturelle des autres États européens. Comment, alors, la France se distingue-t-elle dans son rapport à l'accompagnement des projets locaux, et comment diffuse-t-elle, au Maroc, une action culturelle qui lui est propre ?

## **2.2. L'Institut français du Maroc et l'action culturelle et artistique, digne héritier de l'AFAA ?**

L'Institut français du Maroc se présente-t-il comme le digne héritier de l'AFAA, qui a mené de longues années, dans le monde, une politique étrangère en faveur de l'accompagnement artistique et de l'action culturelle ?

---

<sup>1</sup> Voir l'interview de Christophe Pomez, placée en annexe 2.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Voir l'interview d'Ahmed Belkadi, placée en annexe 1.

### 2.2.1. Encourager les résidences artistiques et l'expérience interculturelle

Précédant la création de l'Institut français, l'AFAA était une organisation diplomatique considérée comme une « agence artistique », dont l'essentiel de l'activité résidait dans la promotion des artistes français à l'étranger. Une mission d'accompagnement dont l'Institut français a hérité :

Les programmes de résidences de l'Institut français ont pour mission d'encourager la mobilité des artistes et de favoriser le dialogue avec les cultures étrangères, en France, en Europe et dans le monde<sup>1</sup>.

La résidence artistique, lorsqu'elle a lieu dans le cadre d'un échange international, relève de l'ambition d'un enrichissement au cours du processus de création. Élargir son horizon artistique, découvrir d'autres pratiques et redécouvrir sa propre pratique, ou encore questionner la société : un projet de résidence à l'étranger est motivé par une multitude de raisons. L'artiste est amené à créer dans un nouvel environnement culturel, et cela est censé nourrir son travail.

L'Institut français est un accompagnateur des artistes français à l'étranger, dans l'étape de création artistique, en mettant à disposition des lieux, d'une part, et en introduisant l'artiste au sein d'un réseau, d'autre part. Il peut apporter aux artistes « ses compétences et sa connaissance des réseaux professionnels et artistiques en France et à l'étranger »<sup>2</sup>. Les temps de résidence proposés par l'Institut français sont avant tout liés à un processus de recherche. En général, ils doivent donner lieu à une sortie de résidence, lorsqu'il s'agit d'un projet artistique, ou à tout autre modèle de restitution des recherches (colloque, rencontre avec les publics, répétitions publiques) :

Une attention particulière est portée à la capacité des artistes à s'enrichir de leur environnement, à partager leurs savoirs et savoir-faire. L'artiste pourra imaginer des rencontres avec les acteurs culturels locaux et/ou des publics spécifiques durant le temps de résidence. À l'issue du temps de création, une restitution publique dont le format est libre est organisée avec l'artiste<sup>3</sup>.

Ainsi, par exemple, dans le cadre du développement des échanges culturels entre les deux rives de la Méditerranée, l'Institut français du Maroc lance un appel à résidence,

---

<sup>1</sup> *Institut français*, « Les résidences de l'Institut français » [en ligne] Paris [consulté le 15/06/2018] <http://www.institutfrancais.com/fr/residences>.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> « Appel à candidature pour les résidences artistiques à l'IFM, saison 2018 », *Institut français du Maroc* [en ligne] Paris, 2018 [consulté le 15/06/2018] <https://if-maroc.org/cooperation-1/culture/residences-de-creation-et-de-recherche/residences-artistiques-culturelles-de-linstitut-francais-maroc/appele-a-candidatures-programme-de-residences-artistiques>.

tous les ans depuis 2012, « pour accompagner la création artistique contemporaine »<sup>1</sup>. L'IFM met alors à disposition « des lieux de travail, tels que le plateau des théâtres des sites de Meknès et de Casablanca, l'atelier de gravure de Tétouan ou le riad Dar Batha à Fès »<sup>2</sup>.

Les expériences interculturelles en contexte de résidence sont néanmoins toujours à nuancer. Comme l'illustre l'expérience à l'Institut français du Maroc des musiciens d'OZMA, qui n'ont que très peu approché la culture marocaine au cours du travail de création, les artistes ne sont pas nécessairement immergés dans la culture locale d'un bout à l'autre de la résidence. Pour évaluer le potentiel interculturel d'une résidence, il faut prendre en compte l'intégralité des actions que les artistes peuvent être amenés à réaliser sur ce temps d'accueil. Notamment, qu'ils soient en résidence ou en tournée, les artistes ont souvent des échanges avec les publics locaux, dans le cadre d'ateliers, de rencontres et de workshops.

### **2.2.2. Sensibiliser les publics à l'art et à l'échange culturel**

L'Institut français, dans sa compétence artistique, a également une mission auprès des publics. Sur le site web de l'Institut français, on note que l'un des enjeux de la résidence artistique, peut-être même la finalité, est de créer pour et avec les publics.

Destiné aux artistes issus de pays francophones et ouvert à toutes les disciplines artistiques, ce programme agit au service de la création contemporaine et de la coopération culturelle France – Maroc pour susciter une rencontre privilégiée avec les acteurs culturels locaux et les publics de l'IFM au travers de restitutions et d'ateliers artistiques<sup>3</sup>.

Certains sites de l'IFM, comme celui de Marrakech, font de cet axe une priorité. En témoignant l'opulente diffusion des productions à l'Institut français de Marrakech, les hors les murs et les projets d'art dans l'espace public, les nombreux ateliers avec les publics et résidences artistiques. Les idées y sont nombreuses pour créer le dialogue sur

---

<sup>1</sup> *Institut français du Maroc*, « Résidences artistiques et culturelles de l'Institut français du Maroc » [en ligne] Paris [consulté le 17/06/2018] <https://if-maroc.org/cooperation-1/culture/residences-de-creation-et-de-recherche/residences-artistiques-culturelles-de-linstitut-francais-maroc>.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> *Institut français du Maroc*, « Appel à candidatures : programmes de résidences artistiques » [en ligne] Rabat, 2018 [consulté le 15/06/2018] <https://if-maroc.org/cooperation-1/culture/residences-de-creation-et-de-recherche/residences-artistiques-culturelles-de-linstitut-francais-maroc/appele-a-candidatures-programme-de-residences-artistiques>.

le long terme et via des actions répétées auprès des mêmes publics, de professionnel à professionnel, de l'artiste aux publics, et du médiateur aux publics.

### **2.2.3. Accompagner les acteurs locaux**

Ce n'est pas seulement les résidences que l'Institut français encourage, bien qu'elles représentent l'une des principales formes de l'échange artistique interculturel. L'Institut français doit également accompagner les acteurs locaux, hors Saison Culturelle de l'IFM, donc hors des programmes de résidences, « pour qu'ils soient en mesure eux-mêmes, de programmer, de coproduire, de faire de la coréalisation artistique avec les équipes françaises et autre »<sup>1</sup>. Cette mission peut se concrétiser à de nombreux niveaux.

Cela peut donner lieu à des partenariats. Par exemple, l'Institut français d'Essaouira soutient les acteurs locaux en favorisant des partenariats avec des acteurs francophones. Lorsqu'un artiste francophone souhaite participer à un projet avec un artiste marocain, l'IFE peut soutenir l'initiative en autonomie, sans le cadre et les financements de la Saison Culturelle, notamment par des mises à disposition ou par un soutien logistique. À Essaouira, les artistes français veulent régulièrement « monter des projets de fusion [une forme musicale hybride] avec des artistes gnaouas »<sup>2</sup>, par exemple. L'Institut français d'Essaouira peut alors accompagner ces projets.

Le directeur de l'Institut français de Marrakech nous explique également comment les projets initiés par l'Institut français peuvent mener à des occasions de contact entre art et territoire, impliquant les habitants et les cultures locales. L'exemple mentionné est celui du partenariat avec Awaln'art, un acteur culturel de Marrakech qui travaille sur la fabrique des arts dans l'espace public :

On est en partenariat avec un acteur qui, lui, travaille sur l'art dans l'espace public, l'art forain à Marrakech, place Jma El Fnaa. On fait un travail ensemble, sur art et territoire. Comment l'art jalonne les territoires. Pour cela, on a un partenariat avec l'école d'architecture de Marrakech, pour faire le lien. Et puis on s'appuie sur des coopérations décentralisées. La ville de Marrakech est en coopération avec la ville de Marseille<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Voir l'interview de Christophe Pomez, placée en annexe 2.

<sup>2</sup> Voir l'interview d'Abdul Jalil Chakir, placée en annexe 5.

<sup>3</sup> Voir l'interview de Christophe Pomez, placée en annexe 2.

Après avoir observé dans quelle mesure l'Institut français se présente comme un outil de la coopération culturelle bilatérale franco-marocaine, nous pouvons voir comment l'Institut français du Maroc est bien un instrument de la diplomatie culturelle française, impulsé par les intérêts du pays, et ce que cela implique sur le terrain.

### **Chapitre 3. Hors des frontières, structurer un espace interculturel ?**

Tout processus de coopération engage des relations diplomatiques. Et toute relation diplomatique se structure à partir d'une politique d'influence. Une influence qu'il est nécessaire de considérer, puisque s'il est commun que les États cherchent à avoir une influence dans les autres pays, il faut surtout voir qu'à l'époque actuelle, avec tous les bouleversements que les sociétés et les rapports humains ont connus, on note une multiplication des modes d'influence. Une influence qui évolue, qui est sans cesse remise en question, au regard des mutations des contextes internationaux. Les nouvelles technologies et la mondialisation, ainsi que la rapidité des échanges et la proximité entre les cultures que cela a entraîné, ont construit un contexte mondial où les cultures sont sans cesse en contact :

Les dernières décennies ont connu une imbrication sans précédent des économies nationales et des expressions culturelles, qui a mis au jour de nouveaux défis à relever et de nouvelles opportunités à saisir<sup>1</sup>.

Ce chapitre sera l'occasion de préciser les tenants diplomatiques de l'Institut français, pour voir dans quelle mesure l'Institut français se présente à l'étranger comme un véritable représentant de la France et de ses compétences culturelles. Car, après avoir observé le cadre de la coopération culturelle franco-marocaine, au sein du paysage culturel marocain, de la Francophonie, et au moyen de l'art, il convient d'étudier la stratégie diplomatique en elle-même, et les questions que soulèvent le rapprochement entre art et diplomatie.

Comment se définit l'influence de l'Institut français aujourd'hui, en 2018, au Maroc ? Il s'agit de comparer le discours politique d'une part, et les actions concrètes sur le terrain, au Maroc, d'autre part. Une comparaison qui amène à constater les difficultés pour mettre en place des projets véritablement interculturels, malgré la volonté politique

---

<sup>1</sup> UNESCO, *Investir dans la diversité culturelle et le dialogue interculturel* [en ligne] Éditions UNESCO, 2010 [consulté le 10/04/2018] <http://www.unesco.org/library/PDF/Diversite.pdf>, p.4.



et institutionnelle de tisser des liens et de faire de la culture le facteur essentiel du développement et de l'épanouissement de la société et des citoyens.

## **1. La diplomatie culturelle et d'influence : orienter les échanges interculturels**

Qu'est-ce que la diplomatie culturelle française ? Comment se définit-elle et quelles en sont ses manifestations ? En 2018, la France veut-elle encore étendre son rayonnement dans le monde, et en particulier vers les pays dits « du sud », « en développement » ? Cette stratégie d'influence française, qui s'observe en Afrique du nord notamment, est-elle motivée par une rivalité entre deux puissances mondiales, entre culture américaine et culture francophone, entre une diplomatie culturelle à la française et un « *soft power*\* » ? Et sinon, pourquoi alors est-il question d'une diplomatie d'influence au Maroc, et non pas d'une influence du Maroc en France, si les échanges culturels entre la France et le Maroc sont présumés interculturels, c'est-à-dire s'ils sont censés reposer sur un équilibre entre les deux pays ?

### **1.1. Culture et diplomatie d'influence française : un discours politique fluctuant**

#### **1.1.1. Que devient le concept du « *soft power* » ?**

Pour évoquer la diplomatie culturelle, il faut introduire le *soft power*, ce concept très utilisé à la période du lancement de l'Institut français. Le *soft power*, c'est un mode de persuasion, une manière de convaincre par la manière douce. Il s'oppose au *hard power*, un moyen d'influence coercitif. Le *soft power* et le *hard power* sont des outils servant à l'analyse de la puissance et des stratégies géopolitiques des États. Si le *hard power* désigne l'influence d'un État sur un autre, au moyen de lois et de contraintes, le *soft power* est, quant à lui, associé à la fois aux États et aux organisations (ONG, société civile) qui adoptent la culture et les idées comme instruments d'influence.

Mais surtout, le *soft power* désigne avant tout l'influence américaine, celle des États-Unis sur le reste du monde. Et si le *soft power* et le *hard power* peuvent s'appliquer à d'autres modèles diplomatiques, il s'agit néanmoins de deux notions structurantes peu employées actuellement pour définir l'influence des États européens. Elles font en effet état d'un rapport d'influence très marqué, fondé sur la puissance, et sur lequel les États ne sont plus tout à fait disposés à communiquer. Il est cependant essentiel de voir comment les acteurs du réseau culturel extérieur de la France ont dans un premier temps eu recours au concept du *soft power* pour construire l'image du réseau, et comment les discours ont ensuite largement évolué, vers une promotion de la diversité culturelle et de l'interculturalité. Une interculturalité qui se construit petit à petit, dans des contextes, nous le verrons, qui imposent certaines limites à la véritable compréhension interculturelle, mais qui est plus que jamais encouragée par les acteurs culturels et artistiques.

### **1.1.2. Construire l'image d'une France artistique et innovante : la stratégie diplomatique**

La diplomatie concerne la protection des intérêts d'un État à l'étranger et la conduite de celui-ci à l'égard de ses affaires internationales. La diplomatie, c'est également la stratégie mise en œuvre pour que ces intérêts soient représentés au mieux, selon des critères définis, et pour construire l'image d'un État et d'un pays : une image qui est étudiée, qui doit correspondre à ce que l'État veut montrer. Et cela touche tous les domaines des politiques étrangères et des affaires internationales. Dans un discours prononcé à l'Assemblée Nationale le 7 novembre 2017, Jean-Yves Le Drian, Ministre de l'Europe et des Affaires Étrangères, évoque les enjeux diplomatiques :

Il suffit de passer un peu de temps à l'extérieur de notre territoire pour le constater, toutes les puissances renforcent aujourd'hui les moyens de leur politique étrangère. Si nous voulons rester maître de notre destin et assurer notre souveraineté, il faut que nous disposions d'un instrument diplomatique efficace, agile et capable de défendre nos intérêts<sup>1</sup>.

Au cours de son histoire, la France a fait de la culture l'un des fondements de sa diplomatie. La diplomatie culturelle de la France est véritablement devenue une priorité pour l'État français à partir du milieu du 20<sup>e</sup> siècle, au lendemain des guerres. C'est en 1983 que « le projet culturel extérieur de la France est approuvé par le Conseil des

---

<sup>1</sup> *Vie Publique*, « Les discours dans l'actualité » [en ligne] Paris, 2017 [consulté le 08/06/2018] <http://discours.vie-publique.fr/notices/173002161.html>.

ministres »<sup>1</sup>. Depuis lors, un budget est dédié à la diplomatie culturelle. Celui-ci est en grande partie alloué au réseau culturel extérieur pour son fonctionnement et pour la mise en œuvre de ses actions à l'étranger :

Le budget consacré à la diplomatie culturelle et d'influence dans le projet de loi de finances pour 2013 s'élève à 747,6 millions d'euros. Toutefois, plus de la moitié des crédits sont destinés au service public d'enseignement à l'étranger.

Présentée comme une force de l'État français, si l'on en croit les discours politiques, la diplomatie culturelle française doit néanmoins faire face à des restrictions budgétaires de plus en plus importantes au fil des ans. Et, malgré la restructuration du réseau et la constitution du label « Institut français », les moyens humains ont nettement réduits, passant de 1931 agents toutes catégories confondues en 2003 à 1695 en 2012<sup>2</sup>.

Que représente la France aujourd'hui à l'étranger ? Nous avons vu, avec l'exemple de la présence française au Maroc, que l'image de la France à l'étranger ne dépend pas uniquement de ce que la France veut véhiculer. Indépendamment des velléités françaises, cela repose également sur de multiples facteurs, sur la relation que la France entretient avec le pays, sur des contextes culturels et sociaux. Au Maroc, comme la présence culturelle française est au cœur de polémiques et qu'elle est intimement liée à l'histoire politique et sociale récente du pays, la diplomatie culturelle française ne s'y manifestera pas selon les mêmes critères que dans un autre pays.

Il faut retenir que le réseau culturel extérieur de la France n'est pas qu'un acteur impulsant les échanges entre les cultures, mais qu'il est avant tout un instrument diplomatique du dialogue entre un État et le reste du monde. Il concentre véritablement les enjeux de la diplomatie culturelle, à savoir, d'une part, le renforcement de l'attractivité de la France, et d'autre part, la promotion à la fois des valeurs et de la culture française et des industries créatives et culturelles françaises. Comme la diplomatie culturelle répond à un objectif tacite, celui d'influencer les autres pays, c'est bien au réseau culturel extérieur, principal opérateur de la diplomatie française, que cette mission est déléguée. En 2011, lors du lancement de l'Institut français, celui-ci est ainsi désigné par Xavier Darcos,

---

<sup>1</sup> HAIZE, Daniel, « La diplomatie culturelle française : une puissance douce ? », *CERISCOPE puissance* [en ligne] Paris, 2013 [consulté le 20/06/2018] <http://ceriscope.sciences-po.fr/puissance/content/part2/la-diplomatie-culturelle-francaise-puissance-douce?page=show>.

<sup>2</sup> HAIZE, Daniel, « La diplomatie culturelle française : une puissance douce ? », *CERISCOPE puissance*, éd.cit.

premier président de l'Institut français, comme « l'instrument par excellence du *soft power* français »<sup>1</sup>.

## 1.2. Les Instituts français, des lieux d'influence

Dans un « projet de loi de finances pour 2018 » publié sur le site web du Sénat, on trouve, en première place des objectifs de l'Institut français : « développer l'influence et l'attractivité de la France par sa culture et sa langue »<sup>2</sup>. Suite au constat que la France se définit le mieux au travers de la culture, qu'« à l'international nous sommes connus précisément pour nos œuvres, pour nos créateurs, pour nos artistes »<sup>3</sup>, l'art et la culture deviennent des vecteurs de l'image de la France, et les artistes, des ambassadeurs.

La stratégie de la France, en somme, correspond à une structuration réfléchie, entre son action bilatérale et ses implications à un niveau multilatéral. C'est ainsi que ses activités se confondent avec celles de la Francophonie, et que lorsque nous parlons de l'influence de la France, nous évoquons également celle de la Francophonie. À ce propos, Christophe Pomez évoque l'implication des Instituts français en tant que lieux d'influence :

Plus on partage une langue, plus on partage des échanges, et donc des échanges économiques aussi. Et donc ça veut dire que la francophonie économique, la francophonie des valeurs, tout cela est lié. Je ne suis pas un bureau d'export, je n'ai pas cette mission là, mais mon travail est inscrit dans une diplomatie globale, une diplomatie d'influence<sup>4</sup>.

L'Institut français est un lieu d'influence, car il se donne la mission, d'une part, d'apporter son expertise à ses partenaires locaux, et aussi de partager largement les valeurs de la Francophonie, par le biais des événements et des projets culturels. C'est par exemple « un café philosophique sur le thème de la liberté, où on traite les sujets de l'égalité

---

<sup>1</sup> MARTEL, Frédéric, « l'Institut français, la culture française dans le monde », *Soft Power I 11-12* [Émission radio] *France Culture* [en ligne] 20/11/2011 [consulté le 08/06/2018] <https://www.franceculture.fr/emissions/soft-power-11-12/linstitut-francais-la-culture-francaise-dans-le-monde>.

<sup>2</sup> *Sénat*, « Projet de loi de finances pour 2018 : Action extérieure de l'Etat, diplomatie culturelle et d'influence » [en ligne] éd.cit.

<sup>3</sup> Bruno Foucher, dans SINTES, Fabienne, « La "diplomatie culturelle et d'influence" de la France », *Un Jour dans le monde* [Émission radio] *France Inter* [en ligne] 2017 [consulté le 26/05/2018] <https://www.franceinter.fr/emissions/un-jour-dans-le-monde/un-jour-dans-le-monde-09-fevrier-2017>.

<sup>4</sup> Voir l'interview de Christophe Pomez, placée en annexe 2.

femme-homme »<sup>1</sup> ou « la Journée Internationale de la liberté de la presse »<sup>2</sup>, ou encore par la projection de films d'auteurs.

C'est bien à la jonction entre ces deux mondes que se situe l'action de l'Institut français, entre un monde diplomatique, extérieur au réseau, celui des relations internationales, et le contexte interne au réseau culturel, celui des professionnels de la culture. Nous pouvons vite nous perdre en considérant l'ensemble des objectifs et des stratégies que recouvrent le réseau des Instituts français, justement en raison du caractère diplomatique de son activité. Rayonnement, influence, diffusion : les discours évoluent, se formatent aux contextes locaux et à l'actualité internationale. À cet égard, lorsque la DGCID devient la DGM, en 2010, on note une évolution des objectifs concernant la coopération culturelle, universitaire et scientifique : « l'objectif affiché de cette réforme est de passer d'une logique de rayonnement à une logique d'influence »<sup>3</sup>. Une nuance est alors nettement établie entre deux modes de présence culturelle à l'étranger. Également lancée en 2010, l'idée de l'Institut français est ainsi fondée sur l'application de la logique d'influence, davantage que sur celle du rayonnement.

### **1.3. Vers une promotion de la diversité culturelle : les nouveaux enjeux de l'influence**

Aujourd'hui, l'image que la France veut représenter à l'étranger est celle d'un pays qui, dans l'influence, ne « cherche pas à convaincre, ne fait jamais de propagande »<sup>4</sup>. France Média Monde ne fait ainsi jamais autre chose, selon Laurence Auer, directrice actuelle du MEAE, que de présenter « un modèle, de valeurs, de journalisme, dans les langues, dans le respect de la culture de l'autre »<sup>5</sup>. Il n'est alors plus question, dans la stratégie française, d'un rayonnement imposé ou d'une puissance de la culture française. Aujourd'hui, le concept du *soft power* est rejeté pour parler de la diplomatie culturelle de la France :

---

<sup>1</sup> *Ibid.*

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> *Sénat*, « Projet de loi et de finances pour 2010 : action extérieure de l'État : rayonnement culturel et scientifique », [en ligne] Paris, 2009 [consulté le 18/06/2018] <https://www.senat.fr/rap/a09-102-2/a09-102-23.html>.

<sup>4</sup> MARTEL, Frédéric et SFEZ, Zoé, « L'action culturelle extérieure de la France », *Soft Power* [émission radio] *France Culture* [en ligne] Paris, 17/06/2018 [consulté le 18/06/2018] <https://www.franceculture.fr/emissions/soft-power/soft-power-le-magazine-des-internets-du-dimanche-17-juin-2018>.

<sup>5</sup> *Ibid.*

Le *soft power*, ce n'est pas la façon dont nous concevons les choses. Nous souhaitons faire entendre notre voix dans le dialogue international. Nous pensons que nous avons un message à faire passer et que nous ne sommes pas les seuls<sup>1</sup>.

Ce message évoqué par Bruno Foucher, c'est celui des valeurs de la Francophonie, de la démocratie. C'est celui, finalement, de la diversité culturelle et de l'interculturalité, car toutes les actions et tous les discours semblent y mener. La notion de diversité culturelle est centrale aux principes portés par la diplomatie culturelle et par les acteurs de la Francophonie. Et pour cause, la diversité culturelle relève de la compétence des politiques culturelles :

La notion de « diversité » est ici essentielle, car elle rappelle que le pluralisme est le vivier nécessaire des libertés, que le pluralisme culturel constitue la réponse politique au fait même de la diversité culturelle, et qu'il est indissociable d'un cadre démocratique [...] On comprend pourquoi les politiques culturelles, véritables moteurs de cette diversité, sont aujourd'hui au centre de tous les regards : elles peuvent créer les conditions propices à la production et à la diffusion de biens et services culturels diversifiés<sup>2</sup>.

En France, les premières occurrences de la diversité culturelle dans les textes de la politique culturelle datent des années 1982, pendant les années Lang et Mitterrand. Les missions du Ministère de la culture connaissent alors une évolution, évoquée dans Le décret du 10 mai 1982 :

Permettre à tous les Français de cultiver leur capacité d'inventer et de créer, d'exprimer librement leurs talents et de recevoir la formation artistique de leur choix ; de préserver le patrimoine culturel national, régional ou des divers groupes sociaux pour le profit commun de la collectivité tout entière ; de favoriser la création des œuvres de l'art et de l'esprit et de leur donner la plus vaste audience ; de contribuer au rayonnement de la culture et de l'art français dans le libre dialogue des cultures du monde<sup>3</sup>.

Aujourd'hui, l'idéologie sociale des années 80 en France semble particulièrement opérant pour répondre à l'aspiration du dialogue entre les cultures. Celle-ci se porte à l'international, au travers de la Francophonie, tout particulièrement, qui s'oppose à

---

<sup>1</sup> Bruno Foucher, dans SINTES, Fabienne, « La "diplomatie culturelle et d'influence" de la France », *Un Jour dans le monde* [Émission radio], éd.cit.

<sup>2</sup> MATSUURA, Koïchiro, « L'enjeu culturel au cœur des relations internationales », *Politique étrangère*, n°4, Paris, Institut français des Relations Internationales (IFRI), 2006, pp. 1045-1057, p.9.

<sup>3</sup> FONDU, Quentin et VERMERIE, Margaux, « Les politiques culturelles : évolution et enjeux actuels », *Informations sociales*, n° 190 [en ligne] Paris, Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF), 2015 [consulté le 19/06/2018] pp. 57-63, <https://www.caim.info/revue-informations-sociales-2015-4-page-57.htm>.

l'uniformisation culturelle. L'implantation privilégiée de celle-ci sur l'ensemble des aires culturelles dans le monde en fait un véritable « laboratoire de la diversité »<sup>1</sup> :

Au sein de la communauté francophone coexistent des cultures asiatiques, arabes, nord-américaines, caraïbes, africaines, européennes, et j'en oublie sans doute, qui concourent à en faire une exceptionnelle mosaïque<sup>2</sup>.

Lors du lancement de l'Institut français en 2011, il était en réalité déjà question, parmi les objectifs cités pour une « action culturelle élargie »<sup>3</sup>, de la promotion de « la diversité culturelle, en particulier au bénéfice des pays en développement »<sup>4</sup>. En 2018, on note que l'Institut français a véritablement fait de cette ambition sa marque de fabrique, se détournant en partie du discours plus conquérant, si l'on veut, d'une France qui veut rayonner dans le monde entier.

L'influence culturelle de la France est bien toujours une affaire de l'Institut français, qui s'engage à diffuser des valeurs de tolérance et d'ouverture. Et cette influence se construit, se réfléchit, pour « être là où il faut, au bon moment »<sup>5</sup>, avec l'identification de « cibles » et d'objectifs à remplir. C'est toujours, et depuis les siècles derniers, la diffusion de l'image d'une France créatrice, innovante, ouverte et libre. Mais les intentions et les ambitions semblent évoluer au fil des ans et des expériences du réseau culturel extérieur. Alors que les premiers directeurs de l'Institut français se targuaient précisément d'être les ambassadeurs d'une culture française puissante, ce discours s'est transformé, au profit d'une autre forme d'influence, plus ouverte à l'interculturel et surtout, dévouée à l'aptitude civilisatrice de l'art et de la culture. Ce n'est pour le reste non plus seulement une question de reconnaissance de la diversité, c'est également une vocation à promouvoir l'interculturalité que s'attribue l'Institut français. Une mission encore plus audacieuse, qui compte sur les dispositions des publics à accepter et à vouloir découvrir et comprendre la culture de l'Autre.

---

<sup>1</sup> MUSITELLI, Jean, « Les valeurs de la Francophonie au service de la diversité culturelle », *Revue internationale et stratégique*, n°3, Paris, Armand Colin, 2008, pp. 73-78, p.2.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> FORSTER, Siegfried, « CulturesFrance devient l'Institut français et la culture s'élargit », *RFI Afrique* [en ligne], éd.cit.

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> MARTEL, Frédéric et SFEZ, Zoé, « L'action culturelle extérieure de la France », *Soft Power* [émission radio] *France Culture* [en ligne], éd.cit.

## 2. Perspectives de l'interculturalité

L'un des points communs majeurs qui rapproche tous les domaines d'action de la coopération franco-marocaine, qu'il s'agisse des secteurs culturel, technique, du tourisme, de l'économie, ou encore de la recherche, est l'ambition interculturelle. Comment enrichir les individus et les sociétés par le biais des échanges interculturels ? Le fait interculturel se retrouve partout, pour peu que la diversité culturelle soit considérée. Au sein des entreprises, par exemple, la communication interculturelle se développe, pour prêter attention à la mixité culturelle et sociale sur les lieux de travail. Dans l'éducation et la formation, aussi, et l'Institut français nous en montre un exemple : il semble aller de soi, aujourd'hui, que tout acte d'enseignement doit aller dans le sens d'une interculturalité. D'où vient ce concept ? Quelle est l'histoire de l'interculturalité, et comment est-il en train de façonner les relations internationales ? Dans quelle mesure la France veut-elle dédier l'Institut français à l'« inter », à la pluralité ?

### 2.1. Interculturel / interculturalité : du concept aux projets culturels et artistiques

Les premières acceptions de l'interculturalité, en France, sont d'abord associées au cadre scolaire et liées à la question migratoire, « aux représentations dans notre société à l'égard de "l'Étranger" »<sup>1</sup>. Elles sont les suivantes :

Interculturel marque qu'on privilégie la circulation entre les cultures, l'échange, l'interaction, le partage et qu'on postule un bénéfice mutuel à cette interpénétration »<sup>2</sup>.

L'interculturel, « cela suppose que chacun des partenaires [du dialogue] soit assuré de sa propre identité [...], qu'il en ait conscience d'abord et qu'il l'assume ensuite »<sup>3</sup>. Les interactions culturelles, « la manière même dont l'individu et la communauté gèrent les rencontres avec "l'Autre", de culture différente »<sup>4</sup>, est un objet d'étude à part entière. Et le véritable enjeu de l'interculturalité est double :

---

<sup>1</sup> GROUX, Dominique (dir.), *Quarante ans d'interculturel en France, La Revue française d'éducation comparée* n°14, Paris, L'Harmattan, 2016, p.33.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p.10.

<sup>3</sup> ABDALLAH-PRETCEILLE, Martine et PORCHER, Louis, *Éducation et communication interculturelle*, PUF, 1996, p.7.

<sup>4</sup> *Ibid.*



L'aptitude à déchiffrer d'autres cultures de manière à la fois impartiale et significative ne suppose pas seulement un esprit ouvert et pluraliste, il y faut aussi une conscience de sa propre identité culturelle<sup>1</sup>.

L'interculturalité pourrait être une idéologie, un prisme au travers duquel les relations humaines peuvent être envisagées. C'est pourquoi le concept s'est rapidement étendu à d'autres champs, après son introduction dans le cadre scolaire. L'UNESCO a notamment proposé un « Programme d'action pour une culture de la paix et de la non-violence », pour :

L'émergence d'un sentiment d'appartenance à une humanité commune, plurielle et fragile, et [pour] mettre en avant la richesse des cultures, ainsi que le respect mutuel qui doit exister entre elles, en vue de faciliter l'instauration effective d'une culture de la paix<sup>2</sup>.

C'est ainsi parce que chacun peut proposer sa propre vision du monde que les individus et les sociétés s'enrichissent des points de vue propres à chaque culture.

Or l'action culturelle de la France à l'étranger est conduite par cette idée, qu'il est essentiel de transmettre des visions du monde, par le biais de la diffusion du travail des artistes et des projets de création d'un pays donné, dans un autre pays. En ce sens, l'art possède des potentialités pour amener à prendre du recul vis-à-vis de sa propre culture et pour poser un regard sur la culture de l'Autre. Concernant l'action de l'Institut français au Maroc, le contexte est spécifique, car la culture francophone est à la fois celle de l'Autre, et celle du Marocain, tant elle est souvent rencontrée dans la vie quotidienne et intériorisée par une majorité des individus. Le rôle de l'Institut français du Maroc se joue alors pleinement dans la sensibilisation à la tolérance, qui prend particulièrement son sens au cœur de la pluralité culturelle du pays et des tensions dues à l'identification à plusieurs cultures.

Il n'est cependant pas simple de mettre en application cette ambition. En effet, dans une perspective individuelle d'abord, confronter ses habitudes et ses connaissances avec celle de l'Autre, effectuer des transpositions culturelles, peut demander un effort d'ouverture aux différences d'une part, et de compréhension de ses propres représentations culturelles d'autre part. Certes, cet effort peut mener à une forme d'émancipation et d'élargissement intellectuel, mais la rencontre entre les cultures est

---

<sup>1</sup> *Ibid.*

<sup>2</sup> UNESCO, *Compétences interculturelles* [en ligne] Paris, Plate-forme intersectorielle pour une culture de la paix et de la non-violence, 2013 [consulté le 08/05/2018] <http://unesdoc.unesco.org/images/0021/002197/219768f.pdf>, p.4.

également la porte ouverte à des frictions entre celles-ci. C'est bien pour cela que le système éducatif, en France, tend à adopter des mesures de pédagogie visant à enseigner l'interculturalité. Des mesures largement exposées, dès 1995, dans l'ouvrage de Martine Abdallah-Pretceille, *L'éducation interculturelle*<sup>1</sup>.

Les nombreux débats et polémiques qui animent le champs culturel et linguistique du Maroc nous montrent que la reconnaissance de la diversité culturelle et le contact entre les cultures peuvent être houleux. Et lorsque l'art s'empare de l'interculturalité, cela touche aux questions sensibles des sociétés et des représentations. Se pose alors, aux Instituts français comme aux Alliances françaises, le défi de dépasser les confrontations identitaires. Au Maroc, il s'agit notamment de mettre à distance les revendications linguistiques et culturelles liées à la présence française, pour appréhender le plus justement possible le contexte local. L'idée est de promouvoir sainement la diversité culturelle inhérente à la Francophonie : représenter sa propre culture, représenter la culture de l'Autre, avec subtilité et clairvoyance. La mesure diplomatique est en ce sens essentielle : bien choisir ses mots, ses actions, pour remporter l'adhésion, pour exercer une action pertinente et appropriée.

## **2.2. Le numérique : un outil interculturel**

L'Institut français, pour faire passer ses messages, ses valeurs, met en place toutes sortes de stratégies de communication, de projets de partenariats et d'initiatives d'action culturelle. Dans cet perspective, le développement du numérique est devenu un enjeu prioritaire pour l'Institut français. Parce qu'il est au plus proche des pratiques actuelles des individus, le numérique ouvre la voie à de nouvelles interactions. Des interactions ludiques (les jeux vidéo, les contenus interactifs, etc.), ainsi que des échanges sur de nouveaux supports (les réseaux sociaux, les blogs, les plateformes de vidéo, les plateformes de recherches, etc.) et de nouvelles possibilités en termes d'expérience culturelle et artistique (vivre en temps réel des événements lointains, accéder à d'innombrables ressources audiovisuelles).

Tout cela amène l'individu à recevoir des informations du monde entier et à être connecté presque tout le temps. Le numérique a donc des potentialités de diffusion énormes, illimitées. Mais l'émergence des nouvelles technologies, et des pratiques qui

---

<sup>1</sup> ABDALLAH-PRETCEILLE, Martine, *L'éducation interculturelle*, Paris, PUF, 1995.

vont avec, nécessitent également une éducation, pour que celles-ci deviennent un atout, et non pas un frein à la compréhension du monde. Il s'agit, par exemple, d'apprendre à lire une image, à s'informer, à sélectionner ses sources, à découvrir de nouvelles références culturelles. L'éducation et la sensibilisation au numérique semblent essentielles dans les contextes sociaux actuels, devenant l'un des axes d'action privilégiés de l'Institut français. Les nouvelles technologies et le monde connecté, en tant qu'outil pour « naviguer habilement parmi des milieux complexes, marqués par la diversité croissante des peuples, des cultures et des modes de vie »<sup>1</sup>, représentent un atout certain pour que les individus découvrent les autres cultures et leurs valeurs, et s'intéressent à ce qu'elles véhiculent.

### **3. Les Instituts français, quelles limites à l'ambition interculturelle ?**

Aujourd'hui ouvert au monde, aux enjeux des sociétés actuelles, aux nouvelles technologies, l'Institut français, comme tout projet diplomatique, questionne néanmoins. Ses actions, son avenir, sont à la loupe. L'insuffisance des moyens à disposition des acteurs culturels, la baisse des budgets alloués aux Instituts français, comme aux Alliances françaises, ainsi que le manque de dispositifs permettant une réelle mobilité internationale des professionnels du secteur culturel et artistique, semblent constituer des limites à l'ambition interculturelle. À savoir, alors, si les objectifs de la dynamisation culturelle et artistique du Maroc, par le biais de l'action et de l'influence de l'Institut français, sont effectivement portés jusqu'à leur terme, c'est-à-dire jusqu'à la réalisation des projets interculturels. Ou si le discours politique est tellement éloigné du terrain, qu'entre les objectifs évoqués et les projets menés, se trouve un fossé. Dans quelle mesure la coopération culturelle franco-marocaine est-elle équilibrée, entre représentants de la culture française au Maroc et représentants de la culture marocaine en France ? Quelles sont les contraintes, sur le terrain, pour mener des partenariats interculturels ? Faut-il « faire mieux, avec moins de moyens » ?

#### **3.1. L'éducation artistique : vers l'interculturalité ?**

L'interculturalité, cela s'apprend et se cultive. Le phénomène interculturel dépasse la démarche anthropologique, dans le sens où l'interculturalité invite à observer l'altérité

---

<sup>1</sup> UNESCO, *Investir dans la diversité culturelle et le dialogue interculturel* [en ligne] Paris, UNESCO, 2010 [consulté le 15/05/2018] <http://www.unesco.org/library/PDF/Diversite.pdf>, p.6.

« dans son rapport dynamique avec soi et non comme une réalité objective et limitée »<sup>1</sup>. Il s'agit de voir la culture de l'Autre par rapport à sa propre culture, et c'est en cela que les Instituts français forment à l'interculturalité, non pas en diffusant la culture française, mais en offrant des lieux de partage. Les Instituts français s'investissent donc d'une mission d'éducation à la culture, face à la nécessité d'ouvrir les publics à « d'autres références, pour éviter les dogmes et l'enfermement dans des pratiques »<sup>2</sup>.

Mais c'est un défi de taille, pour un Institut français, d'attirer les publics, de leur donner l'envie de découvrir un artiste, un projet. C'est un défi de communication et de relations avec les publics : faire tomber les barrières, encourager les publics à sortir de leurs habitudes culturelles pour aller à la rencontre de la culture de l'Autre. En tant que structure non commerciale, l'Institut français a la vocation d'élargir le champ culturel de chacun, par la nouveauté et l'innovation. Pourtant, certains publics ne franchissent les portes de l'Institut français qu'à l'occasion d'un événement qui leur est familier. Par exemple, à l'Institut français d'Essaouira, lors des concerts de musique gnaoua, les locaux sont largement au rendez-vous. En revanche, il est bien plus difficile, malgré des efforts de communication, de conquérir ces publics pour des formes culturelles qui s'éloignent de la culture locale, connue, rassurante peut-être, puisqu'elle ne confronte pas à l'Autre. Comment susciter la mixité des publics ? Comment rendre un film d'auteur en langue originale, sous-titré en arabe, par exemple, assez attractif pour les publics de tous horizons ? Il s'agit ici d'un enjeu propre à une structure de service public, dont les missions sous-tendent des objectifs d'éducation et de sensibilisation à la culture et à l'interculturel. Et dans le cas spécifique de l'Institut français du Maroc, l'enjeu est de trouver des instruments de communication pertinents, capables de réduire les préjugés culturels et de déconstruire les représentations, notamment vis-à-vis de la présence francophone.

---

<sup>1</sup> RAFONI, Béatrice, *La Recherche interculturelle. État des lieux en France* [en ligne] Nancy, PUN, Éditions universitaires de Lorraine, pp.13-26 [consulté le 20/06/2018]  
<https://journals.openedition.org/questionsdecommunication/4510>.

<sup>2</sup> Voir l'interview de Christophe Pomez, placée en annexe 2.

## **3.2. Faciliter les transferts culturels et artistiques France-Maroc, une promesse opérée ?**

### **3.2.1. Un accès à l'espace Schengen limité pour les artistes marocains**

Pour voyager dans l'espace Schengen, un citoyen marocain doit obtenir un VISA auprès du Consulat de France. Les autorités diplomatiques imposent, pour cela, des conditions et des motivations financières, familiales et professionnelles rigoureuses. Quelles sont les chances pour un artiste ou un acteur culturel marocain de se rendre en Europe, dans le cadre de son projet professionnel et artistique (tels que la présentation d'une œuvre, la participation à une rencontre culturelle ou encore dans l'exercice de création artistique) ? Les liens privilégiés entre la France et le Maroc assurent-ils une mobilité aux artistes ?

En théorie, l'Institut français a la compétence de faciliter l'entrée de citoyens marocains en France pour des motifs professionnels. Mais les réalités du contexte diplomatique sont complexes et elles représentent un véritable défi pour un artiste marocain qui veut obtenir un VISA. S'il n'intègre pas l'un des programmes de l'Institut français, de l'Alliance française ou de toute autre initiative de l'Ambassade ou d'une institution européenne privée ou associative, un artiste marocain peut éprouver, dans le cadre de son activité professionnelle, les mêmes difficultés pour accéder à l'Europe que tout autre citoyen marocain.

Pour cela, et en vue de faciliter la mobilité des artistes, l'Institut français a mis en œuvre des programmes de soutien à la mobilité des artistes, tels que le « VISA création ». Mais ces mesures, d'après les propos d'acteurs culturels marocains<sup>1</sup>, sont limitées et doivent être renforcées. Emilie Delorme, directrice de l'Académie du Festival d'Aix, propose également des pistes de réflexion pour encourager la production artistique dans le cadre de la coopération culturelle franco-marocaine, notamment pour faciliter la mobilité des Marocains :

La constitution d'un fonds de coopération artistique géré par les deux pays, le soutien à la formation des acteurs culturels et aux métiers

---

<sup>1</sup> Propos recueillis tout au long de mon stage à l'Institut français d'Essaouira.

techniques de la culture, l'obtention de visas de longue durée pour les artistes afin de mettre en place des coopérations sur le long terme<sup>1</sup>.

Pour qu'un réel échange s'opère, en particulier sur le territoire français, les acteurs culturels en appellent à des efforts. Car la coopération est limitée si elle ne permet que des transferts de la France vers le Maroc.

### **3.2.2. Entre intérêts diplomatiques et réalités sur le terrain**

La culture française rayonne au Maroc. Pourtant, la culture marocaine ne profite pas de la même politique de diffusion en France. De fait, ce n'est pas seulement la langue que les Marocains connaissent de la France. C'est aussi l'histoire, les spécificités culturelles, les œuvres. Le paradigme des relations franco-marocaines s'établit à partir de l'expérience que les Marocains ont de la culture française. Or, pour l'heure, le nombre de programmes d'accueil des artistes marocains en France est très limité, et cela alimente le déséquilibre. C'est pourquoi la priorité, pour le projet de l'Institut français, est de développer l'axe de la coopération culturelle et artistique, en proposant une véritable « co-production franco-marocaine et maroco-française »<sup>2</sup>, car l'idée n'est pas « de diffuser simplement la culture française »<sup>3</sup>.

Finalement, le réseau culturel extérieur concentre-t-il les acteurs culturels français les plus opérants dans la structuration de projets interculturels ? Le secteur associatif n'est-il pas plus actif dans la promotion de l'interculturalité ? Nous pouvons observer que de nombreux projets associatifs franco-marocains ont également un fort potentiel à cet égard, mais que l'Institut français peut s'illustrer, dans la majorité des cas, comme un partenaire essentiel de l'activité associative. Récemment, par exemple, des initiatives grenobloises ont reçu le soutien de l'Institut français, dans le cadre de partenariats avec des acteurs culturels et des artistes maghrébins. C'est le cas de La Fabrique des Petites Utopies, en résidence de création et en tournée dans les Instituts français du Maroc en 2015. L'Institut français de Paris et l'Institut français du Maroc peuvent alors faciliter les projets de coopération, par le biais d'un soutien financier (l'Institut français de Paris subventionne

---

<sup>1</sup> DELORME, Emilie, citée dans MORIN-DESAILLY, Catherine, *Rapport d'information n°450 (2016-2017)* [en ligne] Paris, Sénat, 02/03/2017 [consulté le 03/06/2018] [http://www.senat.fr/rap/r16-450/r16-450\\_mono.html#toc53](http://www.senat.fr/rap/r16-450/r16-450_mono.html#toc53).

<sup>2</sup> HATIM, Houssam, « Rencontre avec Clélia Chevrier, nouvelle directrice de l'Institut français », *TelQuel* [en ligne] Casablanca, 13/07/2018 [consulté le 22/07/2018] [https://telquel.ma/2018/08/18/mobile-inwi-passe-la-vitesse-superieure\\_1607761](https://telquel.ma/2018/08/18/mobile-inwi-passe-la-vitesse-superieure_1607761).

<sup>3</sup> *Ibid.*

régulièrement des projets) ou - mais là encore il s'agit pour l'association française d'avoir déjà un pied dans le réseau de l'IFM - par un accompagnement logistique et des mises à disposition.

### 3.2.3. De Paris au contexte local

Enfin, les promesses sont-elles trop ambitieuses ? Malgré un discours politique encourageant, la complexité de conduire certaines initiatives et partenariats apparaît. À ce propos, Yassine Ben Ali, producteur du Studio Planet Essaouira, témoigne des freins qui peuvent s'illustrer dans les partenariats avec l'Institut français. Il évoque le projet de La Carte Blanche, initié par l'Institut français d'Essaouira, mais confié à l'équipe du Studio de musique :

C'était la première fois que le projet était réservé aux artistes locaux. On a essayé de présenter des jeunes, des maîtres, des femmes, dans différents styles, et c'est une bonne ouverture. Je pense que les Instituts jouent un grand rôle au niveau de l'ouverture culturelle. Mais je ne recommencerais pas l'expérience. On nous a donné 3000 dirhams pour les résidences de six artistes. Des résidences de deux ou trois semaines. [...] Il n'y a eu aucun moyen à notre disposition. Ce n'était pas un réel partenariat, c'était une mise à disposition du lieu, sans accompagnement ni rien.

Yassine Ben Ali évoque également la nécessité d'aller plus loin que le discours et plus loin que la simple rencontre. S'il n'est pas toujours évident, sur le terrain, de sensibiliser et de réunir des publics mixtes, il est encore plus difficile de créer de véritables contextes interculturels, qui s'inscrivent dans la durée :

Depuis que l'Alliance est devenue un Institut français, il n'y a plus vraiment d'effort sur les partenariats locaux. Pour moi, ça ne doit pas se réduire à des rencontres, les résidences doivent susciter un réel échange de la part des artistes français et des artistes marocains. Cela doit déboucher sur de véritables projets, sur le long terme<sup>1</sup>.

Concrètement, la diplomatie culturelle se structure vraiment sur le terrain. Elle est créée à l'étranger, par les acteurs du réseau culturel extérieur, qui initient des partenariats locaux et avec les artistes. Si c'est à Paris que sont prises les décisions, c'est pourtant bien sur le terrain que s'éprouvent les véritables besoins.

On observe alors un décalage entre les engagements de l'État français, vis-à-vis de ses structures de service public à l'étranger, de ce qu'elles doivent transmettre de la France

---

<sup>1</sup> Voir l'interview de Yassine Ben Ali, placée en annexe 4.

dans les autres pays (une image, des valeurs), et les possibilités réelles en termes de partenariats et d'échanges culturels. Néanmoins, les réalités sont bien différentes selon les pays et selon les structures. Et au Maroc, les actions et les moyens de coopération peuvent également légèrement évoluer au gré des axes définis par le projet de chaque mandat à la direction de l'IFM. Ainsi, la nouvelle directrice de l'IFM, Clélia Chevrier Kolačko, entrée en fonction en 2018, confie que « l'idée est bien sûr de ne pas plaquer au Maroc un projet imaginé en France, mais bien de le créer sur place »<sup>1</sup>.

Pour l'heure, cependant, et face à la demande de l'État aux Instituts français « d'avoir de plus en plus de ressources propres pour développer des choses »<sup>2</sup>, les structures doivent trouver « des modèles économiques » et faire « une activité commerciale »<sup>3</sup>. Face à de telles contraintes, les ambitions de la diplomatie française peuvent-elles se concrétiser entièrement ? Ajoutée à tous les défis du contexte local, la mise en œuvre, sur le terrain, des objectifs portés par les acteurs diplomatiques, est en réalité plus complexe que ce que les textes et les rapports politiques laissent paraître.

Sans co-évaluation de son accompagnement des initiatives locales au Maroc, sans études approfondies de la réalité du dialogue interculturel sur le terrain, l'Institut français de Paris et ses antennes au Maroc ne pourront pas remettre en question le manque d'ouverture de l'institution et ses limites en tant que « lieu de partage des cultures et des arts ». Il s'agirait probablement, pour l'Institut français, de s'inspirer des efforts d'ouverture des centres culturels sur le territoire français pour alléger les protocoles et retrouver un fonctionnement « de proximité » dans ses centres francophones à l'étranger.

### **3.3. L'art et la compréhension interculturelle : un défi actuel**

Et enfin, n'est-ce pas le milieu artistique lui-même, connu pour ne pas être toujours fédérateur, qui se présente comme un obstacle à l'ambition interculturelle entre la France et le Maroc ? On observe la crainte de l'entre soi, l'élitisme aussi, qui bien sûr fait l'objet de nombreux débats. Mais qui n'en est pas moins un réel frein à une interculturelité aboutie en contexte artistique. Et cette question prend tout son sens dans l'étude de la place de l'Institut français au Maroc, au regard des multiples réserves des publics. Parfois

---

<sup>1</sup> HATIM, Houssam, « Rencontre avec Clélia Chevrier, nouvelle directrice de l'Institut français », *TelQuel* [en ligne] Casablanca, 13/07/2018 [consulté le 22/07/2018 ] [https://telquel.ma/2018/08/18/mobile-inwi-passe-la-vitesse-superieure\\_1607761](https://telquel.ma/2018/08/18/mobile-inwi-passe-la-vitesse-superieure_1607761).

<sup>2</sup> Voir l'interview de Christophe Pomez, placée en annexe 2.

<sup>3</sup> *Ibid.*



perçu comme un lieu inaccessible, un lieu réservé aux français ou aux marocains francophones « cultivés », « instruits », l'Institut français peut ne pas renvoyer l'image d'un espace ouvert à tous. Et les problématiques linguistiques n'aident pas à balayer cette image, puisqu'au contraire, la langue française peut être un frein à la fréquentation de l'Institut français. Comme nous l'avons vu, des défis de communication sont en jeu. L'Institut français, en tant que service public, doit être reconnu comme un lieu où chacun peut se sentir accueilli. Sinon, la prise en compte de la diversité culturelle n'est pas effective, et le processus interculturel n'a pas lieu.

Cette réticence de certains publics à ouvrir les portes de l'institution française s'observe dans l'analyse statistique des publics présents lors des événements de l'Institut français du Maroc. Ainsi, à l'Institut français d'Essaouira, comme à celui de Marrakech, la majorité représentée est constituée de la communauté française et de citoyens marocains issus du secteur culturel<sup>1</sup>. Il est toujours question du grand débat qui agite les politiques culturelles, à savoir les enjeux de démocratisation culturelle, d'accès à la culture pour tous. Mais ces questions prennent un sens bien spécifique lorsqu'il s'agit de diffuser sa propre culture dans un pays étranger. Les clés du dialogue interculturel sont alors tout autres, parfois à réinventer. Et dans tous les cas, à appréhender, en fonction du contexte socioculturel dans lequel s'implante l'Institut français. Le rôle des dispositifs de médiation et de communication de proximité, à ce niveau, apparaît incontestablement primordiale. Cela veut aussi dire que les modes de communication sont sans cesse à questionner, qu'il n'existe peut-être pas de modèles définis pour transmettre la culture francophone, mais bien de plusieurs voies et voix.

---

<sup>1</sup> Statistiques réalisées au cours de mon stage à l'Institut français d'Essaouira, concernant la fréquentation à l'IF d'Essaouira, et fournies par la chargée de l'action culturelle, concernant l'IF de Marrakech.

## Conclusion

Après avoir passé une année au Maroc, pour travailler à l'Institut français d'Essaouira, rencontrer des acteurs culturels et artistiques français et marocains, suivre l'actualité culturelle, politique et économique du Maroc, participer à sa vie culturelle, j'ai pu me faire une idée de la place de la France dans ce pays. J'ai pu comparer, à l'échelle de mon expérience sur le terrain, l'image que la France véhicule d'elle-même et de sa culture au Maroc, et les représentations qu'en ont les Marocains. Pourtant, définir le rôle, et surtout la place, le bon droit, de l'Institut français du Maroc et de son axe de coopération culturelle et artistique, persiste à être délicat. Déjà, parce que l'institution est passée par de multiples réformes, faisant évoluer ses objectifs. Et aussi, en raison de la multitude d'objectifs et d'enjeux que cette définition devrait prendre en compte. L'ambition interculturelle, en elle-même, repose déjà sur des facteurs si divers, et sur des raisonnements tellement tributaires d'un contexte (culturel, social, etc.), que nous ne pouvons que donner des exemples et poser des questions, à propos des perspectives et des limites que celle-ci appelle.

Toutefois, poser des questions, ici, entend ouvrir la réflexion, et voir comment peuvent se structurer des projets culturels et artistiques, en contexte international de coopération. Cela permet, d'une part, de constater le dynamisme de ce secteur, d'en considérer les initiatives et les forces. Et d'autre part, d'observer, au travers de témoignages d'expériences avec l'Institut français du Maroc, quelles peuvent être les freins à une telle coopération, voire les polémiques qu'elle peut créer. Cela, pour se risquer à évaluer quelles sont les capacités de l'Institut français du Maroc à réaliser ses objectifs (de développement, d'interculturalité). Néanmoins, il faut voir que, en dépit des difficultés rencontrées, d'innombrables projets culturels continuent à voir le jour dans le cadre des échanges France – Maroc, que cela suscite des rencontres humaines et artistiques, et des échanges de pratiques, des temps de partage et de reconnaissance. Cela participe à donner un sens aux échanges interculturels entre les pays, dans le monde. Progressivement, projet après projet, un réseau d'acteurs culturels et d'artistes se tisse à l'international, alimentant les coopérations multilatérales et bilatérales.

L'expérience marocaine nous montre qu'il faut toujours faire une lecture nuancée de la présence de la France à l'étranger. Et surtout, que l'articulation entre les enjeux diplomatiques et les besoins du terrain répond à un schéma complexe, de convergence des

points de vue et des attentes des individus et des sociétés. La France à l'étranger, c'est avant tout un réseau constitué d'humains qui mettent en œuvre des projets dans des contextes bien spécifiques. Ce sont bien les acteurs et les actions qui définissent les projets, les engagements et l'implication de chacun. Le choix d'évoquer les enjeux de la diplomatie culturelle française seulement à la fin de cette étude répond justement à un parti pris de développer d'abord le contexte local, de voir qui sont les acteurs, avant de considérer les enjeux diplomatiques. Cela, parce que l'interculturalité est un véritable message, dont le réseau culturel extérieur de la France se fait le porte-parole, mais dont il est loin d'être le seul opérateur au Maroc. C'est aux côtés des autres acteurs culturels (institutions et associations marocaines, lieux indépendants, artistes) que les agents de l'Institut français du Maroc développent des projets. Nous pouvons espérer qu'à l'avenir ces acteurs divers co-construiront davantage ensemble, pour favoriser les rencontres et simplifier les échanges. La banalisation de la mobilité à l'international des artistes et la reconnaissance de la nécessité à créer du commun d'un côté et de l'autre de la Méditerranée, notamment, sont une priorité pour le secteur culturel et artistique, en vue d'un monde véritablement ouvert.

L'autre priorité, pour l'Institut français du Maroc, serait de se construire selon une logique de tolérance. Cela, il doit le faire en dialogue avec les pouvoirs publics marocains. En tant que centre culturel et d'apprentissage, l'Institut français doit pouvoir être une ressource parmi d'autres, permettant de promouvoir l'éducation artistique et le rapport aux autres cultures d'une manière générale. C'est bien dans cette voie que semble s'engager l'IFM, mais au rythme de la société et de la politique culturelle marocaines d'une part, et des mandats français, d'autre part.

L'Institut français du Maroc est un véritable point de rencontre, entre un contexte et un engagement, celui de chaque acteur culturel. Et c'est en précisant son travail sur le terrain, auprès des locaux, que l'on peut espérer attirer l'attention sur la nécessité de soutenir les efforts de la coopération culturelle et artistique franco-marocaine. Au Maroc, comme en France, les liens culturels entre nos deux pays méritent d'être vivement soulignés. Ils sont le gage, probablement, d'un pas vers la tolérance, et d'une ouverture des consciences par-delà la méditerranée.

## Références bibliographiques et sites internet

### Sur le réseau culturel extérieur de la France

*Ambassade de France* [en ligne] <https://ma.ambafrance.org>.

CASTELAIN, Jean-Christophe, « Un rattachement symbolique de l'Institut français au Ministère de la Culture », *Le Journal des Arts* n°442, 2 octobre 2015.

CHAUBET, François. « L'Alliance française ou la diplomatie de la langue (1883-1914) », *Revue historique* n°632, Paris, Presses Universitaires de France, 2004, pp. 763-785.

*Editions Théâtrales* [en ligne] <https://www.editionstheatrales.fr>.

*France Diplomatie* [en ligne] <https://www.diplomatie.gouv.fr>.

*Institut français* [en ligne] <http://www.institutfrancais.com>.

*Irma, Centre d'information et de ressources pour les musiques actuelles* [en ligne] <http://www.irma.asso.fr>.

*Libération Maroc* [en ligne] <http://next.liberation.fr>.

*L'Observatoire des politiques culturelles* [en ligne] <http://www.observatoire-culture.net>.

*Ministère de l'Éducation Nationale* [en ligne] <http://www.education.gouv.fr>.

PINIAU, Bernard, *L'Action artistique de la France dans le monde*, Paris, L'Harmattan, 1998.

*Vie publique* [en ligne] <http://www.vie-publique.fr>.

### Sources concernant la diplomatie culturelle

BAUMGARTNER, Thomas, CHAUDET, Émilie, « Quels moyens pour la diplomatie culturelle française ? », *Du grain à moudre* [Émission radio], 2015, France Culture [en ligne] <https://www.franceculture.fr>.

*Ceriscope Sciences po* [en ligne] <http://ceriscope.sciences-po.fr>.

FOUCHER, Bruno, dans SINTES, Fabienne, « La "diplomatie culturelle et d'influence" de la France », *Un Jour dans le monde* [Émission radio] Paris, *France Inter*, 2017 [en ligne] <https://www.franceinter.fr>.

GARDETTE, Hervé, « A-t-on encore envie d'avoir une diplomatie culturelle ? », *Du grain à moudre* [Émission radio], 2009, *France Culture* [en ligne] <https://www.franceculture.fr>.

IFRI, *Institut français des relations internationales* [en ligne] <https://www.ifri.org>.

*Les Yeux du monde*, « Hard power, soft power : quelles différences ? » [en ligne] <http://les-yeux-du-monde.fr>.

MARTEL, Frédéric et SFEZ, Zoé, « L'action culturelle extérieure de la France », *Soft Power* [émission radio] *France Culture* [en ligne] <https://www.franceculture.fr>.

MATSUURA, Koïchiro, « L'enjeu culturel au cœur des relations internationales », *Politique étrangère*, 2006 (hiver), Institut français des relations internationales (IFRI) pp. 1045-1057.

*Ministère de la Culture* [en ligne] <http://www.culture.gouv.fr>.

### **Sur l'histoire du Maroc**

*Ambassade du Royaume du Maroc en France*, « La Constitution, édition 2011 » [en ligne] <http://www.amb-maroc.fr>.

CRESPO, Gérard, *Les Espagnols au Maroc, 1859-1975 : de la guerre d'Afrique à l'indépendance du Sahara Espagnol*, Paris, Édilivre, 2016.

TOURI, Abdelaziz *et al*, *Le Maroc andalou : à la découverte d'un art de vivre*, (Collection L'art islamique en Méditerranée), Ministère des Affaires Culturelles du Royaume du Maroc, 2010.

### **Études sur le contexte culturel du Maroc**

ENNAJI, Moha, « Multiculturalisme, genre et participation politique au Maroc », *Diogenès* n° 225, [en ligne] Paris, PUF, 2009, p. 55-69.

*Fondation Trois Cultures* [en ligne] <http://tresculturas.org/fr>.

NISSABOURI, Abdelfattah, *L'arabisation : politique et enjeu de pouvoir au Maroc* dans *Parole et pouvoir 2 : Enjeux politiques et identitaires*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005.

### **Références sur Essaouira**

AMAR, Ali, « Essaouira, le Woodstock africain », *Slate Afrique*, Paris, mise à jour : 21/06/2012 [en ligne] <http://www.slateafrique.com>.

*Association Essaouira Mogador* [en ligne] <http://www.essaouiramogador.org>.

BENJLIKA, Fouad, « Le secteur du tourisme à Essaouira renoue avec la croissance en 2017 », *Map Express*, 2017 [en ligne] <http://www.mapexpress.ma>.

*Culture 21*, « Villes, cultures et développement », Jordi Pascual, 2009 [en ligne] [https://reseauculture21.fr/wp-content/uploads/2015/07/z\\_report5\\_FR-copie.pdf](https://reseauculture21.fr/wp-content/uploads/2015/07/z_report5_FR-copie.pdf).

*HuffPostMaghreb* [en ligne] <https://www.huffpostmaghreb.com>.

*Institut français d'Essaouira* [en ligne] <https://if-maroc.org/essaouira>.

*Médias 24* [en ligne] <https://www.medias24.com>.

MESSOUS, Ouafa. « Le Mellah d'Essaouira, un quartier marginalisé. Formes et mutations de la revendication sociale », *Confluences Méditerranée*, n°85, Paris, L'Harmattan, 2013, pp. 141-152.

## **Études sur les politiques culturelles du Maroc**

AIT BENLMADANI, Fatima, CHATTOU, Zoubir, « Les Sénégalais dans la société marocaine Parcours, motivations et insertion sociale », Association Marocaine d'Études et de Recherches sur les Migrations (AMERM), 2014 [en ligne] <http://amerm.ma>.

GUINARD, Bernard (dir.), *Objectif Maroc. Petit guide à l'usage des professionnels du spectacle vivant*, Lyon, NACRe Rhône-Alpes, 2011 [en ligne] <http://www.la-nacre.org>.

KATEB, Alexandre, « Le Maroc, entre diplomatie d'influence et stratégie d'émergence », *La Tribune* [en ligne] <https://www.latribune.fr>.

KENBIB, Mohamed, AYDOUN, Ahmed, *La diplomatie culturelle marocaine : Proposition d'un modèle rénové*, Rabat, Institut Royal des Études Stratégiques (IRES), 2015 [en ligne] <http://www.ires.ma>.

KESSAB, Ammar (Algérie), BENSLIMANE, Dounia (Maroc), 2013, « Étude comparative sur certains aspects des politiques culturelles en Algérie, en Égypte, au Maroc et en Tunisie », *Racines.ma* [en ligne] <https://www.racines.ma>.

*Ministère de la Culture et de la Communication* [en ligne] <http://www.minculture.gov.ma/fr/index.php>.

N.F, « Quelle diplomatie culturelle pour le Maroc ? Une étude de l'IRES », *Médias 24*, 2017 [en ligne] <https://www.medias24.com>.

## **Sur les problématiques linguistiques au Maroc**

ADNAN, Yassin, BENNIS, Mohammed, EL HAKMAOUI Jalal *et al.*, *Maroc : la guerre des langues* (Collection Les questions qui fâchent) Casablanca, En Toutes Lettres, 2018.

CHARAUDEAU, Patrick, « Langue, discours et identité culturelle », *Ela. Études de linguistique appliquée*, n° 123-124, Paris, Klincksieck Université Paris 13, 2001, pp. 341-348.

DEMOUGIN, Françoise, « Approche culturelle de l'enseignement du français », *Tréma*, n°30, 2008, pp.1-3.

DOLLÉ, Marie, *L'Imaginaire des langues*, Paris, L'Harmattan, 2001.

EL-HARMASSI, Soumya, "L'enseignement du français au Maroc, trêve de relativisme culturel", *Tréma*, n°30, 2008, pp.38-48.

INALCO, « Berbère » [en ligne] <http://www.inalco.fr>.

JALALY, Ez Eddine, *Initiation à l'arabe parlé au Maroc*, Paris, L'Harmattan, 2010.

KADIRI, Ghalia, « Au Maroc, les langues de la discorde », *Le Monde*, 2018, Casablanca [en ligne] <https://www.lemonde.fr>.

« Maroc : le français aura une place importante sur les TV publiques (ministre) », *Challenges* [en ligne] <https://www.challenges.fr>.

Royaume du Maroc, *Commission Spéciale Éducation-Formation, Réforme du système d'éducation et de formation 1999 – 2004*, 2005.

SINACEUR, Zakia Iraqui, *Histoire et emprunt linguistique*, dans DAKHLIA, Jocelyne, *Trames de langues : Usages et métissages linguistiques dans l'histoire du Maghreb*, Tunis, Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC), 2004, pp.509-524.

## **Références sur la coopération culturelle franco-marocaine**

*Institut français du Maroc* [en ligne] <https://if-maroc.org>.

*Maroc Diplomatique*, « Les relations maroco-françaises, Amitié et Partenariat pour la prospérité de tous », 15 novembre 2017 [en ligne] <http://maroc-diplomatique.net>.

*Sénat*, « France et Maroc : un partenariat stratégique pour la jeunesse » [en ligne] <http://www.senat.fr>.

*TelQuel*, « Rencontre avec Clélia Chevrier, nouvelle directrice de l'Institut français », 13 juillet 2018 [en ligne] <https://telquel.ma>.

## **Études concernant les médias et la communication**

DAGHMI, Fathallah, PULVAR, Olivier, TOUMI, Farid, « Médias et publics au Maroc », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, n° 13/1, Grenoble, GRESEC, 2012, p. 86- 98.

JAKOBSON, Roman, *Essais de linguistique générale, Les fondations du langage*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1963.

## Sur la Francophonie

KAZADI, Ntole, *L'Afrique afro-francophone* (Collection Langues et Développement), Paris, Didier Érudition, 2004.

MUSITELLI, Jean, « Les valeurs de la Francophonie au service de la diversité culturelle », *Revue internationale et stratégique*, n° 71, Paris, Armand Colin, 2008, pp. 73-78.

Organisation Internationale de la Francophonie, « Horizon 2020 : Stratégie de la Francophonie numérique. Agir pour la diversité dans la société de l'information », 2012 [en ligne] <https://www.francophonie.org>.

ZOUARI, Ilyes, *Petit dictionnaire du Monde francophone*, Paris, L'Harmattan, 2015.

## Études sur la diversité culturelle et l'interculturalité

ABDALLAH-PRETCEILLE, Martine et PORCHER, Louis, *Éducation et communication interculturelle*, Paris, PUF, 1996.

BOURASSA-DANSEREAU, Catherine, « Alexander FRAME (2013), *Communication et interculturalité : cultures et interactions interpersonnelles* », Paris, Éditions Lavoisier, 2015.

FONDU, Quentin et VERMERIE, Margaux, « Les politiques culturelles : évolution et enjeux actuels », *Informations sociales*, n° 190, Paris, Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF), 2015, p. 57-63.

RFI, « CulturesFrance devient "L'Institut français" et la culture s'élargit » [en ligne] <http://www.rfi.fr>.

LÜSEBRINK, Hans-Jürgen « Les concepts de "Culture" et d'"Interculturalité". Approches de définitions et enjeux pour la recherche en communication interculturelle », dans *Association pour la recherche interculturelle, Bulletin n°30*, 1998, p.14-20.

SHAN, Bo, « La communication interculturelle : ses fondements, les obstacles à son développement », *Communication et organisation n°24*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2004.

RAFONI, Béatrice, *La Recherche interculturelle. État des lieux en France* [en ligne] Nancy, PUN, Éditions universitaires de Lorraine, pp.13-26.

UNESCO, *Compétences interculturelles* [en ligne] <http://unesdoc.unesco.org>.

UNESCO, *Investir dans la diversité culturelle et le dialogue interculturel*, Éditions UNESCO, 2010 [en ligne] <http://www.unesco.org/library/PDF/Diversite.pdf>.

UNESCO, *Déclaration universelle sur la diversité culturelle*, Paris, Katérine Stenou, 2002 [en ligne] <http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001271/127162f.pdf>.



# ANNEXES

Au document :

## **Une coopération culturelle et artistique : l'Institut français du Maroc**

**Entre ambitions diplomatiques et réalités du terrain**

**CHOROT  
Léa**

Sous la direction de Ridha BOULAABI

Laboratoire : UMR Litt&Arts

UFR LLASIC  
Département Lettres

---

Mémoire de master 2 mention Arts, lettres et civilisations – 30 crédits

Parcours : Diffusion de la culture

*Ce mémoire professionnel fait suite à un stage effectué à l'Institut français d'Essaouira,  
sous la responsabilité de Louisa BABACI, du 04/09/2017 au 28/02/2018*

Année universitaire 2017-2018



# ANNEXES

Au document :

## **Une coopération culturelle et artistique : l'Institut français du Maroc**

**Entre ambitions diplomatiques et réalités du terrain**

**CHOROT**

**Léa**

Sous la direction de Ridha BOULAABI

Laboratoire : UMR Litt&Arts

UFR LLASIC

Département Lettres

---

Mémoire de master 2 mention Arts, lettres et civilisations – 30 crédits

Parcours : Diffusion de la culture

*Ce mémoire professionnel fait suite à un stage effectué à l'Institut français d'Essaouira,  
sous la responsabilité de Louisa BABACI, du 04/09/2017 au 28/02/2018*

Année universitaire 2017-2018

## Table des annexes

|   |        |
|---|--------|
| ANNEXE 1 : Interview de Ahmed Belkadi, Doyen de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'Université Ibn-Zhor à Agadir.....  | III    |
| ANNEXE 2 : Interview de Christophe Pomez, directeur de l'Institut français de Marrakech V   |        |
| ANNEXE 3 : Interview des musiciens d'OZMA, quintet de jazz français en résidence de création pendant une semaine à la Maison Denise Masson, un équipement de l'Institut français de Marrakech dédié aux résidences artistiques..... | XII    |
| ANNEXE 4 : Interview de Yassine Ben Ali, producteur exécutif du studio de création musicale Planet Essaouira et du Label Planet Essaouira.....  | XIII   |
| ANNEXE 5 : Interview d'Abdul Jalil Chakir, amateur de musique.....  | XVI    |
| ANNEXE 6 : Interview de Mounia Razi, directrice de l'association « Alma Sportive Essaouira Escrime » et médiatrice d'événements artistiques à l'Association Essaouira Mogador.....  | XVII   |
| ANNEXE 7 : Interview de Mohamed Abarda, scénariste, écrivain et organisateur du festival Hadra des musiques transes féminines à Essaouira.....  | XIX    |
| ANNEXE 8 : Interview de Chama Attar, artiste peintre et vice-présidente de l'association Femmes professionnelles solidaires à Essaouira.....  | XXII   |
| ANNEXE 9 : Interview de Cheikh Abellah, Doctorant en communication de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, critique d'art, historien de l'art.....  | XXV    |
| ANNEXE 10 : Photographies de l'Institut français d'Essaouira.....   | XXVII  |
| ANNEXE 11 : Exemple d'un programme mensuel.....   | XXVIII |
| ANNEXE 12 : Exemple d'un article de presse à propos d'une exposition à l'IFE.....   | XXIX   |
| ANNEXE 13 : Exemple d'un flyer traduit en français et en arabe.....   | XXX    |
| ANNEXE 14 : Flyer pour la communication de l'évènement « Nouvel an amazigh ».....   | XXXIII |
| ANNEXE 15 : Exemples de présentations d'artistes pour une exposition.....   | XXXIV  |

**ANNEXE 1** : Interview de Ahmed Belkadi, Doyen de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'Université Ibn-Zhor à Agadir

## **INTERVIEW DE AHMED BELKADI**

**Vendredi 20 avril 2018 à Agadir**

**Enregistrée et filmée**

*L'interview de Ahmed Belkadi a été réalisée à La Médina d'Agadir, un ensemble touristique, dans le cadre de la 3<sup>e</sup> édition du Festival International des Arts et Cultures (FIAC). L'entretien s'est tenu le soir de l'ouverture du festival.*

**Ahmed Belkadi** : Puisqu'on parle de politiques culturelles et d'échanges culturels entre l'Europe, l'Afrique, le Maroc, on va partir de la position géographique du Maroc, par rapport à l'Afrique, par rapport à l'Europe et par rapport à l'Amérique Latine. Alors, si on regarde de loin ou d'en haut la situation géographique du Maroc, il apparaît que le Maroc a une position très stratégique comme carrefour et comme lieu d'échanges entre les trois continents. D'un côté l'Afrique, de l'autre côté l'Europe, et le troisième côté c'est l'Amérique Latine. Et comme ça, au FIAC, on essaie d'avoir une représentation des trois continents. Les groupes qui participent à ce festival représentent le Maroc. On a des groupes qui nous viennent du sud-marocain, en plus du Sénégal et du Cameroun. Donc l'Afrique est représentée via ces deux ou ces trois pays, y compris le Maroc. L'Europe, on a l'Espagne d'un côté et l'Italie d'un autre côté, donc on a la Méditerranée, si on peut le dire. Et de l'autre côté de l'Atlantique, on a un certain nombre de pays des mondes américo-latins. Tout ce qui réunit ces trois continents, c'est la musique essentiellement. Donc, le volet musique est l'axe principal de ce festival. Via la musique on peut échanger, dialoguer, on peut faire passer un certain nombre de messages vers la culture et surtout, le message le plus important, c'est l'interculturel d'un côté, et d'un autre côté, c'est la tolérance, l'échange d'idées. Voilà l'objectif principal de ce festival, à savoir le FIAC dans sa troisième édition.

**Est-ce que les réseaux culturels extérieurs des autres pays sont, ou ont déjà été, des partenaires du festival ?**

**A.B** : Pour ce festival, on a l'Ambassade d'Espagne. Et on a tous les services, que ce soit administratifs ou culturels des pays avec lesquels on travaille. Avec eux, on coordonne pour faire venir les troupes. On a une certaine collaboration avec d'autres pays via le service culturel et administratif, à savoir les Ambassades et les consulats. Je citerais à titre d'exemple le Festival International de Théâtre Universitaire d'Agadir, qui est organisé par la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines d'Agadir, et qui fait venir un certain nombre de troupes universitaires de plusieurs pays : l'Espagne, la France, l'Italie, l'Amérique Latine et bien sûr des pays africains et même, parfois, des pays du Golfe. Le Koweït, l'Arabie Saoudite et ainsi de suite. Ce festival joue un rôle très important au niveau des échanges de cultures, des échanges d'expériences, surtout au niveau de tout ce qui est théâtre universitaire. Et les services culturels, surtout l'Institut français, l'Ambassade d'Espagne, le Consulat d'Espagne, ici à Agadir, nous aide beaucoup sur ce plan-là. Tout d'abord pour faire venir les troupes de leurs pays. Et aussi l'échange se fait au niveau des endroits où sont présentées les pièces théâtrales. Par exemple avec l'Institut français, on est en collaboration permanente, que ce soit pour présenter un certain nombre de pièces théâtrales à l'Institut français ou parfois pour les conférences qu'on donne à la salle de l'Institut français

d'Agadir via nos professeurs, surtout ceux qui travaillent sur la langue et la culture françaises. Même chose pour l'Espagne. À titre d'exemple, aujourd'hui et hier, on avait des délégations de l'Espagne, qui sont venues dans le cadre d'un colloque qu'on a organisé sur tout ce qui est littérature marocaine écrite en langue espagnole. Et aujourd'hui, on avait des chiliens, qui sont venus à la Faculté pour nous parler un petit peu du rôle de la musique pour la santé humaine. Ça, ce sont des activités qu'on organise souvent, et en collaboration, que ce soit avec les services culturels français ou avec les services culturels espagnols.

**De nombreuses initiatives au niveau culturel et interculturel sont donc portées par les universités ?**

**A.B :** Généralement, ce sont les établissements universitaires qui prennent l'initiative. Parfois, le service culturel, que ce soit français ou espagnol, prend également certaines initiatives. Si on regarde le programme de l'Institut français d'Agadir, ou même au niveau de Rabat, il y a tout une programmation culturelle durant trois mois. Donc là, ils invitent des enseignants chercheurs de chez nous pour animer, pour présenter leur séminaire ou leur conférence. Donc les initiatives, ça vient de ce côté ou de l'autre. Généralement il y a une collaboration permanente entre l'Institut français, le service culturel d'Espagne via le Consulat, et les établissements universitaires, et bien sûr, la Présidence de l'Université de Ibn-Zhor d'Agadir.

## **INTERVIEW DE CHRISTOPHE POMEZ**

**Jeudi 29 avril 2018 à l'Institut français de Marrakech**

**Enregistrée et filmée**

### **Pourquoi avoir choisi d'exercer au Maroc ?**

**Christophe Pomez** : Le Maroc, c'était mon premier choix. J'ai fait une première mission en Roumanie, un pays extraordinaire. Je travaillais à la capitale, à Bucarest, donc je connais bien le secteur proche de l'Ambassade. Là, dans le réseau, j'avais envie d'un Institut français qui ne soit pas forcément en capitale, plutôt en province, mais surtout il devait avoir des équipements. Je viens du Ministère de la Culture, je ne suis pas diplomate de carrière, je ne viens pas du Quai d'Orsay, donc ce qui me plaît, c'est de pouvoir développer un Institut avec des équipements. Marrakech pour ça est extraordinaire, parce qu'il a des équipements de médiathèque, de théâtre en plein air, de salle de spectacle, de galerie, de lieu de résidence, de lieu pour le développement des cours de langues. Donc mon premier choix était de venir sur un Institut de province avec des outils, des défis, des équipements. Et ma demande a été exaucée. J'ai fait des demandes profilées, c'est-à-dire que dans mes vœux j'avais choisi des postes qui ont des missions qui m'intéressent. Au Ministère de la culture, j'exerce plus précisément dans les spécialités qui sont le théâtre et le spectacle vivant et le cinéma. Donc quand il y a un Institut qui a une salle de projection, ça m'intéresse pour pouvoir développer cette section.

### **Quels sont les profils des directeurs des Instituts français ? Viennent-ils tous du Quai d'Orsay ou du Ministère de la Culture ?**

**C.P** : Il y a tous types de personnes, c'est le réseau culturel à l'étranger, vous pouvez avoir des gens qui sont diplomates de carrière ou qui sont du Quai, des gens qui ont d'autres profils, qui peuvent venir du Ministère de l'Éducation Nationale, du Ministère de la Culture comme moi, de Collectivités territoriales, de privés, beaucoup de profils. Maintenant je sais que deux, trois galeristes ont rejoint le réseau culturel à l'étranger. Les profils sont divers et c'est en fonction des types d'Instituts, du territoire et des profils. Ceux qui viennent du Ministère des Affaires Étrangères sont surtout sur des postes consulaires, sur le réseau diplomatique, consulats, ambassades. Sur le réseau culturel, le Ministère des Affaires Étrangères fait appel à des professionnels de gestion. Moi je suis titulaire d'un Master de gestion d'entreprises culturelles. Dans un Institut on a besoin de gens qui ont la version diplomatique, mais qui savent aussi gérer une maison.

### **Quelles sont les priorités pendant votre mandat pour l'IF de Marrakech ?**

**C.P** : Les priorités sont définies par l'Ambassade. Il y a un plan stratégique. Il y a un seul Institut français du Maroc, dont le siège est à Rabat, et ensuite il y a douze antennes. Je suis l'une des douze antennes et donc je m'inscris dans une stratégie, qui est une stratégie du poste, de l'Ambassade. D'ailleurs il y a eu au mois de novembre la Rencontre de Haut niveau, qui est une rencontre entre les deux premiers ministres, marocains et français, qui se rencontrent avec 8 à 10 autres ministres. Elle permet d'actualiser les axes de coopération, dans tous les secteurs. Nous,

L'Institut français, on est un service de l'Ambassade de France, et nous avons trois secteurs d'action, la coopération éducative et linguistique, tout ce qui est la promotion du français et de la francophonie. Ensuite la coopération culturelle et artistique. Et un troisième axe, la coopération universitaire et scientifique.

L'Institut français, nous sommes un service de l'Ambassade de France, qui développe de la coopération dans les secteurs que je vous ai cités. Dans chacun des domaines nous avons un plan d'action très précis. Sur le français, on est dans un contexte d'accompagnement vers un retour du français dans un système d'éducation. Donc on agit sur la formation des enseignants, sur l'accompagnement avec une offre de référence, dans plusieurs secteurs, pour accompagner le gouvernement marocain dans ses choix d'avoir développé des sections internationales dans les lycées avec une option français. On ne fait pas simplement qu'enseigner le français. Il y a des sections, les MEL, où les cours d'histoire, de sciences, etc, qui sont enseignées en français. La volonté du gouvernement, l'année dernière, a été d'élargir ces sections au collège. Et on a eu la réintroduction du français dès le CP. C'est un axe majeur d'accompagner la question de la langue française et de la francophonie au Maroc. Et dans chaque secteur il y a des priorités. Vous savez, il y a une stratégie du royaume importante, qui est de faire du Maroc un hub, un hub aérien, un hub économique. Un hub aérien, vous voyez bien, Royal Air Maroc, qui est en principale concurrence d'ailleurs avec Southern Africa Airlines. Chacun veut gagner des parts de marché et savoir qui va desservir au mieux l'Afrique. Nous, on travaille sur le hub culturel, le hub universitaire, comment aujourd'hui construire des formations d'universitaires ou des écoles supérieures, Africa Sup par exemple, pas seulement ouvertes aux marocains, mais ouvertes, dans une stratégie, sur l'ensemble de l'Afrique. C'est l'un des enjeux que l'on travaille dans la coopération. Parce-que je ne suis pas là simplement pour diffuser de la culture externe, je suis un outil de coopération entre la France et le Maroc.

### **Et justement, quelle est la priorité dans le secteur artistique ?**

**C.P :** La priorité dans le secteur artistique, c'est d'accompagner la professionnalisation des acteurs. C'est-à-dire, moi ici qui travaille à Marrakech, mon travail serait très différent si j'étais en France, sur un autre territoire. Ici, mon travail c'est d'accompagner les acteurs culturels locaux. Quand j'arrive, je regarde quelles sont les forces du territoire. Lorsque je suis nommé il y a deux ans, par exemple, je m'aperçois qu'il y a un gros travail sur la danse contemporaine, fait à Marrakech, avec un festival qui s'appelle *On Marche*, qu'il y a deux chorégraphes marrakchi qui tournent à l'international, Bouchra Ouizguen et Taoufiq Izzediou. Taoufiq Izzediou essaie de faire reconnaître la danse contemporaine, ici au Maroc. Comme vous le savez, pour l'instant il n'y avait pas de crédit de la part du Ministère de la culture, de soutien à la danse contemporaine. Il n'y a aucune aide de la politique publique. Et donc la coopération entre la France et le Maroc, et plus largement avec d'autres multilatérales, puisqu'on y amène d'autres partenaires de la francophonie aussi, c'est un gros partenariat avec les canadiens, la délégation Wallonie-Bruxelles etc. Alors comment soutenir ce festival ? Taoufiq Izzediou travaille à une formation professionnelle, à une école de danse, qui s'appelle Nafass. Le projet a démarré en septembre. L'idée est de voir comment, avec les partenaires, structurer un lieu pour la danse contemporaine. Un lieu où on peut répéter, créer, produire. Pour travailler au fait que nous voulons accueillir la biennale de la danse, en 2020 à Marrakech.

À un moment donné, tout le travail va être d'accompagner les acteurs locaux, pour qu'il soit en mesure eux-mêmes, de programmer, de co-produire, de faire de la coréalisation artistique avec les équipes françaises et autres, et donc ça c'est très important pour nous, c'est-à-dire que je pense



que Taoufiq a besoin de la France pour montrer des projets européens, des projets de coopération artistique, et que nous nous avons besoin de Taoufiq, par exemple si on monte cette école de danse. Il faut qu'elle soit ouverte à l'Afrique, pour qu'elle soit en lien avec la création africaine. Quelqu'un qui ne sait pas qu'on fait ce travail là doit seulement se dire « tiens un IF à Marrakech programme un spectacle de danse d'une compagnie française au mois de mars ». Ce que les gens retiennent c'est qu'il y a un spectacle, par exemple de la compagnie Dyptik de St Etienne à Jmaa El Fna avec un spectacle qui s'appelle *Déconstruction*, qui est un magnifique spectacle dans l'espace public, mais ce que le public ne sait pas c'est que lorsque l'on programme cette compagnie, c'est parce-que derrière il y a un travail de partenariat, qu'ils interviendront sur la formation mise en place. Aujourd'hui, toute programmation culturelle, toute diffusion culturelle est élevée à un enjeu de collaboration.

### **Ici, à l'Institut français de Marrakech, quelle est la place des projets dans l'espace public ?**

**C.P** : On est en partenariat avec un acteur sur Marrakech, qui s'appelle Awaln'art, qui travaille sur la fabrique des arts dans l'espace public. Ils ont un lieu qui s'appelle La Conserverie. En France on pourrait appeler ça un CNAR, un Centre National des Arts de la Rue et encore, ce n'est pas tout à fait la même chose. Et donc j'ai un acteur qui lui, travaille sur l'art dans l'espace public, l'art forain à Marrakech, c'est-à-dire les arts forains place Jmaa El Fna, toutes les traditions, de l'acrobatie marocaine, tradition du conteur, tradition du bonimenteur. Quand vous allez à Jmaa El Fna, vous avez toute la tradition foraine, les marchands de jus de fruits qui font semblant de se disputer, les bonimenteurs, toutes les traditions du cirque et des arts forains sont présentes. Donc à un moment donné, on est sur un travail avec eux, sur art et territoire. Comment l'art jalonne les territoires. Pour cela, on a un partenariat avec l'école d'architecture de Marrakech, pour faire le lien. Et puis on s'appuie sur des coopérations décentralisées. La ville de Marrakech est en coopération avec la ville de Marseille. C'est une compagnie qui s'appelle Karouan à Marseille, spécialisée dans les arts de la rue, les arts forains, qui est en coopération artistique avec Awaln'art. Marrakech est aussi en lien avec la ville de Tours, en coopération. Et donc nous sommes en lien avec le POLO, le Pôle des Arts Urbains de la ville de Tours, qui travaille sur l'impact entre l'art et le territoire, l'art et l'espace public. Là, c'est un temps de travail que l'on fait, et effectivement, quand on discute pour le festival *On Marche*, on réfléchit à comment travailler sur la place de la marche dans la ville, comment on peut associer des sociologues notamment. On va au-delà de la danse, et on voit comment ça occupe l'espace public. Mais tout ça c'est parce qu'il y a des partenaires locaux qui font un travail, et nous, l'Institut, on arrive pour conforter la coopération, et on essaie de s'inscrire dans des coopérations décentralisées, dans des coopérations techniques et des coopérations culturelles.

### **Que pensez-vous du rapprochement entre les Alliances françaises et les Instituts français, récemment évoqué par Emmanuel Macron ?**

**C.P** : Pour l'instant, il y a trois outils de la France à l'étranger. L'AFD, qui est surtout sur les investissements et qui maintenant, a des missions dans la culture, le réseau des 800 alliances françaises dans le monde, un réseau super important, et un réseau de 150 Instituts français. Les Alliances françaises ont un conseil d'administration, une autonomie, elles respectent la charte en lien avec la Fondation des Alliances françaises. Les Instituts français n'ont pas de structure juridique, nous sommes un service de l'Ambassade, c'est-à-dire que notre supérieur hiérarchique, c'est l'Ambassadeur de France. Nous sommes un service, comme il y aurait le service consulaire, le service des visas, nous on est le service qui s'occupe de la coopération dans les domaines que

je vous ai cité. Après, il y a plein de projets de réformes qui ont déjà été testés. Sur le modèle du Goethe par exemple, vous n'aurez qu'un seul Institut français à Paris qui aurait ses antennes dans le monde. Donc là il n'y aurait plus de connexion avec l'Ambassade par exemple. Il y a plein de modèles qui sont étudiés, proposés. Aujourd'hui, il n'y a aucune concurrence, lorsqu'il y a un Institut français, il n'y a pas d'Alliance française, et lorsqu'il y a une Alliance française, il n'y a pas d'Institut français. Donc nous avons l'une des couvertures du territoire des plus importantes dans le monde. Et puis après, dans les missions sur le terrain, quand vous avez une grosse Alliance française comme en Amérique latine, elles font les missions d'un Institut français. Et inversement, vous pouvez avoir des petits Instituts français qui pourraient faire l'action d'une Alliance française. Voilà, ce sont des outils partagés.

Après, la vraie question, c'est le statut juridique. C'est, comment on évolue pour faire nos missions ? Les vraies questions qui nous sont posées aujourd'hui, c'est que nous sommes des structures avec une grosse capacité d'auto-financement, et on nous demande d'avoir de plus en plus de ressources propres pour développer des choses, et il faut que, juridiquement, on puisse le faire. Donc on trouve des modèles économiques. Il faut qu'on puisse vendre des billets de cinéma lorsque les gens vont au cinéma, faire cette activité commerciale, pour pouvoir de l'autre côté accueillir gratuitement des collégiens, lycéens et des écoliers, dans de l'éducation au cinéma dans la salle de cinéma. Donc il faut trouver des modèles économiques qui nous permettent une souplesse. Et c'est vrai que, comme nous sommes des Instituts français à l'étranger, nous devons à la fois respecter la comptabilité publique française, et les règles françaises, mais aussi les règles et les lois du pays dans lequel nous sommes. Donc nous avons une double exigence de fonctionnement, à la fois sur l'aspect financier, réglementaire, législation du travail. Quand on a l'habitude de travailler à l'étranger, on le fait, mais c'est une belle contrainte à prendre en compte.

**Envisagez-vous les Instituts français comme des lieux avant tout « passeurs de culture », qui transmettent des valeurs de la culture française et de la francophonie ?**

**C.P :** Nous sommes des lieux d'influence. Moi, je travaille sur la diplomatie d'influence, forcément. On a un label d'excellence dans le domaine du tourisme. À Marrakech, il y a un enjeu sur le tourisme, c'est 40000 emplois directs, 140000 emplois indirects. Et nous, on a une mission sur la langue et la francophonie. Et donc là, on est en train d'accompagner, avec les professionnels du tourisme, la création d'un label d'excellence linguistique en disant « ici, dans cet hôtel, on vous accueille correctement, en français mais pas qu'en français », parce qu'on est sur un label plurilingue. C'est le plurilinguisme qu'on défend, anglais, espagnol, allemand, avec les collègues du Goethe, de l'Institut Cervantes, etc. On est en train de travailler sur un label, avec les professionnels, pour définir les cadres de ce label, pour essayer de voir comment la langue peut permettre le développement du territoire, pour être au service de l'emploi, au service du développement, de l'attractivité, dans une région comme Marrakech-Safi. Et donc vous voyez bien que là, mon travail n'est pas neutre, il est un travail d'influence. À un moment donné, j'essaie de montrer que la francophonie est un lieu de partage, mais plus on partage une langue, plus on partage des échanges, et donc des échanges économiques aussi. Et donc ça veut dire que la francophonie économique, la francophonie des valeurs, tout ça, est liée. Je ne suis pas un bureau d'export, je n'ai pas cette mission là, mais mon travail est inscrit dans une diplomatie globale, une diplomatie d'influence.

On travaille beaucoup avec la Maison de l'Élu, il y a une régionalisation au Maroc, ça veut dire qu'il y a de grandes régions, et 60% des compétences de l'État marocain sont transférées aux

collectivités. Ça c'est un enjeu important, nous on a vécu ça dans les années 82-83 en France sur le premier acte de la décentralisation. Donc là c'est l'arrivée de grandes régions, et ils ont par exemple des organismes de formations pour former tous les agents qui travaillent dans les mairies, les provinces, la région. Sur Marrakech-Safi, il y a une Maison de l'écu, et ils forment jusqu'à 15000 agents, plus 5000 élus, sur le territoire. Et mon travail est de remettre à niveau en français les agents au sein de la Maison de l'écu. Cela leur permet, ensuite, de suivre des formations, dispensées par l'ENA, le CNAM, le CFPT, par plein d'organismes français. Donc, c'est vrai que mon travail en langues permet aussi à des interlocuteurs de pouvoir venir faire de la formation. Si on forme des gens dans le cadre de la francophonie ce seront des gens avec qui on pourra parler, avec qui on pourra échanger. Vous voyez, j'essaie de former les professionnels. Nous avons proposé un kit d'apprentissage, un module sur le français diplomatique. C'est-à-dire, les adjoints au Maire, les élus, les directeurs des Relations Internationales, qui doivent se rendre à l'étranger pour participer à des congrès, le congrès des villes francophones, le congrès des régions francophones du monde. On s'est aperçu que parfois, des élus ne partent pas, ils ne vont pas à Dakar ou ailleurs parce qu'ils ne maîtrisent pas suffisamment la langue française. Donc notre travail c'est : « on vous fait répéter votre discours, on vous met à l'aise, on vous coach sur la langue », pour que la francophonie soit vivante. Vous voyez bien que, plus on forme, plus on a des interlocuteurs, plus on peut partager des projets, et plus on peut développer la francophonie, et derrière, la francophonie des valeurs. Parce que l'Institut français est un lieu où on peut parler de ces valeurs. Hier soir, il y avait un café philosophique sur le thème de la liberté. On y traite les sujets de l'égalité femme-homme, on y traite des sujets très importants. Dans une semaine, le 3 mai, ce sera la Journée Internationale de la liberté de la presse, et nous allons avoir une expo, « Camille Lepage-Leila Alaoui », qui était deux photographes décédées dans le cadre d'attentats. On a un commissaire d'expo qui a réuni leur travail photographique, et le 3 mai nous allons faire ce vernissage. Tout cela, c'est dans le cadre des valeurs de la francophonie, qui ne sont pas exclusives, qui peuvent être partagées par d'autres. Mais c'est notre mission d'avoir une diplomatie d'influence. Je ne suis pas un simple lieu de programmation de la culture française. Je suis un lieu qui doit réfléchir à la coopération et à comment cette coopération fait grandir nos pays, de manière bilatérale et de manière multilatérale, dans une plus grande coopération.

### **Pouvez-vous nous en dire plus sur le rôle de l'art dans cette stratégie d'influence ?**

**C.P :** La culture est essentielle. Il n'y a aucune stratégie de développement économique sans la prise en compte du facteur culturel. Si vous avez des industriels qui veulent vendre quelque chose dans un pays, s'ils n'ont pas compris qu'il fallait prendre en compte d'abord quelles étaient les croyances, quelles étaient les pratiques culturelles, quel est le facteur culturel, alors ils n'ont rien compris. Il peut y avoir les plus grands ingénieurs, pour aller sur un territoire et mettre un pont, si vous n'avez pas compris qu'il faut d'abord comprendre la culture de l'autre pour ensuite échanger, partager et dialoguer, et travailler sur cette ouverture au monde, vous n'avez rien compris. Donc le facteur culturel est très important. Et il est très important dans le dialogue. Notre coopération culturelle aujourd'hui, entre la France et le Maroc, c'est de lutter aussi contre toutes les formes de radicalisation quelles qu'elles soient dans notre société. Donc si moi pendant le Marathon du rire à Marrakech, je suis partenaire d'une Masterclass, c'est-à-dire que si nous accompagnons la formation de comédiens humoristes en français et en arabe, 8 talents en français et 8 talents en arabe, ce n'est pas anodin. C'est parce-que je pense qu'au travers du rire, au travers du comédien humoriste, on peut prendre de la distance. On prend de la distance par rapport à des faits de société. On peut faire passer de la solidarité par le rire, on peut rire de différentes choses, on peut ouvrir les gens au monde. Et donc, par exemple, je prends le rire très au sérieux pour

développer cette capacité de distanciation, là où on veut enrôler les gens, ou enfermer les gens, ou les sectes. Dès qu'on veut lutter contre l'enfermement intellectuel des personnes, leur permettre de partager des choses, c'est la culture qui est là. Et moi ce qui m'intéresse, c'est la diversité des publics qui peuvent venir, c'est-à-dire que j'espère bien qu'il y a des jeunes, des moins jeunes, la mixité dans les catégories sociales.

Il faut que les Instituts français soient des lieux de partage et de dialogue pour une ouverture au monde. Et ça c'est un enjeu, c'est-à-dire que oui, nous sommes, avec les acteurs culturels marocains, sur l'idée d'ouvrir des perspectives à des jeunes pour qu'à un moment donné, ils aillent pour la première fois au cinéma, qu'ils découvrent au cinéma d'autres cultures, d'autres références, pour éviter les dogmes et l'enfermement dans des pratiques. Donc ça c'est un enjeu, et qui est-ce qui peut le faire ? Il n'y a que la culture qui nous préservera de la barbarie. Voilà, donc c'est un peu dans l'esprit de St-Exupéry qui disait que « être cultivé, c'est être tissé, métissé par la culture des autres ». Donc ça veut dire que c'est porter sa propre culture, savoir sa propre identité, et puis celle des autres. Et donc nous, quand on développe la culture, quand on fait un travail d'éducation à l'image, on n'est pas là juste pour former les futurs consommateurs de la salle de cinéma. On est là pour que des jeunes, qui reçoivent des images régulièrement, apprennent à lire des images. Qu'est-ce qu'elles me font ces images ? C'est quoi la différence entre une fiction, la réalité, un documentaire, etc. Comment l'émotion des images me fait quelque chose ? Quand, sur les réseaux sociaux, je vais relayer une image, comment je vérifie la véracité d'une information, quels sont les réflexes que je peux avoir dans ce monde. Donc tout ça c'est une éducation, et tout ça on le porte grâce à la culture.

**ANNEXE 3** : Interview des musiciens d'OZMA, quintet de jazz français en résidence de création pendant une semaine à la Maison Denise Masson, un équipement de l'Institut français de Marrakech dédié aux résidences artistiques

## **INTERVIEW DE STÉPHANE SCHARLÉ ET DE JULIEN SORO**

**Jeudi 29 avril à l'Institut français de Marrakech**

**Enregistrée et filmée**

*L'interview de Stéphane Scharlé, batteur et compositeur, et de Julien Soro, saxophoniste, a été réalisée sur la scène de la salle de spectacle Leila Alaoui de l'Institut français de Marrakech, après le photo-concert Crossroads, interprété par les cinq musiciens d'OZMA..*

**Comment avez-vous vécu votre immersion dans la culture marocaine et le travail de coopération avec l'Institut français et la Fondation marocaine Leila Alaoui ?**

**Stéphane Scharlé** – Au cours de la résidence, on s'est immergé moyennement dans la culture marocaine, dans le sens où on était dans le même riad toute la semaine à travailler sur quelque chose de très précis, qui est un photo-concert sur les images de Leila Alaoui.

**Julien Soro** - Mais on s'est quand même baladé dans les rues et ça imprègne quand même, on est vite imprégnés. Hier soir on était sur la grande place, il y a des petits groupes qui jouent partout, c'est génial, il y a une ambiance magnifique. On était portés dans l'ambiance du Riad, de la médina, parce qu'en fait on est là, et finalement quand on jouait, toute la médina devait nous entendre. Parce que les fenêtres, les isolations ça n'existe pas ici, et donc tout le monde devait nous entendre.

**S.S** : On était dans le riad Denise Masson, qui était une femme de lettres incroyable et qui accueillait déjà de son vivant de nombreux artistes, musiciens, donc on est dans ce lieu qui est habité par quelque chose de très personnel, en tout cas culturellement et artistiquement.

**Comment le partenariat s'est-il passé avec la Fondation Leila Alaoui ? C'est aussi le rôle de l'Institut français de créer un dialogue entre marocains et français.**

**S.S** : Pas forcément mais c'est vrai que dans ce cas, cela s'est passé comme ça. On a beaucoup joué dans le réseau français à l'étranger, les Alliances françaises, les Instituts français. Souvent on est invité en tant que groupe français pour représenter la culture française dans un pays.

**J.S** : Là, ça s'est inscrit parce que Stéphane avait rencontré la mère de Leila. Il y a eu une envie de faire un projet autour de ses photos, parce que de toute façon, il y avait l'envie de faire un photo-concert.

**S.S** : Effectivement, la collaboration avec la Fondation Leila Alaoui s'est d'abord faite par une connexion par l'Institut français, grâce à Christophe Pomez, qui m'a mis en relation avec la mère de Leila. J'avais découvert le travail de Leila presque par hasard, et je voulais lui proposer de travailler sur ses photos. Et c'est seulement plus tard que j'ai appris qu'elle avait été tuée. Mais l'envie de travailler sur ses photos subsistait, et c'est comme ça qu'on a contacté Christine, sa

mère, et qu'on lui a dit qu'on aimerait bien faire ce projet, on lui a demandé s'il elle serait d'accord, si la famille serait d'accord, pour nous accompagner, pour nous donner accès aux photos de Leila. Et c'est comme ça que ça s'est fait. Donc c'est vrai que l'Institut français a été la pierre angulaire de notre rencontre en tout cas.

**ANNEXE 4** : Interview de Yassine Ben Ali, producteur exécutif du studio de création musicale Planet Essaouira et du Label Planet Essaouira

## **INTERVIEW DE YASSINE BEN ALI**

**Jeudi 7 juin 2018 à Essaouira**

**Enregistrée et filmée**

*L'interview de Yassine Ben Ali a été réalisée au studio de musiques Planet Essaouira, qui est un espace d'enregistrement et de travail à disposition des artistes. Nous l'avons interrogé à propos de son expérience de partenariat avec l'Institut français.*

### **Pouvez-vous nous raconter l'origine du studio Planet Essaouira ?**

**Yassine Bel Ali** : Je suis arrivé à Essaouira dans les années 90 par le biais de la musique. Je suis percussionniste et compositeur. J'ai découvert ici les traditions Gnaoua et j'ai compris les potentialités musicales de cette ville. C'est ici que j'ai rencontré Pascal Amel, qui dirigeait alors le Festival des Jeunes Talents Gnaoua à Essaouira. On a décidé de créer ensemble l'association « Culture et Avenir », qui vise à accompagner les musiciens de la région. On a ensuite créé le studio, puis le label.

**Pour accompagner la création du studio Planet Essaouira, l'année dernière, l'Institut français d'Essaouira vous a donné « carte blanche » pour organiser trois soirées musicales libres et gratuites. Pouvez-vous nous en dire plus ce projet et sur le partenariat avec l'Institut français ?**

**Y.B.A** : La carte blanche, c'était une occasion de présenter les jeunes artistes de la ville, et je pense que ça s'est très bien passé, par rapport au public local, que ce soit des Français ou d'autres nationalités.

Selon moi, la culture ça s'apprend. Et il faut garder le traditionnel et être ouvert sur les autres cultures du monde entier. Je pense que le Maroc est sur la bonne voie, parce que rien ne vient comme ça, il faut travailler, construire des choses, mais je pense qu'on est sur la bonne voie. Je pense que la politique marocaine, au niveau de sa majesté, n'arrête pas de promouvoir la culture et les artistes en général. La ville d'Essaouira joue un grand rôle, en général au niveau artistique, parce qu'il y a plein d'organismes sur la ville qui travaillent sur le sujet culturel. Nous on vient de finir un travail, on se prépare pour le festival Gnaoua. Pour Planet Essaouira, c'est la première production, ça fait deux ans qu'on travaille sur les *singles*, mais c'est un grand baptême. On jouera le 23 juin au Borj.

**Vous me dites qu'il y a une vie culturelle dynamique à Essaouira, mais ce n'est pas mon impression. Comment envisagez-vous le contexte artistique local, celui de la ville et de la région ?**

**Y.B.A** : C'est vrai, à part l'association Essaouira Mogador, qui rassemble plusieurs associations, et l'Institut français, il n'y a pas d'organisme culturel à proprement parler. Mais il y a plein d'associations qui n'ont pas vraiment les moyens, mais qui font plein d'activités à leur niveau. Comme vous le savez, ce n'est pas l'idée qui manque, mais c'est les moyens. Avant je critiquais

beaucoup de monde, mais maintenant je vois les choses autrement et je pense que les moyens sont importants. Chacun de nous à ses idées, sa vision des choses, mais s'il n'y a pas les moyens, c'est la moitié qui part dans l'air. Tu commences à travailler mais pas à 100%, ce n'est pas professionnel. Mais quand il y a les moyens, je suis sûr que tout le monde peut faire beaucoup de choses.

**Est-ce que l'offre de formation en art et dans le secteur culturel est assez développée, au Maroc, pour accompagner tous les projets et les idées ?**

**Y.B.A :** Cela dépend, bien sûr. Comme je te l'ai dit, le Maroc est sur la bonne voie. Mais c'est comme partout dans le monde, ça veut dire que dans les grandes villes, c'est normal que les gens soient avancés, soient informés. Tanger, Casa, Rabat, Marrakech, dans toutes ces grandes villes, normalement les jeunes ont la formation et le savoir. Ils suivent l'actualité. Dans les petites villes, même en France c'est pareil, c'est différent. Mais la formation c'est important, il faut investir beaucoup sur ça, parce-que sur la ville d'Essaouira il y a un manque de beaucoup de choses. Même si c'est culturel et artistique. Le fait qu'il n'y ait pas de salle de shows, de concerts. On a fait le premier studio de musiques de la ville. Il n'y a pas beaucoup d'infrastructures, par rapport au nombre d'artistes. Il n'y a pas beaucoup de places pour s'exposer, pour montrer des choses. Mais les choses changent, on le voit par rapport au sport. Le basket par exemple, le sport ça marche très bien. Il y a déjà deux ou trois salles ouvertes, les minimex, les cadets. Mais quand tu n'as pas d'infrastructure, tu ne peux rien faire. Casa, ce n'est pas la même chose, Marrakech, ce n'est pas la même chose, Agadir non plus. Parce que c'est des grandes villes, l'infrastructure existe. C'est pareil partout dans le monde je pense, en France c'est à Paris que se concentre l'industrie musicale. En Amérique, il y a beaucoup de grandes villes où ça se passe. Le reste rame avec les moyens qu'il a. C'est une réalité.

**Comment expliquez-vous, alors, la renommée d'Essaouira en tant que ville culturelle et artistique ?**

**Y.B.A :** Bien sûr, il y a des choses qui se passent, mais ça ne suffit pas. J'aime les gens qui construisent. Je dis toujours que les idées ce n'est pas ça qui manque. Tout le monde a des idées, mais il faut construire. Il faut laisser des choses. Parce-que la culture, ça s'apprend. Et pour apprendre la culture des gens, il faut l'infrastructure. Quand tu as l'infrastructure, tu as beaucoup de choses. Les gens changent, les idées changent, mais il y a de la place pour créer, pour faire des choses.

**Comment envisagez-vous les partenariats avec les réseaux culturels des autres pays ? Avec les Instituts français, et les services culturels des Ambassades ? Est-ce qu'ils permettent de développer des projets qui n'auraient pas pu voir le jour sinon ?**

**Y.B.A :** Bien sûr l'Institut français joue un rôle ici, au Maroc. Le premier, c'est qu'il amène une ouverture. L'année dernière, par exemple, le contrat de la Carte Blanche, c'était intéressant parce-que c'était la première fois que le projet était réservé aux artistes locaux. On a essayé de présenter des jeunes, des maîtres, des femmes, dans différents styles, et c'est une bonne ouverture. Je pense que les Instituts français jouent un grand rôle au niveau de l'ouverture culturelle. Mais je ne recommencerais pas l'expérience. On nous a donné 3000 dirhams pour les résidences de six artistes. Des résidences de deux ou trois semaines. Ce n'est rien du tout, et Patrick, qui gère le studio avec nous, a dû mettre de sa poche. Je pense que personne ici ne voudra reconduire



l'expérience de la carte blanche, parce que, même si l'idée était d'offrir une opportunité de se produire à l'Institut français, à des artistes qui ne sont pas français (honnêtement c'est rare, la plupart du temps, surtout pendant le mandat de Anne, la directrice précédente, c'était surtout des Français qui se produisaient), il n'y a eu aucun moyen à notre disposition. Ce n'était pas un réel partenariat, c'était une mise à disposition du lieu, sans accompagnement ni rien. Il y a eu des directeurs très actifs, au temps de l'Alliance française d'Essaouira, notamment Bilal, qui a permis à de nombreux artistes souiris de créer. Mais depuis que l'Alliance est devenue un Institut français, il n'y a plus vraiment d'effort sur les partenariats locaux. Pour moi, ça ne doit pas se réduire à des rencontres, les résidences doivent susciter un réel échange de la part des artistes français et des artistes marocains. Ça doit déboucher sur de véritables projets, sur le long terme. Même pour les « MarocFolies » [projet de concours musical, sur le modèle de l'émission *The Voice*, où des candidats se présentent dans les différents instituts français du Maroc pour ensuite aller en finale à l'IF de Marrakech s'ils sont sélectionnés], alors qu'il s'agit d'un grand événement, personne de l'Institut français d'Essaouira n'a accompagné les candidats souiris à Marrakech. C'est juste un lieu où il se passe des choses, mais il n'y a pas de réelle continuité. Dans les grandes villes, c'est différent, surtout à Marrakech, où le directeur est très actif, l'Institut français permet de faire vivre des partenariats et de mettre en place des projets pertinents. Mais à Essaouira, il n'y a rien sur le long terme. Tout est fait sur le moment. L'Institut français d'Essaouira n'est pas porteur d'événements ou de projets d'artistes. Il ne permet pas à des artistes souiris de se produire ailleurs au Maroc ou en France, contrairement à d'autres Instituts français.

**ANNEXE 5 : Interview d'Abdul Jalil Chakir, amateur de musique**

**INTERVIEW D'ABDUL JALIL CHAKIR**

**Jeudi 7 juin 2018 à Essaouira**

**Enregistrée**

*L'interview d'Abdul Jalil Chakir a été réalisée au studio Planet Essaouira. Il a souhaité apporter un avis sur la place de la musique au Maroc et dans les partenariats internationaux.*

Le Roi donne une grande liberté d'expression aux musiciens marocains. Et les musiciens, par le biais de leur art, critiquent la politique culturelle et les manques de la politique du Ministère de la culture, qui ne fait pas son travail. Parce que la musique permet vraiment de dénoncer, et au Maroc, il y a beaucoup de choses à dénoncer. C'est surtout là-dessus que les artistes ont un rôle, dans leur pays. Et j'ai une question, on se demande comment les artistes marocains voient la culture en France, comment ils intègrent la culture française, mais je vous demande, moi, comment les artistes français voient les musiciens marocains ? Aujourd'hui, dans le tourisme, comme dans le milieu de la musique, les français cherchent au Maroc une forme de musique spirituelle, traditionnelle et méditative. Une musique qui n'est pas celle de l'industrie, mais qui rappelle celle de nos ancêtres. Ceci est un mouvement, qui permet la création de partenariats entre la France et le Maroc et de partenariats internationaux. Souvent, par exemple, les artistes français veulent monter des projets de fusion avec des artistes gnaouas. Pour le côté spirituel. En fait, c'est surtout pour cela que des partenariats sont créés avec les français, parce que la culture musicale ici n'est pas la même qu'en France.

**ANNEXE 6 :** Interview de Mounia Razi, directrice de l'association « Alma Sportive Essaouira Escrime » et médiatrice d'événements artistiques à l'Association Essaouira Mogador

## **INTERVIEW DE MOUNIA RAZI**

**Vendredi 03 août 2018 à l'Association Essaouira Mogador**

**Enregistrée et filmée**

*L'interview de Mounia Razi a été réalisée à Dar Souiri, à la suite d'un colloque organisé par l'Association Essaouira Mogador, sur le thème « La Cité d'Essaouira, les fondements historiques, culturels et artistiques du classement de la Médina par l'UNESCO en tant que Patrimoine Universel ».*

### **Pouvez-vous vous présenter ?**

**Mounia Razi :** Je suis bénévole dans plusieurs associations artistiques d'Essaouira, notamment à l'Association Essaouira Mogador. Et je suis directrice de l'association « Alma Sportive Essaouira Escrime ». J'ai toujours travaillé dans le milieu associatif, culturel et sportif.

### **Pouvez-vous me parler de la place de la vie artistique à Essaouira ?**

**M.R. :** Essaouira a un problème au niveau de l'artistique et du culturel. Les artistes trouvent des difficultés à créer et à faire des projets pour eux et pour la société. Il y a le manque de moyens, le manque d'infrastructures : pas d'espace, pas de salle. Comme salle d'exposition, il n'y a que celle de l'Association de d'Essaouira Mogador ou celle d'une association artistique, le Bastion, dont le bureau est constitué d'artistes. À part cela, il n'y en a pas. À Essaouira, il y a beaucoup de potentiel humain, artistique. Il y a beaucoup de jeunes. Pour moi, l'État doit prendre ses responsabilités. On a besoin des décisions politiques pour améliorer, pour développer le secteur artistique et culturel. Pas seulement à Essaouira, mais aussi au niveau du Maroc. Je crois que le culturel et l'artistique, c'est le domaine où les jeunes peuvent trouver une solution pour leur vie. On a beaucoup de problèmes sociaux maintenant, on a un changement mondial, on a Daech, les islamistes, on a les drogues. Pour éviter tout cela, on a besoin de l'art, de la culture, pour orienter, pour former les jeunes. Donc c'est obligatoire, surtout qu'on est un pays en voie de développement. On a un vrai besoin de donner une vraie valeur à tout ce qui est culturel et artistique.

### **Donc pour vous, il y a aussi des difficultés à créer des partenariats locaux à Essaouira ?**

**M.R. :** Je pense qu'il faut des investissements dans le culturel. Et les investisseurs, les gens qui ont de l'argent, ne donne pas de la valeur à tout ce qui est culturel. Ils croient que l'art n'est pas rentable. Alors que, si on crée une exposition, on peut vendre les tableaux, on peut faire une soirée musicale payante avec un groupe de musique. Donc c'est rentable. Mais est-ce que les investisseurs sont conscients de cela ? Je ne crois pas. Et un artiste a besoin d'un budget pour créer un projet, ce n'est pas facile pour lui sans soutien. Par exemple, pour un écrivain, ce n'est pas possible d'écrire avec son argent propre. On a besoin d'autres ressources, publiques et privées. Et là question c'est, est-ce que le privé, les sociétés, les hôtels, etc., est-ce qu'ils créent des rubriques dans leur budget, pour appuyer, par exemple, des associations artistiques ou des artistes ? Est-ce que le secteur privé est conscient du besoin des artistes ? Parce que, si l'on va

vers l'art pour le tourisme, c'est rentable, parce qu'on vend des produits. Mais il doit aussi y avoir des espaces dédiés à l'art, et pas seulement à Dar Souiri.

**Pour vous, l'Institut français ne peut donc pas être considéré comme un centre culturel, au même titre que Dar Souiri ?**

**M.R.** : Je crois que l'Institut français a donné beaucoup de choses, mais pour des gens qui ont de l'argent. Si on regarde le Maroc dans son ensemble, les gens ne peuvent pas inscrire leurs enfants dans l'Institut. Ce n'est pas possible. Et même s'il y a des activités gratuites, est-ce que les gens qui ont des difficultés de langage, qui n'ont pas bien appris le français, parce qu'ils ont étudié dans le public, est-ce qu'ils ont la possibilité d'aller voir les activités culturelles de l'Institut ? Est-ce qu'ils ont même l'idée d'aller à l'Institut ? La communication de l'activité, on pourra la trouver sur le site en français, ou bien par Facebook, ou dans des affiches écrites en français. Mais la plupart des gens ne peuvent pas lire l'affiche si elle est écrite en français. Alors, pour eux, c'est rien. Ils ne peuvent pas lire pour se dire « tiens, cette activité française, peut-être que c'est intéressant, peut-être que je peux y aller avec mon enfant ». Facebook, la plupart des gens qui l'utilise, c'est pour chatter. Ils ne cherchent pas à faire des échanges ou à connaître des activités. Il y a aussi des sites touristiques, mais c'est toujours pour les gens qui cherchent à passer des moments à Essaouira. Je ne crois pas que les souiris consultent ces sites-là. Je ne sais pas si c'est une question de communication ou bien, si l'Institut doit trouver des méthodes pour aller vers le public marocain. Parce que ce n'est pas qu'une question d'argent. Certains ne connaissent pas l'intérêt de l'Institut, même s'ils ont de l'argent. Les gens ne savent pas toujours qu'il existe un Institut français, ils ne savent pas quelles activités y sont programmées, qui y travaille, quel genre de formations il propose. Et ce n'est pas tout, certains marocains pensent que si les enfants vont à l'Institut français, ils vont apprendre et voir des choses loin de notre société, loin de l'Islam. C'est faux. Alors, je crois que l'Institut doit donner beaucoup d'informations, qu'il doit aller sur le terrain. Il ne faut pas attendre que les gens viennent. Pourquoi ne pas engager quelqu'un de sociable, qui pourrait aller, par exemple, à la Maison des Jeunes, pour parler de l'Institut ? Ou dans les écoles, publiques surtout, pour parler des activités et du programme ? Pourquoi ne pas traduire en arabe, et faire des affiches dans les écoles, en français et en arabe ? Il faut être sûr que dans les écoles publiques, les parents seraient intéressés pour inscrire leurs enfants à l'Institut, parce que, maintenant, après le collège, l'étudiant a besoin de la langue française, comme de la langue anglaise. Mais tous les parents ont la crainte de l'après-baccalauréat. La plupart des jeunes ne continuent pas les études parce qu'ils ont le problème de la langue française. À l'université ou dans une école nationale, tout est en français. Peut-être que dernière, le gouvernement a visé ce problème, mais il n'a pas trouvé une solution globale. Il a créé le « baccalauréat international ». Mais quelle est la différence entre baccalauréat international et baccalauréat normal ? Parce que, dans le baccalauréat international, il y a les langues, le français, l'arabe, l'allemand, l'anglais, etc. Mais ce n'est pas facile, la plupart des jeunes ont trouvé des difficultés dans leur parcours du baccalauréat international, et ils ont changé.

**ANNEXE 7** : Interview de Mohamed Abarda, scénariste, écrivain et organisateur du festival Hadra des musiques transes féminines à Essaouira

## **INTERVIEW DE MOHAMED ABARDA**

**Samedi 4 août 2018 à Essaouira**

**Enregistrée et filmée**

*Mohamed Abarda est un acteur culturel et artiste installé à Essaouira, qui a également vécu et exercé à Casablanca. Son expérience lui permet de comparer la vie culturelle et artistique des deux villes.*

### **Pouvez-vous vous présenter ?**

**Mohamed Abarda** : Je suis scénariste, je travaille entre autres avec les musiciens, parfois comme producteur, parfois comme manager, parfois comme acteur culturel, je travaille en résidence d'artistes. Parfois, je conçois des événements, je suis co-concepteur de trois festivals ici. Je suis né à Casablanca, j'ai grandi à Casablanca, mais je venais de temps en temps sur Essaouira, donc j'ai fréquenté des artistes à Essaouira. Quand je peignais, j'étais en contact avec des artistes peintres d'Essaouira. J'ai fait quelques expositions sur Essaouira, j'en ai organisé d'autres. Et par la suite, quand j'ai commencé à écrire des films, j'ai décidé de venir vivre ici. Depuis 2008, j'habite ici. Essaouira est devenue ma seconde ville et ma ville préférée.

### **Selon vous, Essaouira est-elle une ville artistique et culturelle ?**

**M.A.** : Oui, profondément artistique. Même s'il y a des hauts et des bas. Pour moi Essaouira représente la ville la plus culturelle au Maroc, ne serait-ce que pour le nombre d'artistes qui la visite encore. Et depuis les années 50, et après les hippies et la troupe théâtre Living Theatre, dans les années 70. Et puis après, tous les artistes qui ont suivi. Pour moi c'est devenu une sorte de lieu de pèlerinage pour les artistes, et ça continue jusqu'à maintenant avec le festival Gnaoua. En ce qui me concerne, j'y ai trouvé l'inspiration pour la peinture à un certain moment, puis j'ai écrit ici des films qui ont été produits, des courts métrages, des longs métrages, j'ai co-écrit et je continue à écrire avec des gens ici même, entre Essaouira et d'autres villes. Et puis je travaille avec les musiciens, surtout de tradition soufi. Et plus spécialement, j'ai travaillé avec un ensemble de femmes haddarates, qui font la tradition hadra. Et j'ai réussi à aller tourner au Danemark et en Inde. En Inde c'était une expérience très puissante. Parce que déjà, l'Inde, sur le plan artistique et culturel, est très vaste. Donc l'expérience de présenter un groupe de femmes musulmanes qui peuvent danser et chanter pour un public indien, c'était très fort. Et je suis très fier de cette expérience, parce que cela a un lien avec Essaouira. Donc oui, moi je n'ai pas eu beaucoup de succès à Casa, la ville où je suis né, mais j'ai eu beaucoup de succès avec Essaouira, qui m'a adopté par la suite.

### **On est d'accord, il y a une création artistique dynamique à Essaouira, mais est-ce qu'il y a vraiment les moyens de mettre en œuvre des projets ?**

**M.A.** : Pas beaucoup. Le manque de moyens c'est le cas de tout le Maroc. Même dans les grandes villes, même sur Casablanca ou sur Rabat. Quand on parle aux artistes, quand on connaît les

artistes, c'est le même problème. Parce que, déjà, le Ministère de la Culture au Maroc n'a pas un grand budget. Il ne finance pas beaucoup de projets, bien qu'il fait de gros efforts pour les aider mais ça reste minime, par rapport aux budgets des autres ministères. Je ne suis pas trop branché politique, mais je sais bien que la plupart des artistes ne sont pas contents, notamment les peintres, les poètes et les écrivains. Les cinéastes, ils reçoivent des aides du CCM, ce n'est pas assez.

Essaouira reste une ville où on peut rencontrer des artistes qui ont l'intention de faire des choses, et de faire des échanges. Et ça se voit, contrairement aux grandes villes. À Essaouira, on remarque les coopérations culturelles et artistiques, parce que c'est plus petit. Il y a beaucoup d'initiatives, beaucoup d'espoirs, par rapport au fait d'aider les petites initiatives personnelles des artistes.

### **Que pensez-vous de la coopération culturelle franco-marocaine ?**

**M.A.** : Je ne peux pas en dire grand-chose, sinon que j'ai fréquenté l'Institut français de Casablanca. Dans le temps, ils recevaient beaucoup d'argent de la France, mais après ils ont changé leur attitude. Ils ont commencé à placer leurs intérêts dans les cours de langue, parce qu'il y avait une demande, au Maroc, concernant la langue française. Donc ils ont opté pour une politique différente, c'est-à-dire qu'ils ont pensé qu'il fallait utiliser les budgets pour que les Instituts arrivent à émettre des cours de langue, plutôt que pour les événements culturels. Et, bien que je ne comprenne pas leur politique, ça a réduit les événements sur Casa, où on était très assoiffés de voir les pièces de théâtre, les chorégraphies, les films, que les Instituts de Casa, de Rabat, et même de Fès, avaient l'habitude de faire. À Casa, à un certain moment, il n'y avait presque plus d'événements, juste des projections, des petites troupes de théâtre. Auparavant, j'ai vu sur Casa des grands spectacles, avec un grand budget. Mais déjà, je pense, il y a dix ans, il n'y avait plus ça.

Et sur Essaouira, il y avait l'Alliance au début, qui avait une certaine politique au niveau de la ville. Il y a eu un grand pas vers les artistes marocains, mais l'Alliance n'a pas réussi à se mettre en connexion avec tous les artistes, certains n'ont pas aimé la stratégie. L'Alliance a réussi à travailler avec quelques artistes, surtout les peintres. Mais pas avec les autres. Ça a été comme ça jusqu'à l'Institut français. L'Institut français est récent, il va se développer de plus en plus, mais je ne sais pas s'il va arriver un moment où il va être partenaire de grands événements locaux.

### **Avez-vous déjà fait des projets avec l'Alliance ou avec l'Institut français ?**

**M.A.** : Personnellement, non. Mais j'ai présenté des artistes qui ont fait des expos, individuelles ou collectives, à l'Institut. Parfois, les choses prennent beaucoup de temps pour se réaliser, mais on peut faire des choses. Il y a quelques années, j'ai présenté une artiste à l'Institut français, et ça n'avait pas abouti. Dernièrement, cette artiste a pu y exposer.

En ce qui concerne la culture française, l'Institut a un rôle très important dans la vie culturelle d'Essaouira. Déjà, je sais qu'il participe à d'autres événements, l'Institut fait ce qu'il peut, parce qu'il a un petit budget. Mais j'aurais aimé que ce soit plus, parce qu'il y a beaucoup de gens qui partagent la culture française, et il y a beaucoup de Français résidents. Donc c'est un volet important pour la vie culturelle à Essaouira.

## **Quelle est votre relation à la culture française ?**

**M.A.** : J'écris en français, donc je suis baigné dans la culture et dans la langue française. J'ai toujours écrit en français.

## **Pourquoi ?**

**M.A.** : Je ne sais pas, déjà quand j'étais étudiant, on m'a fait remarquer que j'écrivais bien en français. Par la suite, je n'ai pas fait attention, parce que j'ai été orienté dans la branche scientifique. J'ai fait de la biologie, et après j'ai découvert mes talents artistiques, notamment le dessin et la peinture. C'est au travers de la peinture que je me suis retrouvé à écrire. Et par la suite, j'ai été initié à l'écriture cinématographique. J'ai réussi à avoir une bourse, et c'est là que j'ai commencé à faire confiance à mes dons, même si je continue à avoir des doutes, on n'est jamais sûr à 100%. C'est comme ça, je me suis retrouvé avec la langue française par hasard. Je ne sais pas, je me retrouve beaucoup plus dans la langue française, surtout en littérature. J'ai appris à écrire des scénarios en langue française, c'est peut-être pour ça que je suis plus familier avec la langue française, que je suis plus confiant et plus à l'aise avec.

## **Vous ne vous demandez jamais si la langue arabe ne vous permettez pas d'exprimer davantage votre culture ?**

**M.A.** : Je ne pense pas. Déjà, en ce qui concerne l'écriture de films, il y a peu de gens qui écrivent seulement en arabe. Et de toute façon, ils demandent deux versions. Donc, si tu écris en arabe, on te demande aussi d'écrire en français. Et si tu écris en français, on te demande aussi d'écrire les dialogues en arabe. On est censé écrire des dialogues en dialectal. Mais normalement, je n'écris pas la totalité des dialogues, parce que c'est toujours en développement, même quand on a commencé à filmer. Ça dépend des acteurs, des accents, des intonations. Donc c'est un dialogue pilote, pas un dialogue définitif. Et, je ne pense pas, parce que la langue arabe ne s'est pas développé, elle continue à régresser, malheureusement. Même la langue française, maintenant, commence à régresser par rapport à la langue anglaise, parce qu'il y a beaucoup de demandes, dans les grandes villes. Il y a beaucoup plus de demandes de la langue anglaise que de la langue française. Beaucoup de gens sont en train d'être conscients de ça.

Aussi, suite à l'encouragement de la culture amazigh et de la mise en place de la langue amazigh dans les écoles, il y a eu un changement, vis-à-vis de la langue française. Mais, sachant bien que le niveau de l'éducation et de l'enseignement a régressé au Maroc, on a un vrai problème à ce niveau-là. Je pense qu'il y a un petit déséquilibre, par rapport à l'amazighité et l'arabité. Je ne suis pas habilité à donner des chiffres, mais j'en suis sûr, en tant que personne qui pratique les langues.

**ANNEXE 8** : Interview de Chama Attar, artiste peintre et vice-présidente de l'association Femmes professionnelles solidaires à Essaouira

## **INTERVIEW DE CHAMA ATTAR**

**Samedi 4 août 2018 à Essaouira**

**Enregistrée et filmée**

### **Pouvez-vous vous présenter ?**

**Chama Arta** : Je suis Chama Attar, artiste peintre. Je suis active dans l'associatif, surtout dans le domaine de l'art, et aussi concernant tout ce qui est action féminine.

### **Vous faites partie de l'association féminine El Khir ?**

**C.A.** : Je suis vice-présidente de l'association « Femmes professionnelles solidaires ».

### **Donc vous mêlez les deux, l'associatif et votre activité de peintre ?**

**C.A.** : Tout à fait, c'est surtout tout ce qui concerne l'action artistique féminine. Y compris l'art plastique, la chanson, le théâtre, tout cela. On essaie de promouvoir tout ce qui est art féminin à Essaouira. Et en ce qui concerne la musique, on a travaillé avec l'association des haddarates, de la musique soufi féminine. On a cherché les seules femmes qui faisaient cette musique à l'époque, en 1999-2000. C'est une musique qui se jouait à la maison, entre femmes. Et depuis, les femmes ont eu l'audace de faire la performance en public, ce qui est un gros succès pour elles. Et puis, elles ont fait plusieurs performances, en Europe et ailleurs, ce qui est extraordinaire. La musique soufiste féminine était complètement oubliée. Ce que je trouve dommage, c'est que l'esprit de cette musique se perd petit à petit, maintenant qu'elle est en public. Elle perd son côté « fait maison », ce n'est plus entre femmes. Elle se joue en privée, parce que c'est une musique de transe, c'est très spirituel. Quand on tombe en transe, on ne sait pas ce qu'on fait. On se déchire les vêtements, on crie. Et pour la dignité de celui qui va tomber en transe, on fait ça en privé. Une fois qu'on a enlevé ce côté privé, un peu intime, les gens n'osent plus, donc on n'a pas ce côté essentiel dans cette musique, c'est-à-dire se laisser aller, se déchaîner. En public, on se contrôle, ce n'est pas dans l'esprit de la musique de transe. Mais maintenant, ces femmes gagnent leur vie avec ça. Donc ça, c'est pour le côté musique, on a fait plusieurs événements pour les femmes artistes, plusieurs événements pour les femmes peintres. Certaines femmes sont maintenant reconnues localement, au niveau national et international aussi. Mais tout cela, il faut dire que c'est un travail purement individuel. Au sein d'une association qui doit se trouver des budgets et qui doit chercher des sponsors. Donc ce n'est pas évident. C'est surtout avec des gens qui vraiment, aiment l'art, et qui voudraient vraiment promouvoir l'art féminin. Sinon on n'arriverait jamais à faire une exposition à Paris ou à Berlin ou ailleurs.

### **Qu'est-ce qui vous permet de faire des partenariats internationaux ?**

**C.A.** : Tout le long de notre travail, c'était uniquement avec des associations, qui travaillent dans le domaine culturel. Lorsqu'on travaille avec des artistes peintres, c'est des associations d'artistes peintres. Par exemple, on a travaillé avec une association d'arts plastiques qui nous a invité à faire



### **Qu'est-ce qui vous permet de faire des partenariats internationaux ?**

**C.A.** : Tout le long de notre travail, c'était uniquement avec des associations, qui travaillent dans le domaine culturel. Lorsqu'on travaille avec des artistes peintres, c'est des associations d'artistes peintres. Par exemple, on a travaillé avec une association d'arts plastiques qui nous a invité à faire une exposition à La Rochelle. Et cela a été extraordinaire, parce que cela permet de faire des échanges, cela permet de faire connaître l'art marocain féminin, ou au moins l'art souiri, avec sa spécificité. C'est très intéressant de voir avec l'artiste son chemin, son parcours, et de voir les expériences de chacun. Il n'y a pas vraiment eu d'autres partenariats, on aurait aimé. On travaille avec d'autres associations qui ont le même souci mais il y a peu de partenariats à l'étranger.

### **Vous ne vous sentez pas soutenu par le public, l'État et les structures ?**

**C.A.** : Non, au niveau public, très peu. Mais lorsqu'on essaie d'aller chercher le public, pour qu'il vous subventionne, pour qu'il vous soutienne, on tombe dans la commercialisation. Commercialiser l'art, c'est horrible. Le rendre marchandise, ce n'est pas intéressant pour un artiste. Quand on tombe dans la commercialisation, entre artistes et clients, ce n'est plus faire de l'art. C'est faire des produits à vendre. Je vais parler de moi-même, mais quand je travaille, je travaille pour une exposition. Après ce n'est plus mon travail de vendre, je ne sais pas vendre.

### **La plupart des centres culturels ont plutôt une mission d'intérêt commun, leur objectif est de rapprocher les œuvres et le public.**

**C.A.** : Oui, c'est le travail des médiateurs, qui peuvent être des centres culturels, ou des galeristes. Quand il y a absence de médiateurs, l'artiste ne peut pas estimer un prix pour son œuvre et vendre. Son travail est de créer. Il y a les problèmes de médiateurs, l'absence de conventions et de subventions, l'absence d'intérêt. Quand on sent que ceux qui décident dans le domaine culturel ne s'intéressent vraiment pas et quand on sent qu'on est seul à travailler parce qu'on aime faire cela, c'est quand même très difficile. C'est difficile pour un artiste de vivre de son art s'il n'y a pas de médiateur, s'il n'y a pas quelqu'un qui s'occupe de ce qu'il fait, de son travail, de ses œuvres.

### **Lorsque vous faites des projets, vous n'avez jamais de subventions ?**

**C.A.** : La dernière fois, on a eu l'aide de la Chambre de Commerce, même si ce n'est pas son truc, mais on a eu un accord, pour faciliter le VISA et le travail associatif. Pas plus que ça, le reste, c'était entre associations. Ceux qui nous ont accueillis, ceux qui ont vraiment fait le travail, lorsqu'on est allés à La Rochelle par exemple, c'est l'association là-bas.

### **Comment réussissez-vous à obtenir des VISA ?**

**C.A.** : Vous savez, le travail d'artiste, au Maroc, n'est même pas reconnu comme métier. Artiste, ce n'est pas un travail, ce n'est pas un métier. Quand vous avez sur papier « artiste », ce n'est rien du tout. Parce qu'ils savent qu'un artiste arrive difficilement à vivre. Donc la question, vous allez faire quoi là-bas, et de quoi vous allez vivre ? Artiste chez nous, sur le

papier, ça veut dire : rien. Vous ne faites rien. Donc, c'est un souci pour ceux qui vont donner le VISA. S'il n'y a pas un soutien de ceux qui vont vous inviter, et s'il n'y a pas un soutien d'un Institut, par exemple la Chambre de Commerce, ça va être difficile de faire transférer trois, quatre, artistes de l'autre côté de la barrière. Et puis après, une fois là-bas, il faut se tenir tranquille. Parce que « artiste au Maroc », ce n'est pas clair.

### **L'Institut français vous semble-t-il être une aide pour obtenir un VISA ?**

**C.A.** : Je pense que tout se passe entre connaissances. Les Instituts aident peut-être un peu, mais pas beaucoup.

### **Quel est votre rapport à la langue française ?**

**C.A.** : J'ai été obligée, à l'école, d'étudier la langue française comme deuxième langue importante et intéressante. Les administrations, tout se passent en français, donc on était obligés. La langue française, c'est un luxe. J'ai étudié aussi l'anglais. J'ai fait des études en allemand. Mais j'ai toujours trouvé que parler français est un luxe. Les langues sont de grandes portes sur le monde. Rien que de lire des livres, écouter des chansons. J'ai eu la chance d'aller voir en Europe comment cela se passe, connaître les gens, m'ouvrir aux cultures, m'ouvrir sur d'autres niveaux, sur d'autres perspectives. Mais il y a plein de Marocains qui n'ont pas eu ce privilège et qui, malheureusement, se jettent dans la mer. Parce qu'ils n'ont pas le droit de se déplacer. Pas que les Marocains, la plupart des Africains se font manger par les poissons, parce qu'ils n'ont pas le droit de se déplacer. La culture française est présente en Afrique, mais les Africains n'ont pas le droit d'aller en France.

**ANNEXE 9** : Interview de Cheikh Abdellah, Doctorant en communication de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Ben M'sik de Casablanca, critique d'art, historien de l'art

### **INTERVIEW DE CHEIKH ABDELLAH**

**Vendredi 11 août 2018 à Essaouira**

**Enregistrée et filmée**

*L'interview de Cheikh Abdellah a été réalisée à Dar Souiri, suite au colloque « Singularité et développement du mouvement littéraire et artistique à Essaouira », organisée par l'Association Essaouira Mogador. Cheikh Abdellah a participé au colloque en qualité d'intervenant.*

#### **Pouvez-vous me parler de la politique du gouvernement marocain ?**

**Cheikh Abdellah** : Par rapport à la politique gouvernementale, il s'avère très important de mentionner qu'elle accorde une priorité à ce qu'on appelle les affaires culturelles, au sens le plus large du terme. Donc il y a une intention qui a été prêtée à tous ce qui est infrastructure, éducationnel, culturel, artistique, etc. Le Maroc actuellement se dote de plusieurs centres culturels dignes de cette qualité. On peut parler du cas de Casablanca, d'Agadir, de Marrakech, etc. Les infrastructures ont été renforcées par des galeries d'art publiques, qui relèvent du Ministère de la Culture, et ce aux côtés du privé, avec un programme diversifié en termes d'expositions, de soirées artistiques, de récitals poétiques, etc. Donc là vraiment, on parle des germes d'une politique culturelle.

#### **Le patrimoine était-il déjà une priorité ou est-ce qu'il devient une priorité de cette politique culturelle marocaine émergente ?**

**C.A** : Le patrimoine collectif du Maroc a toujours été considéré comme une composante de notre mémoire, notre mémoire civilisationnelle et culturelle. Chaque ville essaie de contribuer à la manifestation de ce patrimoine et au Maroc actuellement, on parle beaucoup du patrimoine immatériel. Tout ce qui est musique, la culture orale, etc. Il y a également tout un programme des musées, tout en sachant bien qu'actuellement il y a la Fondation des musées, développée par un artiste, qui a joué un rôle très important, même au niveau de l'interculturalité entre Maroc et France. Le Maroc sera étayé par plusieurs musées artistiques, qui vacillent entre les arts modernes et les arts contemporains. Et le projet pilote, c'est le Musée Mohamed VI, de l'art moderne et contemporain à Rabat. C'est juste un projet pilote qui sera généralisé.

#### **Pouvez-vous me donner votre opinion concernant la coopération franco-marocaine ?**

**C.A.** : La coopération franco-marocaine a joué un rôle très important dans l'essor de l'art et de la culture au Maroc. Elle a contribué également à la formation des étudiants dans plusieurs champs disciplinaires, de filières confondues. Moi, j'étais parmi les bénéficiaires d'une bourse allouée par le service de la coopération, en 1992. On a été parmi les bénéficiaires d'un voyage d'étude dans trois pays européens, l'Espagne, la Belgique et la France. Avec un stage à l'Institut du Monde Arabe. J'ai effectué un stage avec le soutien de la

coopération dans le service de la coopération. Grâce à cette coopération, le Maroc a développé ses activités culturelles. Il a également assuré la traduction de la langue arabe à la langue française, pour tout ce qui est publications. La coopération a également soutenu tout ce qu'on appelle « action culturelle », le théâtre, etc., avec des budgets à l'échelle de ces projets culturels. Pour nous, la coopération a été une plateforme incontournable pour le renforcement de l'éducation, l'art et la culture. J'ai vécu cette expérience au niveau de la faculté des Lettres et Sciences Humaines de Ben M'sik, avec ce qu'on appelle les « licences appliquées », à savoir les licences appliquées en animation culturelle, les licences appliquées en audiovisuel et les licences appliquées en communication. Et les trois licences étaient soutenues par la coopération. Et par l'intermédiaire d'une femme aux bras de fer, la directrice de l'Institut français d'Agadir à l'époque, Madame Béatrice Bertrand.

**ANNEXE 10 : Photographies de l'Institut français d'Essaouira**



*Le patio*



*La terrasse*

## ANNEXE 11 : Exemple d'un programme mensuel

### Programme de janvier 2018 de l'Institut français d'Essaouira

**INSTITUT  
FRANÇAIS**  
ESSAOUIRA

## Programme Janvier 2018



### SEMAINE PORTES OUVERTES

أسبوع الأبواب المفتوحة إبتداءً من 3 إلى 6 يناير 2018

Cours flash, découverte médiathèque et ateliers jeunes  
Du 03 au 06 janvier, l'Institut français d'Essaouira vous ouvre ses portes  
دروس تجريبية مجانية و ورشات عمل

Mercredi 03/01 au samedi 06/01  
Programme et horaires à retrouver  
sur le site web de l'Institut français

Accès gratuit sur réservation  
+212 (0)5 24 47 61 97



### COURS DE LANGUE

Session d'hiver

Reprise des cours de français  
et des préparations aux certifications

دروس وشهادات في اللغة الفرنسية

Session du 08/01 au 30/03  
Renseignements auprès de l'accueil  
de l'Institut français  
+212 (0)5 24 47 61 97  
cdl.essaouira@institutfrancais-maroc.com



### CINÉMA

*Vincent n'a pas d'écailles*

Comédie dramatique de Thomas Salvador, 2013, 1h18min  
En version française  
Vincent a un pouvoir extraordinaire : sa force décuple au contact de l'eau

Mercredi 10/01 - 19h  
Patio de l'Institut français

Accès libre et gratuit  
dans la limite des places disponibles



### NOUVEL AN AMAZIGH

Conférences autour de la culture amazigh  
Ateliers d'écriture calligraphique tifinagh (jeune public)  
Concert de musique berbère

Samedi 13/01  
15h au Musée Sidi Mohamed Ben Abdellah  
10h - 12h et 15h - 17h à l'Institut français  
19h à l'Institut français

Accès libre et gratuit



### THÉÂTRE

*Iago*

Le Théâtre Mu est en tournée au Maroc pour jouer son spectacle  
jeune public *Iago*, à partir de 8 ans.  
Une adaptation d'*Othello* de Shakespeare

Jedi 18/01 - 19h  
Patio de l'Institut français

Accès libre et gratuit  
sur réservation



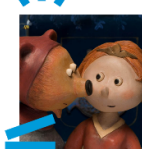
### QUAND JE SERAI GRAND

Je serai...

Viens découvrir un métier à l'Institut français !

Vendredi 19/01 - 18h30  
Médiathèque de l'Institut français

Accès gratuit sur réservation  
+212 (0)5 24 78 48 78



### CINÉ JEUNES

Une sélection de films courts pour enfants  
À partir de 6 ans  
45 minutes / Version française

Samedi 20/01 - 16h00  
Patio de l'Institut français

Accès libre et gratuit  
dans la limite des places disponibles

Derb Laâlouj - 9 rue Med Diouri- 44000 Essaouira Médina - T. +212 (0)5 24 47 61 97 - info.essaouira@institutfrancais-maroc.com

INSTITUT FRANÇAIS MAROC

**PARTENAIRES OFFICIELS**

ACCOR HOTELS, CREDIT DU MAROC, TOTAL, TAQA, MediO radio, 2M, HIT RADIO, TELQUEL, L'ECONOMISTE, babelfan

**PARTENAIRES MÉDIAS**

SOISON CULTURELLE France-Maroc, TVSMONDE, MediO radio, 2M, HIT RADIO, TELQUEL, L'ECONOMISTE, babelfan

**PARTENAIRES LOCAUX**

MAROC, ACCOR HOTELS, CREDIT DU MAROC, TOTAL, TAQA, MediO radio, 2M, HIT RADIO, TELQUEL, L'ECONOMISTE, babelfan

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE LA CULTURE  
DÉLÉGATION PROVINCIALE D'ESSAOUIRA

ANNEXE 12 : Exemple d'un article de presse à propos d'une exposition à l'IFE

Exposition *BO'jloud* de Dounia Fikri dans *Maison du Maroc*

Press Clipping

09/11/2017

MAISONS DU MAROC-PR

Page : 30/164

MAISONS  
DU MAROC



## BO'jloud

La photographe Dounia Fikri immortalise une tradition ancestrale dans le village d'Aglou au sud du Maroc qui veut que les hommes s'habillent de peaux fraîches sacrificielles des moutons de l'Aïd El Adha. **FZ.AE.**

Du 17 novembre au 12 décembre 2017  
Institut français d'Essaouira  
9 rue Med Diouri, Derb Laâlouj, Essaouira Tél. : 05 24 47 61 97

## ATELIERS VACANCES

Tout en français !

INSTITUT FRANÇAIS D'ESSAOUIRA

Du mardi 14 novembre au vendredi 17 novembre 2017

Tous les jours de 10h à 12h30

### LIVRE ET NUMÉRIQUE

5 - 8 ans

Créer ensemble un vrai dessin animé.  
Un apprentissage ludique du français.

### THÉÂTRE ET MAGIE

9 - 11 ans

Travailler la gestuelle et l'expression.  
S'entraîner à la diction et à la communication  
tout en français par le jeu d'acteur.

### SLAM

12 - 15 ans

Se familiariser avec l'art du verbe et apprendre à  
s'exprimer avec aisance en public.

### COURS DE SOUTIEN

8 - 11 ans

Renforcer son français pendant  
les vacances et pratiquer autrement.

10h à 12h30  
Du mardi 14 novembre  
au vendredi 17 novembre

Ouvert à tous  
Places limitées

10 heures d'ateliers  
400 dhs

INSTITUT  
FRANÇAIS

ESSAOUIRA

Institut français d'Essaouira  
Derb Laâlouj - 9 rue Mohamed Diouri - ESSAOUIRA MEDINA  
Tél. 05 24 47 61 97 / info.essaouira@institutfrancais-maroc.com



## ورشات العطلة البينية بالفرنسية

### المعهد الفرنسي بالصويرة

من الثلاثاء 14 نونبر 2017  
إلى الجمعة 17 نونبر 2017  
يوميًا من العاشرة صباحًا إلى الثانية عشرة بعد الزوال

### كتاب رقمي

5-8 سنة

أقرأ، ألعب، أكتشف... ونخلق معًا رسماً متحركاً حقيقياً  
تعلم ممتع للغة الفرنسية

### ألعاب سحرية

9-11 سنة

الاشتغال على التعبير والحركة  
تمرين على الأسلوب والتواصل  
كل ذلك بالفرنسية بأسلوب المسرح

### دروس الدعم

8-11 سنة

دعم وتقوية اللغة الفرنسية أثناء العطلة

### سلام

12-15 سنة

التفاعل مع فن الفعل  
التعبير بكل سهولة في الأماكن العامة

من 10:00 إلى 12:30

من الثلاثاء 14 نونبر  
إلى الجمعة 17 نونبر 2017

**INSTITUT  
FRANÇAIS**

ESSAOUIRA

لمعهد الفرنسي بالصويرة  
9 زنقة محمد الديوري، درب لعلوج الصويرة  
الهاتف: 0524476197

## NOUVEL AN AMAZIGH, YENNAYER 2968

ⵝⵉⵏⵏⵓⵏ

السنة الأمازيغية الجديدة

INSTITUT  
FRANÇAIS

ESSAOUIRA

### VENDREDI 12 JANVIER

Ateliers calligraphie tfinagh pour adultes

Animés par Moulid Nidouissadan, calligraphe de tfinagh

16h00 - 18h00

Dar Souiri

### SAMEDI 13 JANVIER

Ateliers calligraphie tfinagh pour enfants

Animés par Moulid Nidouissadan, calligraphe de tfinagh

10h - 12h et 15h - 17h

Institut français d'Essaouira

Conférence *Femmes gravées : tatouages berbères, art et tradition*

Par Maha Elmadi, Directrice de la Fondation pour la culture au Maroc Dar Bellarj à Marrakech  
Avec la participation de Nour Eddine Tilsaghanie, Artiste Photographe

15h00 - 17h00

Musée Sidi Mohamed Ben Abdellah

Vernissage de l'exposition *L'écriture, un moyen d'exprimer la personnalité, la culture et l'identité; L'exemple des inscriptions libyques*

De Abdesslam Zizouni

17h30

Musée Sidi Mohamed Ben Abdellah

Concert de musique berbère

Mohammed Ayssar

19h

Institut français d'Essaouira

Institut français d'Essaouira  
Rue Med Diouri, Derb Laâlouj  
Medina Essaouira  
T.+212 (0)5 24 47 61 97

Musée Sidi Mohamed Ben Abdellah  
Derb Laâlouj - Medina Essaouira  
Dar Souiri  
Avenue du Caire - Medina Essaouira



INSTITUT  
FRANÇAIS

MAROC



PARTENAIRES LOCAUX



## ANNEXE 15 : Exemple de présentations d'artistes pour une exposition

### **Exposition *Regard berbère* de Ahmed Adallouch**

10 février au 7 mars 2018 à l'Institut français d'Essaouira

# REGARD BERBÈRE

Ahmed Adallouch

Peintre souiri, Ahmed Adallouch crée entre 2016 et 2018 des séries de peintures sur bois et sur toiles, où se dessinent des visages berbères et des paysages familiers. Le Maroc en mouvement, ses habitants, ses couleurs et ses cultures.

Accueillies à l'Institut français d'Essaouira du 10 février au 07 mars 2018, les œuvres de Ahmed Adallouch suspendent des moments du quotidien marocain : portraits et scènes de vie, les peintures immortalisent des regards et des instants.

Cherchant à sublimer les traits et les couleurs par la texture et l'originalité du support, Ahmed Adallouch propose des séries où la peinture acrylique cotoie les aspérités du bois ou compose avec l'aspect satiné de la toile. L'expression se crée dans la rusticité du support et dans l'irrégularité de la matière, les nervures du bois ou les couches de peinture. Le support devient un objet de recherche : sur bois et articles de récupération, portes, volets, ou bien sur toiles, les peintures prennent forme selon la matière.

Né à Essaouira, Ahmed Adallouch a participé à des expositions au Maroc et en France. Récemment au Salon professionnel de l'artisanat pour la COP22 et à la Biennale de l'art contemporain à Marrakech. Ses œuvres sont présentées à l'occasion d'expositions collectives, ainsi que dans des galeries, à Essaouira, Casablanca et Marrakech. Son travail est régulièrement exposé à la Galerie d'art Empreinte dans la médina d'Essaouira.

Exposition du 10 février au 07 mars 2018  
Institut français d'Essaouira

## Exposition *L'Univers symbolique de Mohamed Zouzaf*

55 décembre 2017 au 20 janvier 2018 à l'Institut français d'Essaouira

# L'UNIVERS SYMBOLIQUE

De Mohamed Zouzaf

Artiste souiri, Mohamed Zouzaf porte un regard attentif à son environnement, qu'il transpose dans un univers de formes et de symboles, et dont l'imaginaire énigmatique nous intrigue. Motifs géométriques, colorés ou monochromes, son travail puise dans de multiples inspirations, du graphisme des hiéroglyphes à la tradition des amazighs. Expressions d'une mémoire populaire ancestrale et d'un héritage culturel métissé, les tableaux de Mohamed Zouzaf témoignent des influences berbères et arabes du peintre et de la rencontre des deux cultures. Au pétilllement des couleurs suggéré par la vitalité du monde marocain et de la ville d'Essaouira, se mêlent ainsi les symboles des ornements berbères et les signes du monde arabe. Dans cet espace féérique naissent des personnages et des histoires, que chaque tableau, chaque série, raconte à sa manière.

Accueillies à l'Institut français d'Essaouira du 22 décembre 2017 au 20 janvier 2018, les œuvres de Mohamed Zouzaf fascinent par leurs savantes compositions, nées de brou de noix ou de mystérieux tracés à la peinture acrylique. Dans sa démarche, il porte une attention toute particulière au support : peinture sur toile, carton, bois ou peaux de chèvre marouflées. Son approche révèle la maîtrise de diverses techniques issues du savoir-faire et du patrimoine locaux.

Les séries "2016" et "2017", présentées à l'Institut français d'Essaouira, rendent compte de l'ensemble du travail de Mohamed Zouzaf au cours des dernières années. Toujours poétiques, les séries des tableaux de Mohamed Zouzaf sont chacune source d'exploration et de nouvelles interprétations. Le souffle est sans cesse renouvelé, se muant dans l'expérimentation de supports ou de techniques inédits.

Né à Essaouira, Mohamed Zouzaf y vit et crée en s'imprégnant de cette ville, de ses mémoires, ses rues et ses habitants, qui s'expriment dans son oeuvre, où les couleurs et les lignes veulent en rappeler la vitalité.

Le parcours artistique de Mohamed Zouzaf sillonne les continents, avec une participation à de multiples expositions collectives au Maroc, en Tunisie, en France, en Autriche, en Suède et aux États-Unis. Dès les années 80, il expose dans des galeries à Essaouira, à Casablanca et à Rabat, puis en France et en Belgique dans le cadre d'expositions permanentes. En 2015, son travail est exposé à l'Institut du monde arabe à Paris, à l'occasion de l'évènement "Le Maroc contemporain", mettant à l'honneur la scène artistique marocaine actuelle.

Exposition du 22 décembre 2017 au 20 janvier 2018  
Institut français d'Essaouira